

## Stellantis, l'exception ardennaise

Alors que le groupe a mis à l'arrêt plusieurs de ses usines en raison de la baisse des ventes, la fonderie ardennaise tourne à plein régime. *Page 9*

## 3,5 M€ pour le site de valorisation de mâchefers



Le site, exploité par le GIE Yprema / Moroni, qui valorise 15 000 T de graves de mâchefers par an va connaître une importante extension grâce à un investissement du Grand Reims. *Page 5*

## Positionnement affirmé de France Industrie Grand Est

L'objectif ? Établir des plans d'action, promouvoir l'attractivité et la compétitivité industrielle à l'échelle de la région. *Page 7*

## Élections municipales 2026, mode d'emploi

Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026 avec un scrutin modifié pour les communes de moins de 1 00 habitants. *Page 12*

## Portrait

L'Ardennaise Nathalie Kastler. *Page 32*

15 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 15 à 30

# Année record pour la Fondation du Patrimoine

La Fondation du Patrimoine de Champagne-Ardenne ne s'est jamais portée aussi bien avec plus d'1,5 million de dons, à date, dont 45% de la part d'entreprises. « Les Champardennais sont attachés à leur patrimoine sans doute parce qu'il a été beaucoup détruit durant les guerres successives, ainsi, ils ont envie de sauver ce qu'il reste autour d'eux. Nous manquons de superlatifs, mais c'est vrai que nous avons encore une très belle année avec deux de nos départements - la Marne et l'Aube - qui se placent comme les deux plus généreux de France avec respectivement, 690 000 € et 636 000 € de dons », se félicite Pierre Possémé, président de la Fondation du Patrimoine Champagne-Ardenne. « Nous pesons 2% de l'économie nationale mais nous représentons 8% des dons », renchérit Bernard de Lauriston, chargé de mission Marne et Ardennes. La Fondation soutient des projets divers dont, par exemple, celui de la réhabilitation d'une partie des bâtiments du circuit de Gueux (photo). « Pour qu'un projet comme celui-ci fonctionne, il faut une volonté de la commune d'y développer un projet qui a du sens, ainsi que l'appui d'une association pour aller chercher les dons. Aujourd'hui, les deux sont réunis », indique Pierre Possémé.



*Page 4*

## Gérald Darmanin segmente l'offre de prisons

Les premiers quartiers de semi-liberté (QSL) devraient être inaugurés en novembre 2026 à la prison de Troyes-Lavau. Pour répondre au manque de place - 6 000 détenus disposent d'un matelas au sol à ce jour en France - et tandis que le nombre de prisonniers continue d'augmenter, + 6,6 % en 2024, Gérald Darmanin, ministre de la Justice, veut « changer la politique carcérale en classifiant les établissements selon la dangerosité des détenus ». Les appels d'offres ont été actés fin octobre et la production des modules va pouvoir commencer en usine pour accélérer la construction de QSL.

Il s'agit ainsi de différencier et d'adapter les conditions de détention en fonction des déte-

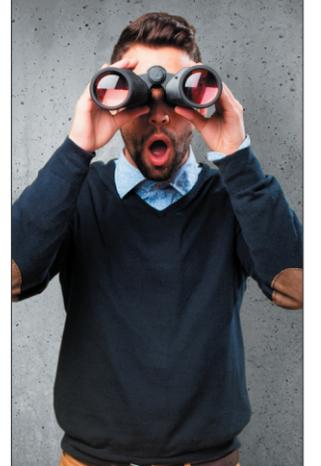
nus. Les QSL doivent leur permettre de suivre des activités pour préparer leur sortie à proximité et réaliser des travaux d'intérêt général favorisant leur réinsertion. « En France, il y a, sur les 85 000 détenus, 16 000 auteurs de délits routiers. Les gens qui sont auteurs de délits routiers dont le juge a considéré dans sa grande indépendance qu'il fallait mettre en prison, n'ont pas besoin de la même sécurité, ni du même de besoin de réinsertion que quelqu'un condamné à 20 ans de prison parce qu'il a été l'auteur de plusieurs assassinats », poursuit le Garde des Sceaux.

*Page 11*

IMPACT  
MAXIMAL

VISIBILITÉ  
TOTALE

Optez pour la une,  
soyez  
incontournable



03 26 08 38 30



Retrouvez l'intégralité de votre journal sur  
**matot-braine.fr**

# OUTIL DE RÉFÉRENCE INCONTOURNABLE DES DÉCIDEURS LOCAUX ET RÉGIONAUX



Vous souhaitez **commander des exemplaires** du Hors-série  
**LA MARNE EN CHIFFRES 2025 ?**

Je souhaite recevoir  exemplaire(s) du Hors-Série LA MARNE **EN CHIFFRES** au tarif de 12,00 € Soit 12,00 € x  =

Société : .....  M.  Mme  Mlle Nom : .....

Adresse : ..... Code Postal, Ville : .....

Signature :

BON DE COMMANDE À RETOURNER À Petites Affiches Matot Braine  
Service Abonnement : 46, Boulevard Lundy - 51100 REIMS - Tél. 03 26 08 38 26 - Fax 03 26 91 18 12 - abonnement.pamb@legalnet.org

## L'emploi salarié du secteur privé



## Au troisième trimestre 2025, l'emploi salarié du secteur privé baisse de 0,3 %

Entre juin et septembre 2025, l'emploi salarié du secteur privé diminue de 0,3 % (soit -60 600 emplois), après une hausse de 0,2 % au trimestre précédent (soit +43 400 emplois). Sur le trimestre, les contrats en alternance (d'apprentissage et de professionnalisation) contribuent pour environ deux tiers à la baisse de l'emploi salarié privé.

Sur un an, l'emploi salarié privé baisse de 0,5 % par rapport à l'année précédente (soit 112 100 emplois) ; c'est le quatrième trimestre consécutif de recul sur un an après presque quatre années de hausse. Il excède encore largement son niveau d'avant-crise sanitaire (fin 2019), de 5,2 % (soit +1,0 million d'emplois). (INSEE)

## L'emploi intérimaire



## Au troisième trimestre 2025, l'emploi intérimaire se replie légèrement

Au troisième trimestre 2025, l'emploi intérimaire diminue légèrement (-0,2 %, soit -1 700 emplois), après une hausse de même ampleur au trimestre précédent (+0,2 %, soit +1 300 emplois). Il se situe ainsi 2,6 % au-dessous de son niveau du troisième trimestre 2024 (soit -18 600 emplois) et 8,6 % au-dessous de son niveau d'avant-crise sanitaire (soit -67 000 emplois).

Pour mémoire, dans cette publication les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur de l'intérim qui les rémunère (au sein du tertiaire marchand), quelle que soit l'activité de l'entreprise où ils effectuent leur mission (agriculture, industrie, construction, tertiaire). (INSEE)

## L'emploi salarié privé dans l'industrie



## Hors intérim, l'emploi salarié privé est quasi stable dans l'industrie

Entre juin et septembre 2025, l'emploi salarié agricole baisse de 1,6 % (soit -5 000 emplois), après +0,1 % au trimestre précédent (soit +400 emplois). Il se situe 2,3 % sous son niveau de septembre 2024. L'emploi salarié privé dans l'industrie (hors intérim) reste quasi stable au troisième trimestre 2025 : -0,1 %, après -0,1 % au deuxième trimestre 2025 (soit -3 200 emplois après -4 500 emplois). L'emploi industriel se situe 0,4 % sous son niveau de septembre 2024 (soit -11 500 emplois). Il reste nettement supérieur à son niveau d'avant-crise sanitaire (+2,0 % soit +64 100 emplois). Dans la construction, l'emploi salarié baisse pour le onzième trimestre consécutif : -0,3 % (soit -4 600 emplois). (INSEE)

baromètre

# Point. P renforce son ancrage local à Epernay



En remplaçant l'ancienne agence Socimat de Magenta en agence Point. P, la marque compte désormais deux agences sur le secteur d'Epernay, situées à quelques centaines de mètres d'écart l'une de l'autre. Deux agences totalement rénovées et désormais complémentaires pour répondre aux attentes des artisans mais aussi des particuliers. « Nous avons désormais une agence dédiée au gros œuvre, couverture, charpente et isolation extérieure et un showroom plutôt dédié à la finition et à l'aménagement intérieur », explique Denis le Pallac, directeur d'agence gros œuvre au 63, avenue Alfred Thévenet. Si la clientèle est composée à 80% de professionnels, la marque s'adresse également aux particuliers. Deux publics qui peuvent compter sur les équipes de 10 collaborateurs pour les accompagner

dans leurs projets, 6 jours sur 7. « De plus en plus de particuliers se lancent dans des travaux et ont besoin de conseils. De leur côté, les professionnels aiment bénéficier des nouveautés, rencontrer les fournisseurs et être informés des évolutions de produits », précise le directeur d'agence.

Parmi ses expertises, la marque propose ainsi une machine à teinter la peinture (2 000 teintes disponibles), une plieuse à zinc, une tuilothèque, ainsi que des nouveautés telles que le Terlian, un carreau réalisé à base de terre et de chanvre, aux nombreux intérêts (acoustiques, écologiques et thermiques).

### UNE OFFRE COMPLÈTE

Pour Laurent Mathiault, Directeur général de la région Nord Point. P, il s'agit de renforcer l'ancrage local de

la marque du groupe Saint-Gobain. « La rénovation et la réunion de ses deux agences complémentaires sous une même enseigne, illustre la modernisation de notre réseau. Nous proposons aux artisans et aux particuliers une offre complète avec des espaces spécialisés et un accompagnement de proximité », souligne celui qui est à la tête de 650 collaborateurs répartis sur 71 points de vente. « Grâce à ces travaux, nous proposons aujourd'hui plus de 1350 références à Epernay contre un peu plus de 1000 auparavant, soit une augmentation de 40%. Cela permet à nos clients pros et particuliers de pouvoir disposer dans nos deux agences de tous les produits nécessaires pour mener un chantier de A à Z ».

B.B.

## Elles bougent

AMEL BENCHERNINE, NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AUDRR



Le Conseil d'Administration de l'Agence d'Urbanisme, de Développement et de Prospective de la Région de Reims (AUDRR) a procédé à la désignation d'Amel BENCHERNINE au poste de Directrice générale, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2025. Elle succède à Christian DUPONT, qui fait valoir ses droits à la retraite après avoir dirigé l'Agence depuis 2017.

Économiste de formation, diplômée d'un Master Économie, Gestion, Sciences Sociales (URCA), Amel BENCHERNINE a débuté sa carrière à l'AUDRR en 2009, en tant qu'animatrice territoriale ORAC du Pays Rémois, en charge de la restructuration du commerce et de l'artisanat. Elle a par la suite exercé les fonctions de chargée d'études, puis de Directrice d'études, avant d'être nommée Directrice adjointe en 2022. Elle a contribué à la structuration et l'animation de plusieurs observatoires territoriaux (tourisme, immobilier d'entreprise, enseignement supérieur, logement et vie étudiante, commerce de proximité, zone d'activité économique, ...) et accompagné de nombreuses stratégies locales d'aménagement, d'attractivité et de développement.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING  
CARRIÈRES

29<sup>th</sup>  
1996-2025

Contactez  
Eric Bohn  
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com  
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS  
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

# Année record pour la Fondation du Patrimoine

**Patrimoine.** La Fondation du Patrimoine de Champagne-Ardenne ne s'est jamais aussi bien portée, avec plus d'1,5 M€ de dons à date (2 M€ à la fin de l'année), dont 45% de la part d'entreprises. Un record qui place la Marne et l'Aube comme les deux départements les plus généreux de France sur l'année.



L'équipe de la Fondation du Patrimoine Champagne-Ardenne.

Il faut croire que le patrimoine est aujourd'hui un des derniers secteurs qui fédère les citoyens entre eux. Apolitique, la Fondation du Patrimoine le démontre d'année en année, avec un élan et une mobilisation qui ne cessent de progresser. Les chiffres le démontrent sans conteste : en 2025, la Fondation du Patrimoine Champagne-Ardenne a récolté 1 540 000 euros de dons, dont 45% proviennent d'entreprises, soit une hausse de 57% des dons comparé à 2024. Terre meurtrie de multiples reprises, portant les stigmates des conflits passés, la Champagne-Ardenne rassemble fortement, particuliers comme entreprises. « Les Champardennais sont attachés à leur patrimoine sans doute parce qu'il a été beaucoup détruit durant les guerres successives, ainsi, ils ont envie de sauver ce qu'il reste autour

d'eux. Nous manquons de superlatifs, mais c'est vrai que nous avons encore une très belle année avec deux de nos départements - la Marne et l'Aube - qui se placent comme les deux plus généreux de France avec respectivement, 690 000 € et 636 000 € de dons », se félicite Pierre Possémé, président de la Fondation du Patrimoine Champagne-Ardenne. « Nous pesons 2% de l'économie nationale mais nous représentons 8% des dons », renchérit Bernard de Lauriston, chargé de mission Marne et Ardennes.

## DIMENSION INTIME DES DONNS

Seules les régions Bourgogne Franche-Comté et Rhône-Alpes se placent devant en termes de collecte de dons, alors même que la Champagne-Ardenne représente « le plus petit PIB du Grand Est ». Une prouesse

donc, à mettre tant sur le compte de l'attachement territorial des habitants que sur le dynamisme de l'équipe de la Fondation dont les idées, souvent inédites, sont reprises ailleurs au sein des autres délégations. « Le patrimoine c'est la colonne vertébrale d'un territoire », aime à dire Pierre Possémé qui insiste aussi sur la dimension « intime » de l'engagement en faveur d'un projet. « On mobilise aussi par la petite histoire, celle qui résonne dans l'histoire personnelle des gens. Pour la restauration d'une église, par exemple, ceux qui s'y sont mariés ou qui ont fait le baptême de leurs enfants auront à cœur de préserver cet édifice. » D'autres projets, en revanche mobilisent au-delà de la région, comme ce fut le cas pour le moulin de Valmy, « pour lequel 50% des dons provenaient d'ailleurs que de Champagne-Ardenne », précise Bernard de Lauriston.

La croissance des dons du territoire est à mettre en relation avec un engagement toujours plus soutenu du monde entrepreneurial, « 5% des dons correspondent à 45% du résultat ». Symbole de cet engouement, l'opération de parrainage des vitraux de la Chapelle Palatine du Palais du Tau, à Reims. « L'entreprise donne mais il faut savoir donner en contrepartie », souligne Pierre Possémé, qui, en tant qu'ancien chef d'entreprise sait parler à ses pairs. Ainsi, avoir le nom de sa société gravé pour l'éternité dans les vitraux qui orneront la chapelle n'a (presque) pas de prix. Et s'il faut tout de même en parler, le ticket était de 100 000 € le vitrail. « Avec 33 000 € défiscalisable par an, au final, l'entreprise ne débourse que 10 000€ ». Ce type d'opération d'en-

vergure va être également mené à Troyes, pour la restauration de l'orgue de la cathédrale, dont le montant des travaux avoisine 1,8 million d'euros. « Le projet comprend la restauration minutieuse de l'ensemble de la tuyauterie (bois et métal), des sommiers, des mécanismes de notes et de jeux, ainsi que du buffet, dont les sculptures et éléments décoratifs seront nettoyés, vernis et partiellement reconstitués », détaille Valentine Roland, chargée de mission Aube qui annonce que les mécènes pourront parrainer des tuyaux et être « créateur de notes ».

## VARIÉTÉ DES COLLECTES

120 projets ont été sélectionnés cette année par la délégation Champagne-Ardenne et 58 collectes lancées. « Nous avons des collectes variées. C'est comme dans une entreprise, il faut que vous ayez des gros clients qui fassent votre chiffre d'affaires et d'autres, plus modestes, qui viennent faire le résultat. À la Fondation, cela fonctionne de la même manière. Il faut de gros projets qui drainent de gros dons - la Chapelle Palatine on est un bon exemple - mais aussi avoir de plus petits dossiers qui alimentent le résultat », déclare Bernard de Lauriston.

Car les projets, s'ils contribuent à la restauration du patrimoine, alimentent aussi l'emploi sur le territoire. « Et ça, cela parle aux entreprises. D'ailleurs, avec le contexte budgétaire, le patrimoine risque d'être un des secteurs sacrifiés et une victime collatérale des baisses des financements de l'État. Sur les projets de la région, c'est quasiment 10 % d'apport au financement du patrimoine qui passe par nous. Le

## EN CHIFFRES

- 120 nouveaux projets en 2025
- 1,54 M€ d'euros de dons collectés dont 45% de dons d'entreprises
- La Marne et l'Aube, les deux départements les plus généreux de France avec 690 000 et 636 000 € de dons
- 25 millions d'euros de travaux réalisés
- Près de 2 000 donateurs
- 40 bénévoles

mécénat est donc l'avenir de la restauration », insiste Pierre Possémé. La Fondation revêt donc un rôle de plus en plus important, « là où nous étions à environ 850 000 € de dons les années précédentes, nous atteignons aujourd'hui les 2 millions d'euros. » Un chiffre rendu possible par les opportunités de défiscalisations, jusqu'à 75 % pour un édifice rural religieux, dans la limite des 1 000 €. « L'année prochaine, cela risque de retomber à 66%. » Autre possibilité d'apport grâce à la défiscalisation, celui des entreprises d'énergies renouvelables, qui, légalement, doivent apporter une contribution aux communes lorsqu'elles ont implanté un parc éolien sur leur territoire. « Dans l'Aube, une entreprise a ainsi financé 300 000 € de la rénovation de l'église, là où, au départ, elle ne devait apporter que 150 000 €. » L'année prochaine, la Fondation fêtera ses 30 ans d'existence, avec d'ores et déjà des événements programmés, dont une grande célébration le 2 juillet 2026.

NASTASIA DESANTI

## Quelques projets emblématiques...



Dans l'Aube, un projet très attendu est celui de la halle de style Baltard, à Chaource. Construite

en 1888, après la démolition de l'ancienne halle à pans de bois en 1883, elle s'inscrit dans le mouvement de restauration et

de création de halles alimentaires modernes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mieux adaptées aux usages modernes.

Depuis plus d'un siècle, elle anime ainsi de manière hebdomadaire le centre-bourg via son marché mettant en avant l'artisanat local et le terroir local. Ce projet a été sélectionné par la Mission Bern mais il disposera aussi d'une dotation du Fonds Axa de l'ordre de 100 000 euros.

Dans la Marne, la basilique Notre-Dame de l'Épine, classée monument historique en 1840 et inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, devrait être restaurée. Une souscrip-

tion a été lancée en juillet et atteint déjà 58 000 € pour résoudre essentiellement des problèmes de structure et de mise aux normes de l'électricité - pour lesquels un Fonds plus global va être créé pour les questions de sécurité des édifices. Au global, plus de 2,6 M€ de travaux ont été fléchés.

## PROJET INSOLITE

Projet sortant un peu plus de l'ordinaire, celui de la réhabilitation d'une partie des bâtiments du circuit de Gueux (photo). « Pour qu'un projet comme celui-ci fonctionne, il faut une volonté de la com-

mune d'y développer un projet qui a du sens, ainsi que l'appui d'une association pour aller chercher les dons. Aujourd'hui, les deux sont réunis », indique Pierre Possémé. Ce site classé monument historique en 2009 et qui fêtera ses 100 ans l'année prochaine regroupe dix bâtiments emblématiques construits entre 1927 et 1956. Les travaux prévoient notamment la remise en place des fenêtres du célèbre « Restaurant sur piste » et la restauration des façades. Montant des travaux pour la restauration de la tour des restaurants : 83 200 €. Le lancement de la souscription vient de débiter, objectif :

45 000 €. Dans les Ardennes, six collectes de dons sont en cours pour du patrimoine religieux, mais d'autres projets sont à noter comme les Tourelles du cinéma de Vouziers ou encore les thermes gallo-romains de Warcq. Les travaux portent sur la restauration des vestiges et la matérialisation de la villa afin d'en présenter les aspects au public. Concernant les espaces naturels, les sablières de Châlons-sur-Vesle mais aussi les Faux de Verzy pour réaménager le parcours pédagogique et la sécurisation du site sont fléchés par la Fondation.

NASTASIA DESANTI

**Recyclage.** Le site qui valorise 15 000 tonnes de graves de mâchefers par an va connaître une extension conséquente grâce à un investissement du Grand Reims de 3,5 millions d'euros a annoncé Arnaud Robinet. Mise en service prévue fin 2028.

# L'extension du site de valorisation de mâchefers annoncée pour 3,5 M€



« Nous produisons chaque année 15 000 tonnes de graves de mâchefer. Environ 30 % sont utilisées sur des chantiers du Grand Reims, comme récemment celui du Pont de Witry, et 70 % pour des chantiers privés », indique Claude Prigent, président du GIE exploitant le site et président d'Yprema.

C'est un modèle inédit. Celui du partenariat entre une collectivité et un Groupement d'Intérêt Économique (GIE), en l'occurrence, Yprema / Moroni, pour valoriser ce que l'on peut appeler « les déchets de déchets » (voir PAMB 8133). Pour rappel, le mâchefer est le résidu final de l'incinération des ordures ménagères. Depuis 2005, la collectivité et le GIE ont mis en place un processus de valorisation des graves de mâchefers issus de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Reims. Objectif : transformer ces résidus en matériaux pour les sous-couches routières. La plateforme emploie deux salariés et bénéficie du statut ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement). « C'est un point essentiel. Nous sommes soumis à une réglementation stricte, à une enquête publique et à

un arrêté préfectoral d'autorisation. C'est un gage de sérieux et de transparence », souligne Claude Prigent, président du GIE, exploitant du site et président d'Yprema. En 2014, le site obtient la double certification ISO 9001 et ISO 14001, qui atteste à la fois « de la qualité du traitement des matériaux et du respect des normes environnementales (gestion de l'eau, limitation des poussières et du bruit) ».

## DE DÉCHET À MATÉRIAU

1 000 kg d'ordures ménagères génèrent 250 kg de mâchefers. Ces résidus d'incinération sont séchés, triés, puis traités mécaniquement afin d'en extraire les métaux ferreux et non ferreux, eux aussi valorisés. Les mâchefers sont ensuite calibrés et contrôlés avant de devenir une grave recyclée appelée « Écograve », utilisée dans la construction rou-



L'objectif de l'extension est, entre autre, « d'améliorer les performances du traitement avec une optimisation du tri, une meilleure récupération des métaux et une granulométrie plus fine », précise Arnaud Robinet, aux côtés d'Hugues Moroni.

tière. « Pour obtenir un bon matériau, le brut ne doit pas contenir plus de 5 % d'imbrûlés. Cela garantit aussi la qualité de l'incinération », précise Claude Prigent. L'Écograve permet ainsi de remplacer une partie des granulats naturels, tout en offrant des performances techniques équivalentes pour un coût nettement inférieur. « Grâce à ce matériau, nous économisons 250 000 tonnes de matériaux naturels soit l'équivalent de 7 hectares », indique Hugues Moroni, responsable développement chez Heidelberg Materials. « La valorisation des mâchefers coûte deux à trois fois moins cher que leur mise en décharge. C'est une logique à la fois économique et écologique », affirme Claude Prigent. En vingt ans, le GIE a traité près de 300 000 tonnes de mâchefers bruts, dont 250 000 tonnes ont été transformées en matériaux commercialisables, soit un taux de valorisation de

84 %. De ces 300 000 tonnes, 10 000 tonnes de métaux ont été extraits (6 000 tonnes de métaux ferreux et 3 000 tonnes de non ferreux). « Ces métaux retournent dans les revenus du Grand Reims. »

Depuis, le Grand Reims, propriétaire de la matière brute, utilise systématiquement ces matériaux recyclés dans ses chantiers publics comme la friche Sernam (3 300 tonnes de matériaux recyclés), le pump track du parc Léo-Lagrange avec 1 800 tonnes d'Écograve ou encore les sous-couches d'enrobés du pont de Witry avec 1 300 tonnes. « Ce pont est un ouvrage d'art sous lequel passe des voies SNCF. Il a donc fallu rassurer l'entreprise sur l'utilisation de ce produit sur les 100 prochaines années », insiste Hugues Moroni. Avec une production annuelle d'environ 15 000 tonnes de matériaux valorisés dans un rayon de 15 km autour de Reims, le GIE Yprema-Moroni

démontre la viabilité d'un modèle circulaire local. « Ce matériau est désormais utilisé dans nos chantiers publics, voiries, plateformes logistiques, aménagement urbain avec une traçabilité que l'on peut qualifier de rigoureuse et avec un encadrement technique et réglementaire exemplaire », indique Arnaud Robinet, Président du Grand Reims.

## EXTENSION DU SITE POUR 2028

C'est pourquoi, fort de ce succès, il a annoncé l'extension du site pour 2028. « Plus de 30 % des matériaux valorisés l'an dernier ont été utilisés directement par notre EPCI. Au vu de ces résultats, nous avons décidé d'aller encore plus loin avec une extension prévue du site pour répondre à la montée en puissance de la filière du recyclage. »

L'objectif de ce nouveau grand projet structurant est tout d'abord d'améliorer les performances du traitement avec une optimisation du tri, une meilleure récupération des métaux et une granulométrie plus fine. Ensuite, les travaux permettront d'augmenter la capacité de stockage pour assurer la maturation réglementaire, d'accueillir des mâchefers d'autres unités si besoin et de gagner en flexibilité logistique, afin de pouvoir absorber trois mois supplémentaires de production, soit environ 3 600 tonnes de grave. Des panneaux photovoltaïques seront aussi installés pour tendre vers l'autoconsommation du site voisin et centre de tri Trivalfer. « Ce projet d'un montant prévisionnel de 3,5 millions d'euros hors taxes va débiter par des études au premier semestre 2026. Les travaux seront engagés au premier semestre 2027 pour une mise en service complète fin 2028 », annonce Arnaud Robinet.

NASTASIA DESANTI

## Viticulture

### Compas X Vitivisio, l'IA au service de la viticulture, primé au VITeff

Vitivisio, startup française spécialisée dans la viticulture de précision et Compas vigne partenaire et distributeur exclusif sur l'appellation Champagne, sont lauréats du Prix de l'Innovation VITeff 2025. Cette distinction vient récompenser une technologie inédite au service des vignerons : un outil complet pour faciliter les prospections des maladies de la vigne (Mildiou, Flavescence dorée, Esca, Oidium) et les problématiques du vignoble (pieds morts, pieds manquants, bois noir).

### UNE RÉVOLUTION POUR LA PROSPECTION SANITAIRE DES VIGNES

Grâce à son capteur embarqué Vitibox et à sa plateforme SaaS eVitivisio, Vitivisio met à disposition des viticulteurs une solution simple, rapide et collaborative. Cette capacité à relier directement l'observation terrain, l'analyse et la transmission des données collectées constitue une avancée majeure pour la profession. Elle

permet de fiabiliser la détection et optimiser les efforts de lutte contre la propagation des maladies.

## Artisanat

### Partenariat entre la CMA Grand Est et l'Association Régionale des Entreprises du Patrimoine Vivant

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est (CMA Grand Est) et l'Association Régionale des Entreprises du Patrimoine Vivant (AREPV) Grand Est ont officialisé, le 23 octobre 2025, sur le Salon International du Patrimoine Culturel, la signature d'une convention de partenariat stratégique.

Objectif : renforcer la coopération entre les deux réseaux pour accompagner, valoriser et promouvoir les entreprises du patrimoine vivant et les métiers d'art d'excellence dans toute la région.

## QUATRE AXES D'ACTION PRIORITAIRES

Cette convention repose sur quatre axes opérationnels destinés à soutenir concrètement les entreprises artisanales et labellisées EPV du Grand Est :

- Détection et accompagnement des entreprises labellisables : l'incubateur EPV de la CMA Grand Est et le dispositif de parrainage de l'AREPV permettront d'identifier, orienter et accompagner les TPE à fort potentiel dans leur démarche de labellisation.

- Appui au développement des entreprises EPV : les deux structures uniront leurs forces pour favoriser l'accès aux dispositifs d'accompagnement, aux formations thématiques et aux événements de valorisation, en s'appuyant sur les offres de service de la CMA et le réseau dynamique de l'AREPV.

- Formations ciblées pour les chefs d'entreprise : la CMA Grand Est, certifiée Qualiopi, proposera des sessions adaptées aux besoins spécifiques des entreprises EPV, tandis que l'AREPV relayera ces offres auprès de ses adhérents.

- Promotion du label EPV et des entreprises labellisées : une communication conjointe sera mise en oeuvre pour valoriser les actions, événements et réussites du réseau EPV, en s'appuyant sur les canaux des deux partenaires.

**Services.** Le Club Ophys, spécialiste auboises de la billetterie pour les comités d'entreprise racheté par le groupe indépendant Emile's.

# Emile's reprend le club Ophys et ses équipes



L'équipe troyenne Club Ophys devenue Emile's pour une offre élargie aux comités d'entreprise.

Emile's tisse sa toile au service des salariés. La société propose une plateforme de billetterie avec des séjours, des activités culturelles et des avantages à 700 000 salariés et 2 800 comités sociaux et économiques d'entreprises. Elle vient d'absorber la marque Club Ophys de Serviceo, société troyenne créée par

Julien Guillot, qui propose le même service à 30 000 salariés et 200 CSE.

Emile's, créée par Jean-Noël Nunez en 2010 à Poitiers, poursuit ainsi le maillage du territoire et couvre désormais le Grand Est. Une croissance externe qui succède au rachat de structures dans le Sud-Ouest en 2021 et dans le Nord en 2024. Pour

autant, Julien Guillot, le fondateur de Serviceo reste salarié de la structure troyenne avec les trois autres salariés de l'équipe. « J'ai été contacté par un intermédiaire qui m'a fait part d'une proposition de rachat du Club Ophys, c'était anonyme. J'ai d'abord dit non et la curiosité m'a amené à aller plus loin et quand j'ai appris avec surprise que c'était Emile's, nous nous sommes assez rapidement mis d'accord », explique Fabien Guillot. « Je connaissais le patron d'Emile's. Son entreprise avait pris tellement d'ampleur qu'il était devenu un fournisseur pour nous. Cela fait deux mois que je suis salarié ! Certaines missions et procédures comme la comptabilité sont gérées directement par Emile's et l'équipe est centrée sur le commercial ».

## EMILE'S S'APPUIE SUR LE SAVOIR-FAIRE DE SES PARTENAIRES

Jean-Noël Nunez rachète les sociétés en toute bienveillance et ne bouscule pas tout du jour au lendemain. Julien Guillot apprécie ainsi que la nouvelle marque reconnaisse les bonnes pratiques des entreprises et

les reprenne à son compte quand cela est pertinent. « Quand vous avez été votre propre patron, cela aurait été compliqué de voir des choses qui tombent de façon un peu péremptoire. Ce n'est pas le cas, ils impliquent tout le monde ».

L'équipe troyenne accompagne donc la transition de la marque Club Ophys vers Emile's. La première étape consiste donc à présenter aux clients la nouvelle solution de billetterie. Une offre mieux-disante puisqu'elle mutualise les partenaires d'un territoire élargi. « Il y a plus d'offres pour le même prix. Les contrats ne subissent pas d'augmentation. Nous leur montrons donc la nouvelle plateforme et basculons les nouveaux utilisateurs dessus ». Une croissance externe avec des effets dynamisants et gagnant-gagnant tant pour l'équipe du Club Ophys devenue Emile's que pour les entreprises et leurs salariés clients de la plateforme. L'année 2024 a bénéficié de l'euphorie des Jeux Olympiques et le loisir marche toujours très bien, y compris les bons achats avec par exemple les 4 % de remise dans un grand supermarché. Cumulées, les économies sont significatives et amé-



Jean-Noël Nunez (à droite) rachète Club Ophys.

liorent le pouvoir d'achat. « 2025 est toujours en croissance mais plus raisonnable. Il y a des secteurs plus en difficulté comme le cinéma, mais les parcs d'attraction, comme Nigloland, fonctionnent toujours bien ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC

## Aube

### Manger Local tient ses promesses dans les cantines auboises



De l'entrée au dessert, l'équipe cuisine des collègues Gaston-Bachelard de Bar-sur-Aube, Eugène-Belgrand d'Ervy-le-Château et Paul-Langevin de Sainte-Savine ont organisé un menu 100 % auboises lors de la semaine du goût, élaboré avec les produits de la plate-forme de producteurs locaux Manger Local. En parallèle, un producteur local était présent lors du déjeuner des élèves pour faire découvrir et goûter ses produits. Gérée par le Conseil départemental, Manger Local référence et encourage depuis 2021 les circuits courts et de proximité, allant jusqu'à centraliser les produits pour organiser les livraisons sur les sites. Elle répond ainsi à la problématique de mise en relation des acteurs en assurant la logistique entre producteurs et acheteurs. La plateforme Manger local permet aux collègues publics du territoire, au Centre départemental de l'enfance et aux autres acteurs publics auboises de la restauration collective (écoles, lycées et EHPAD publics notamment), d'accéder à des produits de qualité issus du terroir.

Chaque année, un forum d'échange entre producteurs et chefs cuisiniers permet d'échanger autour des besoins et pratiques de chacun et favorise l'essor des circuits courts dans l'Aube.

M-B.P

## Aisne

### Itancourt : la production reprend à l'usine CPF Nestlé après un accord social

À Itancourt, l'usine CPF Nestlé a repris sa production de céréales le 20 octobre après plusieurs semaines de blocage et de négociations entre la direction et les syndicats. Un accord a permis la relance de l'activité et marque ainsi une accalmie dans un climat social tendu. Les salariés ont également rencontré les représentants du fonds allemand ECCO Group, pressenti pour reprendre le site et maintenir l'ensemble des emplois.

Une nouvelle étape est prévue le 14 novembre 2025, avec la remise de l'avis des représentants du personnel sur le projet de reprise.

### Grand Soissons : le projet d'Arena entièrement repensé après la démolition du site industriel

Le projet d'Arena du Grand Soissons, sur la friche Baxi-Focast à Villeneuve-Saint-Germain, est entièrement relancé. Après la démolition des 10 000 m<sup>2</sup> de bâtiments de l'ancienne fonderie, l'agglomération doit revoir son concept de salle multifonction, initialement conçue pour accueillir jusqu'à 4 000 personnes. L'étude de marché réalisée avant la crise du Covid sera actualisée afin d'adapter le projet au contexte économique actuel. Parallèlement, la friche Baxi, qui doit devenir un parc urbain végétalisé, n'a pas encore été acquise.

Les négociations menées par l'EPFLO se poursuivent, avec une acquisition espérée en 2026.

### Vervins : 1,4 million d'euros pour restaurer la toiture de l'église Notre-Dame

À Vervins, l'église Notre-Dame, édifice du XVII<sup>e</sup> siècle classé monument historique, bénéficie d'un vaste chantier de restauration. Lancés en février 2025, les travaux visent à rénover la toiture et le transept nord pour un montant total de 1,4 million d'euros. Ce budget, réparti entre la DRAC, le département de l'Aisne et la commune, permettra aussi de consolider la charpente et d'insérer des matériaux modernes pour garantir la durabilité de l'ouvrage. La fin du chantier est prévue pour fin 2026, avant d'entamer une seconde phase consacrée à l'intérieur du bâtiment. Celle-ci inclura la restauration des vitraux, la protection des murs contre l'humidité et la remise en état d'un vitrail tronqué. Depuis quinze ans, la ville investit déjà chaque année dans la réfection de deux vitraux, perpétuant ainsi l'entretien d'un patrimoine emblématique de la Thiérache.

### Chauny : les travaux du Marché couvert ont coûté 3,9 millions d'euros

À Chauny, la rénovation de la place du Marché couvert et de sa halle est désormais terminée. Cette opération de requalification, qui a profondément transformé le centre-ville pendant plus d'un an, aura coûté 3,9 millions d'euros, soit environ 10 % de plus que les prévisions initiales de 2022. Le chantier a bénéficié d'importantes subventions : la Région Hauts-de-France, le Département de l'Aisne, la communauté d'agglomération et plusieurs fonds publics ont permis de limiter la participation financière de la commune à 30 % du montant total, soit un peu plus d'1,17 million d'euros.

GUILLAUME BOTTON

**Industrie.** Réindustrialisation prenant en compte la sauvegarde de l'existant et des talents, attractivité économique par l'emploi industriel, partenariats concrets avec la Région et l'Etat, et positionnement affirmé contre les surtaxations, France Industrie Grand Est a bien l'intention de faire entendre sa voix.

# France Industrie Grand Est, le langage musclé au service de l'industrie



De gauche à droite, Sébastien Guenet (UIMM), Arnaud Bernier et Sébastien Renault (France Industrie Grand Est).

Née en 2018, France Industrie est une organisation issue d'une décision gouvernementale de co-construction de la politique industrielle nationale avec les Régions, en parallèle du dispositif Territoires d'Industrie. Représenté localement par des comités régionaux interindustriels, la structure rassemble les différentes filières de l'industrie, métallurgie, plasturgie, produits pharmaceutiques, chimie, agroalimentaire... Avec un objectif : déboucher sur des plans d'action interindustriels, promouvoir l'attractivité et la compétitivité industrielle à l'échelle des régions.

Créée en 2019 et réactivée récem-

ment, France Industrie Grand Est fédère les acteurs industriels d'un territoire riche de plus de 300 000 emplois pesant 15% de la totalité des salariés régionaux, une surreprésentation de trois points au-dessus de la moyenne nationale. Et donc une légitimité industrielle.

Le travail de France Industrie Grand Est priorise des axes majeurs, comme la représentation et l'influence autour des politiques publiques pour soutenir la compétitivité industrielle, l'accompagnement de la transformation des entreprises face aux grands défis que sont la décarbonation, la transition numérique, l'innovation et les compétences, la valorisation des

métiers et des savoir-faire et la coopération entre les acteurs économiques, institutionnels et académiques de la région.

## DES ACTIONS CONCRÈTES ET INNOVANTES

Sans doubler avec les actions des branches et des filières, à leur niveau, France Industrie Grand Est, depuis le lancement de son collectif régional, multiplie les rencontres, noue des partenariats et se lance dans des projets concrets, comme son intégration, aux côtés de la Région, dans le futur Plan d'attractivité et de réindustrialisation du territoire, ou comme sa participation au prochain Contrat de Plan Etat Région (CPER 2026-2030), avec notamment une étude sur le transport fluvial régional, à la demande de la Préfecture de région.

Autre sujet d'actualité évoqué par Arnaud Bernier, Chef de file France Industrie Grand Est, Administrateur UIMM Champagne-Ardenne : l'accompagnement des entreprises, en cours de séparation de leurs collaborateurs (difficultés passagères ou plans de licenciement) et dans le but de faciliter les reclassements. Les actions envisagées passent par les prêts de main-d'œuvre en amont des difficultés ou la détection de main-d'œuvre fragilisée au profit d'autres entreprises du réseau France Industrie susceptibles d'embaucher. C'est un consortium Etat-Région et branches professionnelles qui serait à la manœuvre. À partir de ce modèle

existant en Occitanie, France Industrie Grand Est espère protéger les talents industriels régionaux menacés de perte d'emploi.

Parmi d'autres projets, Sébastien Guenet, Délégué Général UIMM Champagne-Ardenne et Sébastien Renault, Chef de file France Industrie Grand Est, Président de Polyvia Grand Est, le syndicat national du plastique et des composites, évoquent la parution trimestrielle d'un observatoire régional interindustriel, riche de statistiques et d'analyses poussées pour en faire un outil opérationnel d'aide à la décision.

## NON À L'ÉCOCONTRIBUTION DU GRAND EST

Au hasard des sujets abordés lors de cette conférence de presse, Arnaud Bernier s'est emparé d'un sujet polémique pour France Industrie Grand Est : « Nous sommes contre l'écocontribution poids lourds comme nous sommes contre toutes les taxes qui viennent alourdir les entreprises, comme nous sommes contre le futur versement mobilité. Nous l'avons fait savoir au Président de la Région, fin septembre dernier. Nous sommes dans l'attente d'une réponse ». Conséquence de cette taxation pour lui : des répercussions néfastes de cette taxe sur les clients des transporteurs. Si l'écocontribution est bien en place, ce n'est pas le cas du versement mobilité régionale et on espère se faire entendre pour que ce dernier ne devienne pas une

réalité ». Sébastien Renault ajoute : « Est-ce aux entreprises de payer les transports en commun du grand public ? ».

Et enfin sur la réindustrialisation du Grand Est, l'opinion d'Arnaud Bernier : « On nous en parle beaucoup, notamment en matière de relocalisation et d'achats locaux. Force est de constater aujourd'hui que les acheteurs de nos clients se retournent à nouveau et en grande majorité vers des sources d'approvisionnement hors Europe pour accéder à des prix d'avant 2019 et ce phénomène s'est accentué depuis début 2025. Acheter local ne semble plus être la priorité, c'est un mouvement de fond assez récent que nous constatons ». Avec cette conclusion : « Nous saluons les implantations, mais nous battons aujourd'hui pour les entreprises qui sont déjà sur notre territoire. Se battre pour ne pas perdre ce qui existe déjà ». Sans oublier ce que pourrait être l'image souhaitée de l'attractivité du Grand Est, avec le courage d'afficher : « Ici, on a du boulot ! ».

Autre annonce : le lancement de Business Industries Reims, les 28 et 29 avril 2026, la première édition d'un salon dédié à la sous-traitance industrielle régionale au Parc des Expositions de Reims. Un événement qui réunira 200 exposants de B to B de la sous-traitance industrielle, mais également un événement régional pédagogique ciblant les jeunes, via un partenariat avec le Rectorat de Reims.

GÉRARD DELENCLOS

**Logement.** Le nouveau programme de Mon Logis de 103 logements, qui seront livrés en décembre à Pont-Sainte-Marie (Aube), veut favoriser les échanges pour rompre l'isolement des séniors.

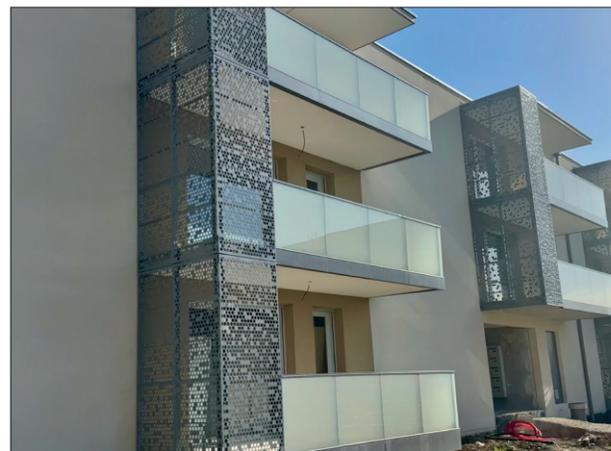
# Un écoquartier intergénérationnel sur l'ancien camp militaire

Une partie des logements se destine aux jeunes actifs, une autre aux familles et une partie des logements collectifs accueilleront des personnes âgées, le tout autour d'une salle commune. Le programme porté par Mon Logis en partenariat avec le promoteur CSI comprend 23 pavillons, 80 logements collectifs et une salle commune pour un investissement de 13 millions d'euros HT. Livré en vente en l'état de futur achèvement (VEFA), il qui s'achèvera fin décembre pour emménager les résidents à la fin du premier trimestre 2026. « La salle commune accueillera des événements pour nos séniors pour faire en sorte qu'il n'y ait pas d'isolement. Cela permet un réel échange entre les séniors, nous avons déjà créé une salle commune sur La Chapelle-Saint-Luc avec un accompagnement pour aller au cinéma. L'intergénérationnel dépend aussi des gens qui vivent dans le quartier. Ici c'est propice, c'est un bel environnement », explique Céline Varenne - directrice générale adjointe de Mon Logis Groupe Action Logement lors d'une visite de chantier.

Le nouveau quartier traduit l'implication de Mon Logis en faveur de la décarbonation, de la création de logements durables conçus par le cabinet d'architectes Téqui Pointeau et du développement de solutions adaptées aux besoins des habitants, notamment via son concept Idéal Senior. Pour le maire de la commune, Pascal Landréat, la proximité des commerces et services doit contribuer à la création d'un écoquartier, d'un lieu de vie dans un environnement végétalisé avec des essences adaptées au changement climatique. Ce projet, construit sur l'ancien camp militaire du Moulinet poursuit la mutation du site et projette le quartier sous un nouvel angle.

M-B.P

Le programme porté par Mon Logis en partenariat avec le promoteur CSI comprend 23 pavillons, 80 logements collectifs et une salle commune.



**Politique.** La 11<sup>e</sup> édition de Passion d'Entreprendre a réuni le jeudi 6 novembre, à Laon, entrepreneurs, exploitants agricoles et acteurs économiques du territoire. Cette soirée de gala, organisée par Aisne Avenir, la CCI et la Chambre d'Agriculture de l'Aisne a mis en lumière les réussites locales.

# L'excellence entrepreneuriale axonaise célébrée



Les lauréats des Trophées 2025.

Devenu incontournable dans le paysage économique axonais, Passion d'Entreprendre s'est tenu à la Maison des Arts et Loisirs, à Laon. Six Trophées

de la Performance 02 ont été remis lors de cette soirée distinguant des entreprises exemplaires en matière d'innovation, de développement et de responsabilité sociale.

Cette année, l'événement a réuni dirigeants, partenaires économiques et acteurs publics, avec pour objectif de célébrer les réussites du bassin axonais et de stimuler l'attractivité économique du territoire.

## PATRIMOINE ET INNOVATION AU CŒUR DES DÉBATS

Le thème 2025 a établi le lien entre l'histoire économique et architecturale de l'Aisne et les perspectives d'avenir. Un débat a rassemblé des figures emblématiques du territoire comme Jean-Noël Pfaff pour le Champagne Pannier et son ancrage viticole international, Jean-Pierre Balligand du Campus Familistère qui conjugue patrimoine industriel et innovation territoriale, Philippe Roumilhac de la Fondation du Patrimoine sur le financement et la sauvegarde des sites locaux, François Hoche du Moulin Hoche pour la transmission artisanale et le savoir-faire familial, et Marc Leroy de Tubest, industrie centenaire qui célèbre ses 100 ans en 2025.

## LES LAURÉATS

Caisse d'Épargne de l'international :

- CIFRA (spécialisés dans la fabrication de film plastique et dans le recyclage de plaques, feuilles, tubes et profilés) avec comme slogan « Plastique Recyclé, Planète Préservée »

Crédit Agricole de l'innovation Ag'Tech :

- L'entreprise Marechalle (vente et réparation de matériel agricoles, ainsi que fourniture des pièces détachées)

Fiteco Entrepreneuriat :

- STI, entreprise de tuyauterie industrielle

Orange de la transformation digitale :

- Terres de talents (magasin alimentaire tenu par des agriculteurs)

GRDF Bioéconomie :

- Enosis (Pionnier français du recyclage du CO2 en gaz et carburants renouvelables par méthanation biologique)

TotalEnergies Rev3

- Tereos

Parmi les distinctions qui étaient attendues, le Trophée Caisse d'Épargne - International mettait à l'honneur trois entreprises axonaises rayonnant sur les marchés internationaux. Châssis France à Chauny, PME familiale labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant, conçoit des châssis et mobiliers haut de gamme. Sodeleg à Athies-sous-Laon, spécia-

lisée dans les légumes déshydratés, emploie 80 salariés et 70 saisonniers, avec 75% de sa production exportée. CIFRA à Château-Thierry est intervenu dans le recyclage, la plasturgie et les solutions de refroidissement pour les installations nucléaires d'EDF en Europe.

LUCIE BRASSEUR

**Énergie.** Le groupe VALOREM lance une campagne de financement participatif pour accompagner l'étude de faisabilité d'un parc éolien à Lehaucourt. Ouvert le 3 octobre aux habitants du Pays du Vermandois, puis élargi à la région Hauts-de-France le 17 octobre, ce projet ambitionne de collecter entre 200 000 et 300 000 euros pour financer les études préalables à l'installation de trois éoliennes.

# Lehaucourt : un parc éolien de trois machines financé par les citoyens ?



Depuis le 17 octobre, les habitants des Hauts-de-France (taux de 4% et plafond de 5 000 euros) peuvent aussi contribuer.

En lien étroit avec les élus de Lehaucourt, l'opérateur français VALOREM étudie l'implantation de trois éoliennes à l'est de la commune. Chacune

d'une puissance d'environ 4,5 MW et d'une hauteur de 180 mètres en bout de pale, elles seront positionnées à au moins 500 mètres des habitations, soit la distance mini-

male imposée par la réglementation française. Entreprise à mission depuis 2021 et pionnière de l'éolien depuis 1994, VALOREM développe une transition énergétique partagée et solidaire. « Le futur parc éolien de Lehaucourt contribuera à valoriser les ressources locales, à renforcer l'indépendance énergétique et à soutenir l'économie du territoire », souligne Delphine Rosignol, cheffe de projet du groupe.

## DES ÉTUDES APPROFONDIES EN COURS

Les études techniques et environnementales nécessaires à la définition du projet sont actuellement menées par des bureaux d'études indépendants. Un mât de mesure du vent a été installé en janvier 2025 pour plus d'un an, afin de déterminer avec précision la vitesse moyenne et les directions du vent à hauteur de pale. Ces données permettront d'estimer la produc-

tion électrique et de sélectionner les technologies adaptées. L'étude acoustique garantira le respect de la réglementation très stricte : l'émergence sonore des éoliennes ne devra pas dépasser 5 décibels le jour et 3 décibels la nuit par rapport au bruit ambiant. Des sonomètres seront installés à l'automne au niveau des habitations proches pour mesurer le niveau de bruit existant. Le bureau d'études CERE Environnement de Saint-Quentin réalise également un inventaire complet des espèces (oiseaux, chauves-souris, flore et petite faune) pendant un cycle biologique annuel, ainsi qu'une analyse paysagère des points de vue emblématiques et du patrimoine local.

## UN FINANCEMENT PARTICIPATIF À DEUX NIVEAUX

La collecte s'organise en deux temps : du 3 au 16 octobre, la priorité a été donnée aux habitants de

la Communauté de communes du Pays du Vermandois avec des conditions préférentielles (taux bonifié de 4,5% et plafond d'investissement de 10 000 euros). Et depuis le 17 octobre, les habitants des Hauts-de-France (taux de 4% et plafond de 5 000 euros) peuvent aussi contribuer. VALOREM affiche une solide expérience du financement participatif : depuis 2012, l'entreprise a levé plus de 58 millions d'euros via cette modalité et mobilisé 8 800 prêteurs, avec toutes les échéances de remboursement honorées conformément au calendrier contractuel.

Le projet a obtenu le label Financement Participatif pour la Croissance Verte du ministère de la Transition Écologique, garantissant son inscription dans les objectifs nationaux en matière d'énergies renouvelables.

LUCIE BRASSEUR

**Automobile.** Alors que le groupe a mis à l'arrêt ses usines de Poissy, Mulhouse et Sochaux en raison de la baisse de ses ventes en Europe, la fonderie ardennaise, elle, tourne même à plein régime. Explications.

# Stellantis, l'exception ardennaise

En raison d'un contexte difficile, Stellantis, qui a vu ses ventes baisser de 10% en Europe, a dû adapter le rythme de production de plusieurs de ses usines en France, Italie, Espagne, Pologne et Allemagne. Pas question pour autant de mettre la production en pause à la fonderie des Ayvelles, dans les Ardennes, épargnée par ces mesures.

## BIEN ENGAGÉ DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Lors de la récente visite de la présidente de l'Assemblée Nationale, Yaël Braun-Pivet, Stéphane Dubray, le directeur du site, a au contraire montré son optimisme quant à l'avenir immédiat de l'unité ardennaise. Fondé en 1971 et forte d'une expérience de plus de 50 ans, le premier employeur privé champardenais, qui fait actuellement travailler 2 160 collaborateurs, présente en effet l'avantage d'être au meilleur niveau compétitif mondial en France parce que « son site multi-énergie peut, lorsqu'il est ralenti par la baisse sur l'électrique, se rabattre sur le thermique ».

Stéphane Dubray rappelle que la fonderie a bénéficié de deux tournants importants lors des cinq dernières années : l'attribution des carters de la machine électrique en 2020 et la fabrication de culasses pour les moteurs hybrides en 2023.



Stéphane Dubray (photo ci-contre) directeur du site des Ayvelles (ci-dessus) : « Nous sommes toujours à la recherche du meilleur niveau de performance ».

Ce qui, selon le dirigeant, a permis « grâce à la puissance financière du groupe, qui a investi ces cinq dernières années 45 millions d'euros pour la transition énergétique et 33 millions d'euros sur la partie hybride, de transformer l'outil de production pour passer du tout thermique vers l'électrique et l'hybride ».

Et Stéphane Dubray d'ajouter : « On a ainsi ici, sur 4 130 m<sup>2</sup> de surface, un très fort potentiel industriel nous permettant de produire quotidiennement 26 000 pièces en fonte et 20 000 pièces en aluminium ». Dans le catalogue de pièces made in Ardennes, figurent aussi des pièces

de liaison au sol indépendantes des types de motorisation : cornes de berceaux, pivots avant et arrière, culasses purement thermique et hybrides, carters (200 000 par jour), et boîtiers différentiels « plus un produit qui nous a récemment été attribué sur un marché remporté et qui sera prêt pour 2030 et représentera un volume d'affaires de 3 000 pièces par jour ».

## PAS D'AVENIR SANS COMPÉTITIVITÉ

« Nous sommes dans un monde en guerre économique et, face à l'agressivité de nos concurrents chinois et

indiens, notre usine se doit d'être au meilleur niveau mondial tant au niveau des prix que de la qualité. C'est la condition sine qua non pour gagner des marchés. Notre compétitivité et les 50 ans d'expérience de la fonderie des Ayvelles dans un métier très technique comme le nôtre, ce n'est pas rien. Ça compte beaucoup dans le niveau de performance que nous avons atteint », remarque Stéphane Dubray.

Au-delà de la performance économique pure, l'usine ardennaise travaille aussi sa décarbonation. « On veut à la fois de l'autonomie énergétique pour ne pas dépendre des fluctuations du marché, c'est crucial pour nous. Nous avons donc plusieurs projets d'installations de parcs photovoltaïques et même agrivoltaïque pour le captage d'énergie électrique. L'ensemble de ces réalisations doivent nous donner une capacité supplémentaire de 17,8 mégawatts/heure. On espère arriver en 2028 à 23% d'énergie d'origine électrique, ce qui est crucial pour nous qui fondons de la matière. » Pour mettre en place ce modèle économique, le groupe passera par un tiers qui fera

les investissements à sa place. « Nous garantirons pour notre part un prix de l'énergie pendant 20 ans. » Un projet biogaz est aussi programmé avec Ardenne Métropole en utilisant les déchets de l'agglomération.

Pour rester à ce niveau d'excellence, le site assure aussi beaucoup d'actions de formation (25 000 heures par an dont 15 000 en interne grâce à 70 collaborateurs qui ont formé 736 de leurs partenaires en 2024)

« car il n'y a pas d'usine compétitive sans hommes et femmes au meilleur niveau ».

L'ex-usine PSA contribue aussi à la formation plus classique d'étudiants (du Bac au niveau ingénieur) au rythme annuel de 36 alternants.

« Le grand défi, aujourd'hui, est de garder ce niveau de compétitivité au moment où on est

en train de travailler sur les pièces du futur. Et nous avons des atouts pour cela car nous disposons d'un important parc machines, capable d'être modifié sans dépenser trop d'argent. C'est à quoi vont s'atteler une vingtaine de personnes qui travaillent sur l'industrialisation ».



PASCAL REMY

**Industrie.** Après l'abandon de l'activité tubes de cuivre en 2022, le groupe KME va procéder à l'arrêt de la fonderie de Tréfimétaux qui emploie 35 personnes à Fromelennes. Un énième coup dur pour l'économie ardennaise en cette fin d'année.

# La fonderie de Tréfimétaux menacée

Repreneur de l'usine Tréfimétaux auprès du Finlandais Cupori en 2019, le groupe KME vient d'annoncer son intention de fermer la fonderie qui reste la seule activité existante sur le site de la Pointe des Ardennes avec 35 salariés.

L'annonce a été faite aux instances syndicales par le directeur de la PME, Denis Legrand, le 16 octobre lors d'un comité social et économique extraordinaire tenu à Givet. Un CSE censé faire le point sur la situation économique de l'entreprise locale et sur un plan de réorganisation des usines européennes du groupe, dont celle de Fromelennes. Ce qui avait déjà mis en émoi les 35 salariés produisant encore des billettes ou lingots.

Cette mesure a été confirmée de façon officielle, jeudi 30 octobre, aux délégués syndicaux à l'occasion de l'ouverture de la procédure de sauvegarde, première étape officielle de ce projet de fermeture d'une unité qui avait été rescapée il y a trois ans.

Tout au long de cette journée, les



Élus locaux et représentants syndicaux ont fait bloc dans les locaux du ministère de l'Industrie pour défendre la fonderie Tréfimétaux de Fromelennes.

parties ont discuté des modalités du dispositif, de la mise en place d'un accord collectif de méthode, de l'échéancier futur tout en désignant les différents experts et avocats appelés à suivre ce dossier.

Après avoir énuméré les paramètres économiques qui l'amènent

à envisager la disparition de la fonderie, sa ligne directrice, l'employeur s'est engagé à remettre prochainement un document aux instances syndicales qui procéderont alors à des amendements destinés à limiter la casse sociale.

Pour Rachid Belkebir, le secré-

taire adjoint de l'Union Locale CFDT de Givet-Vireux qui a travaillé durant 45 ans chez Tréfimétaux, « cette nouvelle restructuration opérée par KME représente une deuxième couche du démantèlement de l'entreprise, laquelle avait déjà perdu 117 emplois lors de l'arrêt de la tuberie en 2023. Après l'abandon de ce savoir-faire, KME s'attaque maintenant au dernier vestige existant sur les 50 hectares occupés par Tréfimétaux dans ce secteur géographique, à savoir la seule fonderie française de cuivre ».

## DES OBLIGATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES POUR L'EMPLOYEUR

La veille de cette réunion, une délégation menée par Pierre Cordier, le député de la circonscription, et constituée de représentants de la CFDT et d'élus locaux dont Mathieu Sonnet, vice-président de la communauté de communes Ardennes Rives de Meuse en charge de l'économie, et Pascal Gilliaux, le maire de Fromelennes,

avait été reçue par le ministre délégué chargé de l'industrie, afin d'aborder ce sujet douloureux.

Au cours de cette rencontre, Sébastien Martin a rappelé que le groupe KME, s'il confirmait la disparition de la fonderie ardennaise, avait l'obligation en matière sociale de chercher un repreneur comme l'impose la loi Florange depuis 2014. Le ministre s'est aussi engagé à solliciter des entreprises françaises pour assurer le sauvetage de la fonderie.

Enfin, les élus locaux et représentants du personnel qui entendent explorer toutes les pistes pour empêcher le scénario funeste que KME avait déjà envisagé en 2015.

La Dreal sera aussi sollicitée pour obliger KME, avant son très probable départ, à dépolluer les cinq hectares de terrain qu'il occupe sur place dans le cadre de ses obligations environnementales. Tous ces sujets seront abordés au fil du calendrier de réunions programmées jusqu'à la mi-janvier 2026.

PASCAL REMY

**+ 4,5 Mds€**

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2025, le solde commercial FAB/FAB de la France s'améliore de 4,5 milliards d'euros par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2025 et atteint -17,4 milliards d'euros. Le solde des matériels de transport, après un fort repli au trimestre précédent, s'améliore nettement, porté par le dynamisme des livraisons de produits aéronautiques. Le solde énergétique s'améliore pour le deuxième trimestre consécutif. Le solde agricole progresse légèrement et redevient excédentaire pour la première fois depuis le 2<sup>e</sup> trimestre 2024. Le solde commercial avec les pays hors Union européenne s'améliore nettement, en particulier avec l'Asie et l'Afrique. Il atteint un niveau record avec le Proche et Moyen-Orient. (INSEE)

**- 0,3 %**

Entre juin et septembre 2025, l'emploi salarié du secteur privé diminue de 0,3 % (soit -60 600 emplois), après une hausse de 0,2 % au trimestre précédent (soit +43 400 emplois). Sur le trimestre, les contrats en alternance (d'apprentissage et de professionnalisation) contribuent pour environ deux tiers à la baisse de l'emploi salarié privé. Sur un an, l'emploi salarié privé baisse de 0,5 % par rapport à l'année précédente (soit -112 100 emplois) ; c'est le quatrième trimestre consécutif de recul sur un an après presque quatre années de hausse. Il excède encore largement son niveau d'avant-crise sanitaire (fin 2019), de 5,2 % (soit +1,0 million d'emplois). (INSEE)

**- 0,2 %**

Au troisième trimestre 2025, l'emploi intérimaire diminue légèrement (-0,2 %, soit -1 700 emplois), après une hausse de même ampleur au trimestre précédent (+0,2 %, soit +1 300 emplois). Il se situe ainsi 2,6 % au-dessous de son niveau du troisième trimestre 2024 (soit -18 600 emplois) et 8,6 % au-dessous de son niveau d'avant-crise sanitaire (soit -67 000 emplois).

Pour mémoire, dans cette publication les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur de l'intérim qui les rémunère (au sein du tertiaire marchand), quelle que soit l'activité de l'entreprise où ils effectuent leur mission (agriculture, industrie, construction, tertiaire). (INSEE)

## La Bourse

### PRÊT BP IMPACT

ÊTRE UNE BANQUE POPULAIRE, c'est proposer une solution de financements qui récompense vos engagements responsables

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.  
Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.  
BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Getty Images



### COTATIONS AU 6/11/25

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	8 074,23	- 1,54%
SBF 120	6 097,18	- 1,57%
Nikkei	50 212,27	- 2,13%
Dow Jones	47 085,24	- 1,30%
Eurostoxx 50	5 669,13	- 0,64%

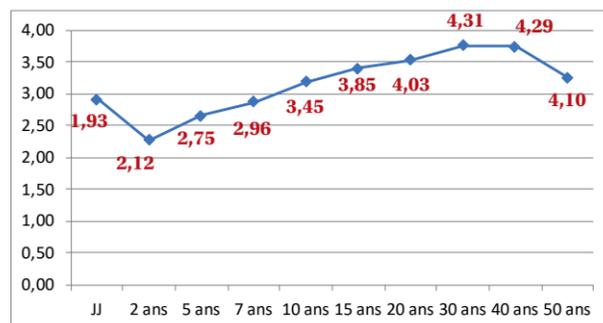
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1506	- 0,96%
Livre Sterling	0,8807	+ 0,13%
Yen	176,89	- 0,97%
Dollar/Yen	153,70	- 0,04%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,351	+ 0,016
Euribor 10 ans	2,664	+ 0,042

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	1,929	- 0,002
Euribor 1 mois	1,865	- 0,028
Euribor 3 mois	1,990	- 0,076
Euribor 6 mois	2,130	+ 0,007
Euribor 12 mois	2,212	+ 0,027

FRANCE ETAT		
BTAN 2 ans	2,116	+ 0,010
BTAN 5 ans	2,754	+ 0,021
OAT 7 ans (TEC	2,957	+ 0,024
10) OAT 10 ans	3,451	+ 0,030
OAT 30 ans	4,310	+ 0,048
OAT 50 ans	4,098	+ 0,024

### COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2025 %)		
ARCELORMITTAL	32,49	+ 0,45
BNP PARIBAS	65,98	+ 0,11
CARREFOUR	12,86	- 0,06
CRÉDIT AGRICOLE	15,53	+ 0,17
EXEL INDUSTRIES	35,30	- 0,18
L.V.M.H.	612,80	- 0,04
LAURENT-PERRIER	93,80	- 0,09
MICHELIN	28,23	- 0,11
NEXANS	125,60	+ 0,21
KERING	302,85	+ 0,27
HAULOTTE-GROUP	2,04	- 0,23
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	43,06	- 0,26
RENAULT	34,45	- 0,27
SAINT-GOBAIN	82,66	- 0,04
SANOFI-AVENTIS	85,23	- 0,09
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	54,64	+ 1,01
VALLOUREC	16,42	- 0,00
VEOLIA	29,04	+ 0,07
VINCI	117,15	+ 0,17
VRANKEN-POMMERY	11,60	- 0,12

EMPRUNTS D'ETAT	JAPON	USA	EURO
JJ	0,29	4,02	1,93
2 ans	0,94	3,62	2,00
5 ans	1,24	3,75	2,26
10 ans	1,69	4,14	2,66
30 ans	3,09	4,73	3,25

### Stablecoins :

« La rupture économique, ou idéologique, réside dans la privatisation possible de la monnaie »

Il y a plus d'un quart de siècle, les Européens ont réussi leur plus grand saut de souveraineté ; l'euro est aujourd'hui un succès impressionnant y compris politiquement avec le soutien - record - de 83% des Européens selon l'Eurobaromètre. Pour autant, notre souveraineté monétaire se trouve aujourd'hui face à trois ruptures majeures : technologique, économique et politique.

La rupture technologique est liée au développement de la tokenisation, c'est-à-dire la capacité à échanger, via des registres distribués tels que la blockchain, des actifs financiers, des informations ou des contrats juridiques. Cette innovation a d'abord été liée au bitcoin, hautement volatil. Aujourd'hui, la promesse des stablecoins est de se maintenir à parité avec une monnaie officielle grâce à un adossement à des actifs liquides dans la monnaie de référence. À ce jour, les stablecoins sont pour 99% libellés en dollars des États-Unis et émis par des acteurs non européens.

La rupture économique, ou idéologique, réside dans la privatisation possible de la monnaie. Les plus grands émetteurs de stablecoins - Circle et Tether - sont des entités privées non bancaires, qui échappent aux mécanismes traditionnels de régulation. Ce modèle remet en cause le système monétaire à deux niveaux - banque centrale et banques commerciales - qui assure aujourd'hui l'unicité, la stabilité, et in fine la confiance dans la monnaie.

### UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR POUR L'EUROPE

Enfin, la rupture politique tient à la stratégie de l'administration Trump, incarnée dans un de ses premiers décrets : interdiction des travaux sur le développement d'une monnaie numérique de banque centrale, promotion des stablecoins en dollars et volonté affichée de faire des États-Unis le leader mondial de la finance tokenisée. L'objectif déclaré est de renforcer l'emprise internationale du dollar et, indirectement, de faciliter le financement du déficit budgétaire américain. Le risque est celui d'une « dollarisation numérique » qui marginaliserait l'euro dans les usages internationaux.

Toutefois, une circulation incontrôlée des stablecoins sur des plateformes d'échange partout dans le monde pourrait finir par miner la confiance dans leur parité dollar. Et la suprématie du dollar pourrait finir par souffrir des attaques répétées de l'administration contre l'indépendance de la Réserve fédérale. En un mot, les bouleversements sont réels mais leur dénouement reste incertain. La suite de la tribune : [www.banque-france.fr/fr/interventions-gouverneur/stablecoins-la-rupture-economique-ou-ideologique-reside-dans-la-privatisation-possible-de-la-monnaie](http://www.banque-france.fr/fr/interventions-gouverneur/stablecoins-la-rupture-economique-ou-ideologique-reside-dans-la-privatisation-possible-de-la-monnaie)

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

# Gérald Darmanin segmente l'offre de prisons selon le profil des détenus

**Sécurité.** Le ministre de la Justice lance les 50 premières cellules du quartier de semi-liberté en préfabriqué au centre de détention de Troyes-Lavau. Un moyen d'adapter les conditions de détention en fonction du profil des détenus.



Gérald Darmanin dans l'Aube acte le chantier de mise en place du quartier de semi-liberté au centre pénitentiaire de Troyes-Lavau.

Les premiers quartiers de semi-liberté (QSL) devraient être inaugurés en novembre 2026 à la prison de Troyes-Lavau. Pour répondre au manque de place - 6 000 détenus disposent d'un matelas au sol à ce jour en France - et tandis que le nombre de prisonniers continue d'augmenter, + 6,6 % en 2024, Gérald Darmanin, ministre de la Justice, veut « changer la politique carcérale en classifiant les établissements selon la dangerosité des détenus ». Les appels d'offres ont été actés fin octobre et la production des modules va pouvoir commencer en usine pour accélérer la construction de QSL.

Il s'agit ainsi de différencier et d'adapter les conditions de détention en fonction des détenus. Les QSL doivent leur permettre de suivre des activités pour préparer leur sortie à proximité et réaliser des travaux d'intérêt général favorisant leur réinsertion. « En France, il y a, sur les 85 000 détenus, 16 000 auteurs de délits routiers. Les gens qui sont auteurs de délits routiers dont le juge a considéré dans sa grande indépendance qu'il fallait mettre en prison, n'ont pas besoin de la même sécurité, ni du même de besoin de réinsertion que quelqu'un condamné à 20 ans de prison parce qu'il a été l'auteur de plusieurs assassinats », poursuit le Garde

des Sceaux.

## SÉCURITAIRE MAIS DEUX FOIS MOINS CHER

Les QSL seront accolés aux établissements pénitentiaires mais à l'extérieur de l'enceinte, permettant d'externaliser les parloirs ou l'accès aux soins, les détenus étant plus autonomes. Construits en usine en 3D ou 2D, les modules préfabriqués en béton, béton-acier ou béton-bois, seront ensuite assemblés sur site. Une conception livrable en 18 mois, au lieu des cinq ans requis pour la construction d'une prison traditionnelle, qui permet de réaliser les économies d'échelle d'un process industriel prédéfini.

1 500 places sont ainsi installées dans 17 centres en France métropolitaine et à la Réunion, pour un investissement de 200 000 euros la place au lieu de 400 000 euros dans une prison traditionnelle. Pour autant, les systèmes constructifs retenus garantissent la qualité, la pérennité et la sûreté des exploitations. « On ne fait pas du modulaire pour faire "cheap" », explique Guilhem Blanchard, directeur de l'agence publique pour l'immobilier de la justice.

Le Garde des Sceaux a ainsi fait le tour des établissements pénitentiaires de l'Aube lundi dernier et lancé le premier chantier de QSL

en préfabriqué pour les personnes détenues en semi-liberté. Les cinquante places construites à Lavau s'ajoutent aux 20 places disponibles à ce jour.

## DE CLAIRVAUX À VILLENAUXE-LA-GRANDE

« Ce n'est pas évident d'avoir des élus extrêmement courageux à quelques mois des échéances électorales. On en a besoin pour la sécurité de nos concitoyens. On ne peut pas être à la fois celui qui veut de l'hyper sécurité partout et, en même temps, ne pas construire de prison chez soi », souligne le ministre de la Justice, saluant la politique sécuritaire menée notamment par le maire de Troyes, François Baroin.

Gérald Darmanin a débuté son périple aubois à Clairvaux. Un site qui enfermait 80 détenus condamnés à de lourdes peines et qui contribuait largement à l'économie locale. L'ancienne prison, aujourd'hui propriété du ministère de la Culture, pourrait rechanger d'affectation. « Ce que j'ai vu est assez différent de ce qu'on m'en a dit. Nous avons fermé un site alors que nous avons besoin de prisons en France, cela peut être a priori paradoxal. Je ne vais pas donner un avis comme cela, je fais attention à l'argent public. Je vais essayer de comprendre ce qui a poussé un de mes prédécesseurs à fermer un site, alors que nous avons besoin de prisons en France ». Gérald Darmanin ouvre donc le dossier de Clairvaux, soutenu par les élus du territoire

et les parlementaires. « Devant les enjeux très importants que nous avons contre l'islamisme radical, contre la criminalité organisée, nous ne pouvons pas balayer d'un revers de la main un site comme celui-ci. » Réflexion, réunion, discussion et sans doute retour à Troyes sont au programme pour statuer sur le projet à donner à Clairvaux, site sur lequel il a rendu hommage au personnel de l'ancienne prison.

Gérald Darmanin s'est d'ailleurs prononcé sur les conditions des agents : « Nous recrutons cette année 1 000 agents pénitentiaires supplémentaires. Ça ne rattrapera pas toutes les difficultés des temps passés, mais ça va les rattraper en partie », saluant les arbitrages budgétaires favorables au ministère de la Justice. « Je rappelle qu'avec l'Armée, ce sont les deux seuls ministères qui connaissent une progression très importante de leurs crédits. Ce qui se joue dans nos prisons françaises, c'est la sécurité du quotidien pour l'ensemble de nos concitoyens. Trop de gens organisent leur trafic, utilisent des téléphones, commanditent des assassinats depuis leur prison ».

## OUVERTURE DE QSL ET DE QHS

Le ministre se rendait justement à Villenauxe-la-Grande dans l'après-midi après une séance au Palais de Justice où il a rencontré les représentants du barreau de Troyes. Une prison prête à recevoir 200 détenus, fermée en partie faute de personnel. « C'était un peu absurde d'avoir des prisons vides alors que

nous en avons besoin. J'ai pris des décisions et je remercie les syndicats de la pénitentiaire qui m'ont accompagné pour réarmer cette prison en nombre d'agents et la rouvrir ». Un arbitrage assorti d'un récent décret qui statue sur l'augmentation de rémunération des agents.

Le centre pénitentiaire de Troyes-Lavau a quant à lui ouvert en décembre 2023 après la fermeture de la prison Hennequin du centre-ville de Troyes. Sur les 25 hectares, il accueille 440 détenus hommes sur les 476 places disponibles, soit un taux d'occupation de 93 %. « Nous sommes dans un établissement à sécurité adaptée, sans mirador, ni filet anti-hélicoptère », précise Danièle Boilée, directrice du centre pénitentiaire de Troyes-Lavau.

L'établissement d'insertion active abrite des infrastructures qui permettent de travailler sur la prise en charge des personnes détenues pour prévenir la récidive avec un pôle de réinsertion et de prévention de la récidive. Une prison récente, dont l'extension en préfabriqué préfigure les prisons de demain avec des équipements et un fonctionnement moins coûteux, prévus pour les détenus en semi-liberté qui retournent en cellule le soir. À l'opposé, le Garde des Sceaux construit aussi des quartiers de haute sécurité, QHS, pour les narcotrafiquants et la grande criminalité, comme dans les prisons du Pas-de-Calais et de l'Orne.

MARIE BÉATRICE PADIRAC



Le plan du futur quartier de semi-liberté.

**Municipales.** Les prochaines élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026 avec un mode de scrutin modifié pour les communes de moins de 1 000 habitants.

# Elections municipales 2026, mode d'emploi

Dans quatre mois se dérouleront les élections municipales, scrutin de proximité par excellence dans le cœur des Français. Si cette année, plusieurs réformes entrent en vigueur dans les très grandes villes et métropoles, la plus impactante devrait être celle liée à la loi du 21 mai 2025, qui vise à harmoniser les modes de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants. Une nouveauté qui marque la fin du panachage (qui autorisait jusqu'alors le vote en faveur de candidats de listes différentes). « Désormais, le mode de scrutin des communes de plus de 1 000 habitants est généralisé », précise-t-on au niveau du ministère de l'Intérieur, en charge des élections. « Tous les conseils municipaux sont élus au scrutin de liste proportionnel à deux tours, avec une prime de 50% pour la liste arrivée en tête ». Fait nouveau pour ces communes de moins de 1000 habitants : pour être éligibles, les listes devront respecter la parité, avec alternance stricte femme/homme. Afin de faciliter la



Fait nouveau pour les communes de moins de 1000 habitants : les listes devront respecter la parité, avec alternance stricte femme/homme.

constitution des listes dans les plus petites communes, une dérogation a été prévue et une liste est réputée complète, même si elle comporte deux candidats de moins que la disposition prévue par la loi. Ainsi, pour les communes inférieures à 100 habitants, la loi prévoit que les listes

comportent 7 candidats mais elles seront réputées complètes si elles n'en comptent que 5. Pour les communes de 100 à 499 habitants, les listes pourront compter 9 candidats au lieu de 11 et pour les communes entre 500 et 999 habitants, 13 candidats seront acceptés sur les listes au

lieu de 15. Pour ces trois tranches, il est possible en revanche d'ajouter deux candidats supplémentaires en fin de liste, qui pourront être appelés à siéger au conseil municipal en cas de démission ou de départ d'un conseiller en cours de mandat.

## PREMIER TOUR LE 15 MARS 2026

La date limite des inscriptions sur les listes électorales est fixée au 4 février 2026 et la date de fin de candidature est quant à elle arrêtée au jeudi 26 février à 18 heures. Et si la date de début des candidatures est laissée à la libre appréciation des préfets, la campagne officielle se déroulera, elle, du 2 au 14 mars à 23h59, soit jusqu'à la veille du premier tour.

« À l'issue du premier tour du 15 mars, la liste qui aura obtenu la majorité absolue des suffrages recevra un nombre de sièges égal à la majorité des sièges à pourvoir », explique-t-on au ministère de l'Intérieur. Les autres sièges seront quant à eux répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne

entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrages obtenus.

Pour les communes dans lesquelles, un seul tour sera nécessaire, les élections des maires et des adjoints devront être effectuées par les conseils municipaux entre le 20 et le 22 mars.

Si aucune liste n'obtient de majorité absolue, un second tour sera organisé le dimanche 22 mars. « Seules les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés lors du premier tour sont autorisées à se maintenir pour le second tour », souligne le ministère de l'Intérieur. « Les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour ». En cas de second tour, les conseils municipaux devront être réunis entre le 27 et le 29 mars pour élire les maires et les adjoints.

BENJAMIN BUSSON

**Ferroviaire.** Erreur de cotes, la mise en service de l'électrification de la ligne Paris-Troyes retardée de quatre mois. Réouverture fin avril.

# Ligne Troyes-Paris : il va encore falloir attendre encore un peu



Visite de chantier organisée par la SNCF pour expliquer le retard de livraison, la sécurité primant sur les délais.

Si l'électrification de la ligne Troyes-Paris n'a jamais été si proche d'aboutir, il va toutefois encore patienter. Les cotes,

prises sur des plans datant des années 1970, se sont révélées être inexactes sur le terrain au moment du chantier. Un nouveau calcul a

donc été nécessaire pour rehausser de 70 cm le pont Sarrail de La Chapelle-Saint-Luc, l'un des trente ouvrages d'art du parcours. « Nous

ne faisons aucun compromis sur la sécurité », précise Priscille Rougier de la SNCF. Si les travaux n'affectent pas le budget du chantier, ils repoussent l'ouverture du pont à la circulation et aux riverains de quatre mois, tenant compte de la période hivernale durant laquelle les enrobés ne peuvent pas être réalisés.

## PARIS PLUS PROCHE DANS DEUX ANS...

La réhausse des ponts se fait par découpe des appuis pour permettre le levage du tablier du pont par vérins hydrauliques. Les mesures pour réaliser les nouveaux appuis devant être extrêmement précises pour éviter toute malfaçon. Une fois les murs latéraux équipés et le pont reposé dessus, la chaussée et les trottoirs peuvent être aménagés et le pont peut accepter les installations électriques avec la caténaire. Cette technique s'applique aux ouvrages d'art de bonne qualité comme c'est le cas du pont Sarrail. Une solution plus économique qu'une décon-

struction-reconstruction.

Le projet d'électrification de la ligne Paris-Troyes doit s'achever en 2028. La première phase portait sur l'aménagement des voies entre Gretz et Nogent-sur-Seine. Cette deuxième phase qui relie Nogent à Troyes coûte 266 millions d'euros. Elle est financée à 43 % par l'État, 23 % par la Région Île-de-France, 18 % par la Région Grand Est puis par les collectivités (dont le Département de l'Aube, de la Seine-et-Marne et Troyes Champagne Métropole). La SNCF doit ainsi électrifier 119 km de voies ferrées et installer 2 300 poteaux-caténaires. Trente ponts ou passerelles doivent être adaptés, comme le pont Sarrail, et une sous-station électrique sera aménagée à Saint-Mesmin. Dans quelques années, quand Troyes se rapprochera un peu plus de Paris pour le confort des voyageurs, on oubliera qu'à l'heure de l'IA, une erreur de cote sur des plans cinquantennaires a décalé le chantier de quatre mois.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

# Opinions

Communiqué du Conseil supérieur du Notariat

## Pacte Dutreil : les propositions d'amélioration du notariat

Instauré en 2003 pour faciliter la transmission des entreprises familiales et assurer leur pérennité, le dispositif du Pacte Dutreil, s'est alourdi, empâté au fil du temps et des lois de finances, devenant difficilement lisible pour les entrepreneurs et parfois même leurs conseils. S'il demeure un outil incontournable, les nombreuses modifications qu'il a connues l'ont rendu complexe et sujet à des pistes d'améliorations.

Depuis 22 ans, les notaires jouent un rôle central dans la mise en œuvre du Pacte Dutreil ; l'expertise et l'expérience leur donnent donc parfaite légitimité pour proposer aujourd'hui un certain nombre d'ajustements devenus nécessaires.

S'appuyant sur une enquête menée en début d'année auprès de 654 notaires et sur des travaux de plusieurs mois conduits par son Institut d'Etudes Juridiques (IEJ), le Conseil supérieur du notariat, en responsabilité émet plusieurs propositions destinées à consolider et pérenniser le dispositif du pacte Dutreil :

- Le renforcement de la performance des actifs dédiés à l'exploitation.

Il est ainsi proposé de :

- Revoir la notion d'utilité des biens inscrits au bilan pour mieux apprécier le caractère professionnel des actifs ;
- Maintenir un seuil de prépondérance de ces actifs, mais le renforcer de 50% à 70% (en ce compris la trésorerie) pour assurer une nécessaire souplesse dans la gestion de l'entreprise.

" Depuis 22 ans, les notaires jouent un rôle central dans la mise en œuvre du Pacte Dutreil ; l'expertise et l'expérience leur donnent donc parfaite légitimité pour proposer aujourd'hui un certain nombre d'ajustements devenus nécessaires. "

- Établir une présomption d'utilité de la trésorerie liée à l'activité opérationnelle de l'entreprise, selon des critères objectifs et lisibles.
- Les exigences légales liées aux fonctions de direction et de durée d'engagement et de conservation ont vocation à évoluer.

C'est pourquoi le notariat propose :

- D'ouvrir la gouvernance du groupe familial majoritaire au capital pour permettre l'exercice d'une fonction de gouvernance capita-

listique ;

- De renforcer la durée de l'engagement individuel de conservation de 4 à 6 ans. Cette proposition consensuelle d'augmenter la durée de l'engagement individuel de 50% vise à renforcer l'ancrage à plus long terme des bénéficiaires au capital de l'entreprise. Cet engagement s'ajoute à l'engagement collectif de 2 ans.

Le notariat demande enfin la suppression de certaines obligations déclaratives ne présentant aujourd'hui plus d'intérêt pour l'information de l'administration, mais toujours susceptibles d'entraîner des sanctions en cas d'omission.

Bertrand Savouré, président du Conseil supérieur du notariat, déclare :

« La profession notariale, grâce à son maillage et son expérience de terrain en mesure d'apporter son expertise aux politiques publiques. C'est ainsi que, convaincue de l'utilité du Pacte Dutreil, elle s'engage résolument pour son maintien mais souhaite qu'il y soit apporté certains ajustements. C'est à cette condition que sa durabilité sera renforcée et que ce dispositif atteindra son objectif de stabilité pour nos entreprises et donc de croissance pour l'ensemble de l'économie française ».



### Et le consommateur dans tout ça ?

"Qu'on parle de moi en bien ou en mal, peu importe. L'essentiel, c'est qu'on parle de moi !" Souvent appliquée par des célébrités et même récemment par des politiques accros à la médiatisation, la célèbre maxime du journaliste Léon Zitronne est-elle adoptée par le géant Shein ? Son alliance controversée avec SGM, qui a débouché sur l'ouverture de rayons dédiés au chantre de la *fast fashion* dans les allées des grands magasins du groupe a fait l'effet d'une bombe médiatique. Un coup marketing retentissant aux retombées hors normes. Des dizaines, voire des centaines de reportages, réactions ou commentaires plus tard, pas un habitant de l'Hexagone ne pouvait ignorer la nouvelle. Dans un premier temps, le pari médiatique a été remporté haut la main. Car face à leurs détracteurs, les deux partenaires ont un allié de poids : le consommateur. Ou plutôt 25 millions de consommateurs français, si l'on en croit les chiffres du e-commerce chinois.

Mais c'était sans compter sur la polémique, née dans la foulée, des ignobles poupées, qui aura au moins eu le mérite de mettre en lumière l'un des nombreux excès de ces plateformes. Si dans la foulée les autorités ont mis la pression sur les dirigeants du site, cela pose la question de l'impunité de ces géants du e-commerce qui arrosent chaque jour la planète en millions de produits, dont certains ne respectent ni la loi, ni les normes de sécurité, ni l'environnement, ni même l'intégrité du consommateur ou de leurs employés...

Mais, et on l'oublie bien trop souvent, cela pose aussi et surtout la question de la responsabilité du consommateur et du citoyen lui-même, face à la société qu'il veut bâtir. Dis-moi ce que tu consommes et je te dirai qui tu es.

BENJAMIN BUSSION

humeur

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou [redaction.pamb@legalnet.org](mailto:redaction.pamb@legalnet.org)

### le regard de Faro.

LES DÉPUTÉS SE PENCHENT SUR LE PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE



Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles

**Social.** Le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2026 institue un nouveau congé de naissance, dont l'entrée en vigueur est fixée à juillet 2027. Ce dispositif s'appliquera aux enfants nés ou adoptés à compter de cette date.

## Nouveau congé supplémentaire de naissance

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2026 crée un nouveau congé de naissance qui ne s'appliquera qu'à partir de juillet 2027 (enfants nés ou adoptés à compter de cette date).

■ Ce congé supplémentaire pourra bénéficier à chacun des deux parents, simultanément ou en alternance avec l'autre.

Sa durée serait d'un ou deux mois au choix du salarié, pris en une fois sans pouvoir être fractionné.

Le congé pourra être pris, soit à la suite du congé de maternité, de paternité ou d'adoption, soit postérieurement dans une période de neuf mois.

Le salarié devra prévenir l'employeur dans un délai qui sera fixé par décret entre 15 jours et un mois avant la prise du congé.



Le congé sera indemnisé par la sécurité sociale à hauteur de 70 % du salaire net antérieur au cours du premier mois et de 60 % le deuxième mois.

■ À compter de la même date de juillet 2027, les travailleurs indépendants devraient pouvoir percevoir une indemnité

supplémentaire de naissance pendant un mois ou deux mois au choix du parent. Son montant sera fixé par décret.

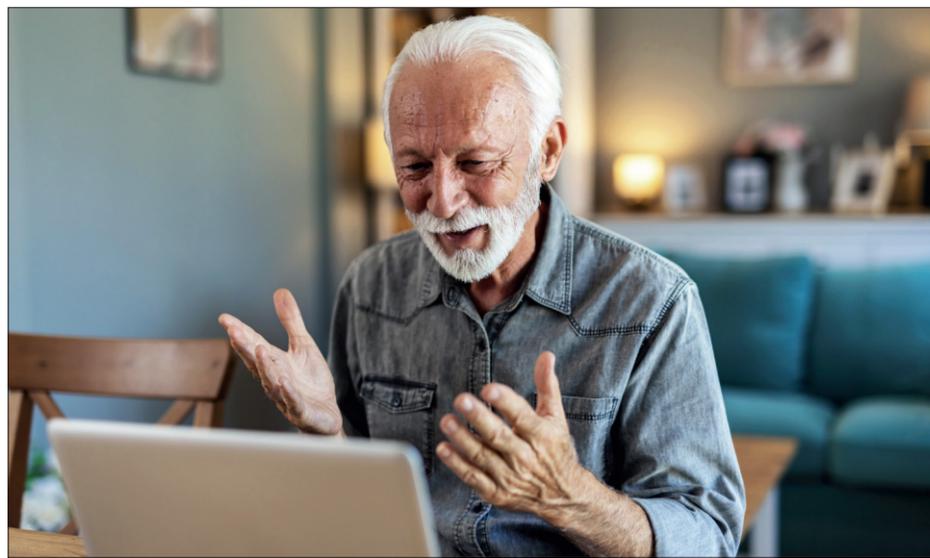
L'indemnité bénéficierait, à leur demande, à la mère et au père à condition qu'ils cessent ou continuent de cesser d'exercer leur activité à

l'expiration des huit semaines du congé maternité.

L'indemnité pourrait également bénéficier au conjoint de la mère, à la personne liée par un Pacs, au concubin ainsi qu'aux parents adoptifs, dès lors qu'ils sont affiliés au régime des travailleurs indépendants.

**Social.** Un « contrat de valorisation de l'expérience » (CVE) est institué, à titre expérimental, afin de promouvoir l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi âgés de 60 ans et plus.

## Un nouveau CDI pour les seniors au chômage



Issu des accords nationaux interprofessionnels de novembre 2024 sur l'emploi des seniors, un « contrat de valorisation de l'expérience » (CVE) vient d'être institué à titre expérimental pour favoriser l'emploi des chômeurs de 60 ans et plus.

■ Ce contrat à durée déterminée a vocation à se terminer par le départ à la retraite du salarié.

L'employeur peut mettre le salarié à la retraite dès qu'il remplit les conditions pour bénéficier d'une retraite à taux plein (âge et durée d'as-

surance ou âge du taux plein automatique). Le CVE peut aussi être rompu comme tout CDI (démission, licenciement, rupture conventionnelle).

La mise à la retraite doit respecter le préavis d'un mois ou de deux mois si l'ancienneté

est d'au moins deux ans.

Lors de sa mise à la retraite, le salarié bénéficie de l'indemnité de mise à la retraite. L'indemnité est exonérée de la contribution patronale de 30 %.

■ Le CVE peut être conclu par toutes les entreprises.

Le salarié doit avoir au moins 60 ans au moment de l'embauche (57 ans sur accord de branche étendu) et ne pas pouvoir bénéficier à titre personnel d'une retraite de base à taux plein.

Il ne doit pas avoir été employé dans l'entreprise qui l'embauche au cours des six mois précédents.

■ Rappelons que le CDD seniors, autre dispositif en faveur de l'emploi des chômeurs âgés, est un CDD de 18 mois maximum renouvelable une fois. Il s'adresse aux chômeurs de plus de 57 ans et ne prévoit aucune aide de l'État.

Loi 2025-989 du 24 octobre 2025

## Social

### Frais professionnels des salariés en télétravail



Un arrêté précise la position de l'administration sur l'assujettissement aux cotisations sociales des indemnités de frais professionnels des salariés en télétravail et met à jour les montants forfaitaires des frais pour l'année 2025.

■ L'ensemble des frais engagés par les salariés en télétravail sont des frais professionnels (local, meubles, matériel informatique). L'arrêté les classe en trois catégories:

- les frais fixes et variables liés à la mise à disposition d'un local privé pour un usage professionnel,
- les frais liés à l'adaptation d'un local spécifique, les dépenses d'acquisition du mobilier et du matériel informatique (ordinateur, imprimante...),
- les frais de matériel informatique (papier, cartouches d'encre...), les frais de connexion (internet, téléphone...) et de fournitures diverses.

■ L'employeur peut opter pour un remboursement forfaitaire des frais. Pour 2025, les indemnités de frais sont exonérées de cotisations sociales dans la limite de 10,90 euros par jour de télétravail hebdomadaire, ou de 2,70 euros par jour de télétravail dans la limite de 59,40 euros par mois.

■ L'exonération est plus large lorsque les indemnités forfaitaires sont prévues par une convention collective de branche, un accord professionnel ou interprofessionnel. En ce cas, l'exonération est plafonnée à 13 euros par jour de télétravail hebdomadaire, ou 3,25 euros par jour de télétravail dans la limite de 71,50 euros par mois.

■ L'arrêté s'applique à compter du 7 septembre 2025.

Arrêté TSSS2523915A du 4 septembre 2025

**En bref**

Retrouvez l'intégralité de votre journal sur **matot-braine.fr**

# Matot Braine

PETITES AFFICHES

## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.  
Seules les annonces présentes sur notre site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur [actulegales.fr](http://actulegales.fr)

### Avis d'attribution



#### Commune de DORMANS

##### Avis d'attribution de marché

POUVOIR ADJUDICATEUR : Commune de DORMANS, 4 place du Général de Gaulle - 51700 DORMANS - Tél. : 03.26.58.21.45 - Fax : 03.26.58.25.55.

OBJET DU MARCHÉ : Remise en état d'une partie du mur du parc du Château.

ATTRIBUTAIRE : Lelabour SAS, 15 rue de la Sablonnière - 51700 DORMANS, pour un montant de 109.434,50 € hors taxe. M2512018



Envoyer vos annonces par e-mail, pensez à l'environnement...

## Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE  
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777  
Société du groupe ForumEco  
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS  
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99  
Site internet : [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr)

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

**Principal associé :** Générale de Participations

**Gérant et directeur de la publication :** François HENRION

**Rédacteur en chef :** Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres  
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

### Ventes aux enchères

COLLET & LUNEAU  
Commissaires-Priseurs - Reims

**SELARL Thierry COLLET  
Séverine LUNEAU**  
Commissaires de Justice Associés  
**IVOIRE FRANCE - REIMS**  
HOTEL DES VENTES  
DE LA PORTE DE MARS  
25 rue du Temple - 51100 REIMS  
Tél. : 03.26.47.32.59  
Fax : 03.26.40.44.87  
E-mail : [contact@hdvreims.fr](mailto:contact@hdvreims.fr)  
[www.interencheres.com/51002](http://www.interencheres.com/51002)

#### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Mercredi 19 septembre 2025 à 14h

A la requête de Me CROZAT, après liquidation judiciaire de la SAS CALSIS

A la requête de Me RAULET, après liquidation judiciaire de la SAS ALNA SERVICES

A la requête de Me RIQUELME, après liquidation judiciaire de la SARL SANTA SKIN ART

A la requête de Me RANDOUX, après liquidation judiciaire de l'EARL AUX LEGUMES DE NOTRE JARDIN.

Vente volontaire à la requête d'un établissement bancaire pour les lots 50 à 56.

Vente en LIVE : [www.interencheres.com/51002](http://www.interencheres.com/51002)

#### TATOUEUR - RESTAURANT EXPLOITANT AGRICOLE - GARAGE

Benne VAIA 1 essieu - Pulvérisateurs - Gyrobroyeur - Dérouleuse à film plastique ELATEC - Deux serres de 34x6.50m

- Pont 2 colonnes Primetool - Démonte pneus HPI - Equilibreuse Primetool - Station de charge de climatisation TEXA

K707 - Fauteuils de tatoueur - Autoclaves etc..

Distributeur automatique FIBLING DISTRIBUTION à 30 casiers ventilés et réfrigérés.

Liste, photos, exposition et coordonnées sur [www.interencheres.com/51002](http://www.interencheres.com/51002)

Les lots seront vendus sur désignation à l'Hôtel des Ventes.

Les lots sont vendus en l'état - Paiement au comptant, espèces limitées, chèque certifié et deux pièces d'identité, carte bancaire. Frais en sus des enchères 14,28 % TTC pour le judiciaire et 15 % TTC pour le volontaire.

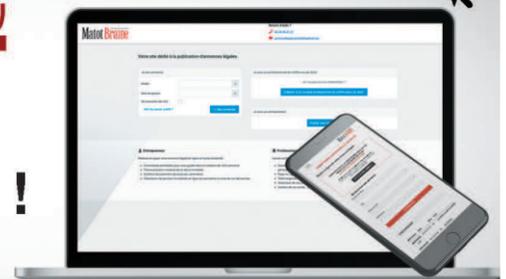
Photos et détails sur : [www.interencheres.com/51002](http://www.interencheres.com/51002)

M2512053

Matot Braine  
PETITES AFFICHES  
CHAMPAGNE-ARDENNE

[annonces.matot-braine.fr](http://annonces.matot-braine.fr)

Votre solution  
100 % digitale !



VOTRE ATTESTATION DE PARUTION IMMEDIATE  
24h/24 et 7j/7 !

Annances légales

## Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

## Adjudication



**Maître Ségolène  
JACQUEMET-POMMERON**  
SELARL JACQUEMET - cabinet  
d'Avocats  
Avocats au barreau de REIMS  
23 rue Clovis - 51100 REIMS  
Tél : 03.26.46.18.25

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le jeudi 11 décembre 2025 à 9h00

Description du bien / localisation : Une maison située à REIMS (MARNE 51100), 87 rue Edmé Moreau, cadastré section AI n°170.

Tribunal Judiciaire : REIMS (1 Place Myron Herrick).  
Date de la vente : 11 décembre 2025 à 9h00.

MISE À PRIX : 200.000 €EUROS

Visites : les 3 et 10 décembre 2025 entre 14h et 16h (Appeler Me David VASSEUR).

Cahier des charges et conditions de vente : consultable auprès du Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de REIMS ou auprès de la SELARL JACQUEMET, 23 rue Clovis - 51100 REIMS. Tél. : 03.26.46.18.25. M2511589

## Appel d'offres ouvert



## TROYES AUBE HABITAT

## Avis d'appel public à la concurrence

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR :  
47 rue Louis Ulbach - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.17.17

Email : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr  
Profil acheteur : <http://www.marches-publics.info>  
Numéro Siret : 341 498 061 000 17

Groupement de commandes : Non.

## 2. COMMUNICATION :

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien URL vers le profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos email et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2025-01-0094.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.

Contact : Karine SANCAN, service des marchés - Tél. : 03.25.71.17.17.

E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr

## 3. PROCEDURE :

TYPE DE PROCÉDURE : Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

La présente consultation succède à une procédure initiale partiellement déclarée sans suite.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION (JUSTIFICATIONS ET PIÈCES À PRODUIRE PAR LES CANDIDATS) :

Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ;

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

Le cas échéant, copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes indépendants ;

Certificat de Qualification Professionnelle Chef d'équipe chapiste

Liste des principaux travaux réalisés au cours des cinq dernières années ;

Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant, décennale).

A TITRE PRATIQUE, le candidat devra remettre les formulaires DC1 et DC2 (ou équivalent) dûment complétés (accessibles sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>).

En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement.

(Se reporter au règlement de la consultation pour plus de précisions)

TECHNIQUE D'ACHAT : Sans objet.

DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES PLIS : Vendredi 5 décembre 2025 à 12h00.

PRÉSENTATION DES OFFRES PAR CATALOGUE ÉLECTRONIQUE : Interdite.

RÉDUCTION DU NOMBRE DE CANDIDATS : Non.

POSSIBILITÉ D'ATTRIBUTION SANS NÉGOCIATION : Oui.

L'ACHETEUR EXIGE LA PRÉSENTATION DE VARIANTES : Non.

Les variantes libres sont autorisées.

CRITÈRES UTILISÉS LORS DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

- Critères de sélection des candidatures :

1. Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats

- Critères de jugement des offres :

1. Prix (60 %) ;

2. Valeur technique (35 %) ;

3. Valeur environnementale (5 %).

## 4. IDENTIFICATION DU MARCHÉ :

INTITULÉ DU MARCHÉ : Travaux de construction de 12 logements collectifs 2 rue Rivergaro à SAINT JULIEN LES

VILLAS lot 8 Chape fluide - Carrelage faïence.

L'opération bénéficiera d'un label NF HABITAT.

CODE CPV PRINCIPAL : 45210000-2 : Travaux de construction de bâtiments.

TYPE DE MARCHÉ : Travaux.

LIEU PRINCIPAL D'EXÉCUTION DU MARCHÉ : SAINT JULIEN LES VILLAS (10800).

DÉLAI D'EXÉCUTION DES TRAVAUX : 18 mois.

Ce délai s'entend pour l'ensemble des lots, compris période de préparation de chantier et congés payés.

La consultation ne comporte pas de tranches.

5. LOTS : Lot n° 8 Chape fluide - Carrelage faïence (CPV 45262321-7 : Travaux de chape - CPV 45431100-8 :

Carrelage de sols - 45431200-9 : Carrelage mural).

## 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

VISITE OBLIGATOIRE : Non.

INSERTION SOCIALE : 140 heures.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Non.

Le présent avis implique un marché public.

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 120 jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

MODALITÉS PRINCIPALES DE FINANCEMENT : Subvention Etat, prêts aidés et fonds propres.

Paiement à 30 jours maxi par virement bancaire.

Prix global et forfaitaire assorti d'une clause de révision des prix.

AVANCE : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du Code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10 % mentionnés à l'article R. 2191-7 du même Code.

SÛRETÉ FINANCIÈRE : Il est prévu, à la charge du titulaire, une retenue de garantie à hauteur de 5 % ou de 3 % pour les petites et moyennes entreprises du montant du marché dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-32 à R. 2191-35 du Code de la commande publique.

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 05/11/2025

M2512043

PETITES AFFICHES  
**Matot Braine**  
L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO CHAMPAGNE-ARDENNE

vous offre des services permanents

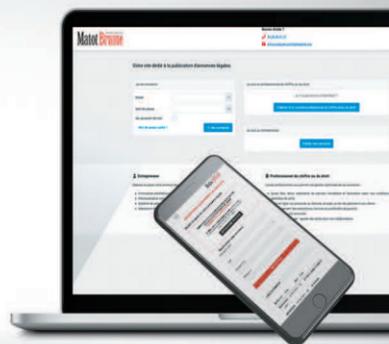
→ La publication de vos  
ventes aux enchères\*

\*Annonce légale, annonce sommaire,  
affiches pour les tribunaux et les huissiers

→ La diffusion de vos  
annonces légales  
partout en France

03 26 40 21 31 - [annoncelegale.pamb@legalnet.org](mailto:annoncelegale.pamb@legalnet.org)

Votre solution  
**100 % DIGITALE**  
pour DÉPOSER vos  
ANNONCES LÉGALES



Rendez-vous sur  
**annonces.matot-braine.fr**

## Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

## Appel d'offres



ESPACE HABITAT

Consultation de maîtrise d'oeuvre

1. Maître d'Ouvrage : ESPACE HABITAT, 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cédex.
  2. Objet du marché : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction de 42 logements locatifs - Rue Stéphane HESSEL à CHARLEVILLE MEZIERES (08000).  
Estimation prévisionnelle des travaux : 5.600.000,00 € HT.  
Durée prévisionnelle du marché : 50 mois.  
Délai d'exécution (études et travaux) prévisionnel : 30 mois.  
Date prévisionnelle de début des prestations : Janvier 2026.
  3. Missions confiées : Mission de base + Dossier au titre de la Loi sur l'Eau.
  4. Justificatifs à produire : - Lettre de candidature rédigée en langue française.  
- Dossier de références permettant d'apprécier les compétences, les capacités professionnelles, techniques et financières des membres de l'équipe qui devra comporter un bureau d'étude environnement ;  
- Attestations d'assurances ;  
- Un mémoire justificatif (Cf. Règlement de consultation).
  5. Critères d'attribution : - Prix des prestations : 60 % ;  
- Valeur technique et moyens : 40 %.
- Voir le règlement de consultation joint au dossier de consultation.  
6. Date limite de réception des candidatures : 08 décembre 2025 à 17h00.  
Les candidatures devront être adressées par voie électronique sur le profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT, [www.espacehabitat.fr](http://www.espacehabitat.fr), rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.  
Les candidats devront adresser leurs demandes de renseignements à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT. M2511965

## Procédures adaptées



ESPACE HABITAT

Avis de consultation

- 1 - MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT S.A. H.L.M. 7, Avenue Leclerc 08013 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX
- 2 - Procédure de passation : Procédure adaptée - consultation ouverte.
- 3 - Objet du marché : Hybridation de trois chaufferies collectives
- 4 - Nature des lots :  
Lot n° 1 : Prog 0084 : Nouzonville - 12 à 24 rue Rimbaud  
Lot n° 2 : Prog 0130 : Charleville-Mézières - 48/50 rue Léon Dehuz  
Lot n° 3 : Prog 0142 : Donchery - 1 à 9 rue Romain Casiez
- 5 - Délais d'exécution : Le délai global est fixé à 12 MOIS dont 1 mois de préparation.
- 6 - Modalités d'obtention du dossier : Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site [www.espacehabitat.fr](http://www.espacehabitat.fr) rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS. Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.
- 7 - Date limite de réception des offres : Les candidats devront déposer leur offre sur le site [www.espacehabitat.fr](http://www.espacehabitat.fr), rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS avant le 27 NOVEMBRE 2025 à 11h30.
- 8 - Le Règlement de Consultation, joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des propositions de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre.
- 9 - Délai de validité des offres : voir Règlement de Consultation.
- 10 - Renseignements complémentaires : Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : [www.espacehabitat.fr](http://www.espacehabitat.fr), rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.
- 11 - Date d'envoi de l'Avis de Publication : LE LUNDI 03 NOVEMBRE 2025 M2511923

## Procédures adaptées



ESPACE HABITAT

avis de consultation

1. MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT S.A. H.L.M., 7 avenue Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex
2. Procédure de passation : Procédure adaptée - consultation ouverte.
3. Objet du marché : Démolition de 24 logements 23-25 rue de Linchamps à LES HAUTES-RIVIERES.
4. Nature des lots :  
Lot unique: DEPOSE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE / DECONSTRUCTION / DEMOLITION / REMBLAIEMENT / NIVELLEMENT / ENGAZONNEMENT
5. Délais d'exécution : Le délai global est fixé à 10 MOIS dont 1 mois de préparation.
6. Modalités d'obtention du dossier :  
Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site [www.espacehabitat.fr](http://www.espacehabitat.fr) rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS. Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.
7. Date limite de réception des offres : Les candidats devront déposer leur offre sur le site [www.espacehabitat.fr](http://www.espacehabitat.fr), rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS avant le 25 novembre 2025 à 11h30.
8. Le Règlement de Consultation, joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des propositions de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre.
9. Délai de validité des offres : voir Règlement de Consultation.
10. Renseignements complémentaires : Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : [www.espacehabitat.fr](http://www.espacehabitat.fr), rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.
11. Date d'envoi de l'Avis de Publication : LE LUNDI 03 NOVEMBRE 2025. M2511917



ESPACE HABITAT

Avis de consultation pour un projet de construction

- 1 - MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT, 7 Avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX.
- 2 - MODE DE PASSATION : Procédure adaptée - Consultation ouverte .
- 3 - Objet du marché : LA FRANCHEVILLE - Route du Fort (RD N°034) - Construction de 25 logements locatifs individuels et aménagement de 9 Terrains à Bâtir.
- 4 - NATURE DES LOTS :  
- Lot n° 01 : Gros Œuvre  
- Lot n° 02 : Charpente Bois  
- Lot n° 03 : Couverture tuiles et zinc  
- Lot n° 04 : Menuiseries Extérieures PVC  
- Lot n° 05 : Escaliers bois  
- Lot n° 06 : Ravalements de façades  
- Lot n° 07 : Métaillerie / Serrurerie  
- Lot n° 08 : Cloisons - Doublages - Faux-Plafonds - Menuiseries Intérieures - Option n°1 : Enduit d'étanchéité à l'air  
- Lot n° 09 : Carrelage - Faïence - Sols souples  
- Lot n°10 : Peinture  
- Lot n° 11 : Plomberie - Chauffage - VMC - Option n°2 : Fourniture et pose de surpresseurs  
- Lot n° 12 : Electricité  
- Lot n° 31 : VRD - Option n°3 : Fourniture et pose de soubassements béton sur clôture autour du bassin.
- 5 - DÉLAIS D'EXÉCUTION : Le délai global tous corps d'état (compris congés payés et intempéries) est fixé à : 24 mois.
- 6 - Modalités d'obtention du dossier : Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site [www.espacehabitat.fr](http://www.espacehabitat.fr) rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS  
Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.
- 7 - DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : Les offres devront parvenir au plus tard le mercredi 3 décembre 2025 à 11h30.
- 8 - Le Règlement de Consultation (R.C), joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des propositions de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre
- 9 - CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Prix à 60% et valeur technique à 40% suivant critères détaillés dans le règlement de consultation.
- 10 - DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : voir le R.C.
- 11 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :  
auprès du Maître d'œuvre : HAIKU Architecture 2, Impasse des comptoirs français 51100 REIMS. Tel. : 03.26.88.27.27  
- Mail : [contact@haiku.archi](mailto:contact@haiku.archi)
- 12 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS DE PUBLICATION : 3 novembre 2025. M2511897

Matot Braine  
PETITES AFFICHES  
CHAMPAGNE-ARDENNE

Déposez de vos annonces en ligne  
ou bénéficiez de notre suivi personnalisé



Choisissez l'autonomie en déposant vos annonces en ligne sur :

OU Optez pour le suivi personnalisé par mail avec une équipe professionnelle à votre disposition :

[annonces.matot-braine.fr](http://annonces.matot-braine.fr)

Envoyez vos annonces à [annoncelegale.pamb@legalnet.org](mailto:annoncelegale.pamb@legalnet.org)

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

VENTE CESSIION  
ATTRIBUTION D'APPORTSOFFICE  
HERVO  
NOTAIRESELARL OFFICE  
NOTARIAL HERVO  
13 rue du Docteur Calmette  
51200 EPERNAVYM. et M<sup>me</sup> Gérald  
LIEBART-  
HERBILLONInsertion - Cession de  
fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me HERVO, notaire à EPERNAVY, le 24/10/2025, enregistré à REIMS, le 3 novembre 2025, dossier 2025 47571, référence 5104P04 2025 N 3254 :

Monsieur Gérald Marcel André LIEBART, commerçant, et Madame Fabienne Monique HERBILLON, retraitée, demeurant ensemble à SERMIERS (51500) 4 rue de la Montagne.

Monsieur est né à EPERNAVY (51200) le 21 juin 1955, Madame est née à EPERNAVY (51200) le 14 février 1956.

Ont cédé à Monsieur Abdessamad TAGHOUTI, commerçant, demeurant à REIMS (51100) 34 Avenue du Général Eisenhower. Né à CASABLANCA (MAROC) le 19 avril 1984.

Un fonds de commerce de café-bar, jeux automatiques, brasserie sis à REIMS (51100), 40 rue de Louvois, moyennant le prix de 28.000,00 €, soit 26.200 € pour les éléments incorporels et 1.800 € pour les éléments corporels.

Entrée en jouissance le 24 octobre 2025.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion : Le Notaire.  
M2512099

FCN  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEILFCN Reims Farman  
7 rue Gabriel Voisin  
B.P. 318  
51688 REIMS CEDEX 2  
Tél. : 03.26.09.24.66DREYFUSS/AUTO-  
ECOLE PETIT

Suivant acte sous seing privé en date à REIMS (51100) du 08 octobre 2025, enregistré au Service des Impôts des REIMS, le 27 octobre 2025, bordereau 5104P04 2025 02665 :

Madame Fabienne DREYFUSS, demeurant 51 avenue Georges Clémenceau à REIMS (51100),  
A CEDE A

La Société AUTO-ECOLE PETIT, Société à responsabilité limitée unipersonnelle, au capital de 2.000 €, domiciliée 246 bis avenue de Laon à REIMS (51100), immatriculée 943 590 059 R.C.S. REIMS, représentée par Madame Fabienne DREYFUSS, en sa qualité de gérante.

Un fonds de commerce d'enseignement de la conduite, situé 246 bis avenue de Laon à REIMS (51100).

Précédent propriétaire : Monsieur Michel PETIT.

Moyennant le prix de 32.000 € (éléments incorporels : 31.000 €, éléments corporels : 1.000 €).

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1<sup>er</sup> juin 2025.

Publication légale : Petites affiches Matot Braine en date du 07 novembre 2025.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au 246 bis avenue de Laon à REIMS (51100).

Pour avis.

M2512106

CONSTITUTION  
DE SOCIETEFCN  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEIL57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

## NAFOOD 51

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
60 Rue de la Marne  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHALONS EN CHAMPAGNE du 03/11/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DÉNOMINATION : NAFOOD 51.

SIÈGE : 60 Rue de la Marne - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

DURÉE : quatre-vingt-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : l'exploitation de tout établissement de restauration rapide, sur place ou à emporter.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Naby MEHADJI, demeurant 38 Avenue de Sainte Menehould - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Président

M2511382

## CAP F.C.S

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 29/10/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CAP F.C.S  
Objet social : Formalités et Secrétariat pour les entreprises et particuliers

Siège social : 3 rue du général Micheler, 51100 REIMS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M<sup>me</sup> POTIER Christelle 35 rue Gambetta 51100 REIMS

Directeur général : M. CHASSAING Allan 9 rue du Mont d'Aréne 51100 REIMS

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par correspondance ou par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant celle-ci, à zéro heure, heure de Paris.

Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote

Le Président

M2511738

## JOLIET PATRICE

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 04/11/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : JOLIET PATRICE

Siège social : SAS

Objet social : La société a pour objet l'exercice d'activités réputées viticoles et agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural, notamment par l'exploitation et la gestion de biens viticoles et agricoles apportés au mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par elle-même

Siège social : 7, IMPASSE CROIX SAINT JEAN, VILLESAINTE, 51480 BOURSALUT

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. JOLIET PATRICE

7, IMPASSE CROIX SAINT JEAN, VILLESAINTE 51480 BOURSALUT

Admission aux assemblées et droits de votes : le droit de vote attaché aux titres de capital est proportionnel à la quotité du capital qu'ils représentent et chaque titre de capital donne droit à une voix

LE PRESIDENT

M2511249

LOREM  
AVOCATS

## RB SMILE

SPFPL de chirurgien-dentiste sous  
forme de SAS

Au capital de 500 euros

SS : 3 rue Brulée 51100 REIMS

Aux termes d'un ASSP en date du 22/10/2025, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société de participations financières de profession libérale de chirurgien dentiste sous forme de SAS.

Dénomination sociale : RB SMILE

Objet social : La prise de participation dans des sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession de Chirurgien-Dentiste ;

Toutes activités accessoires en relation directe avec leur objet et destinées exclusivement aux sociétés dans lesquelles elle détient des participations dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur ; La gestion de toutes opérations de quelque nature que ce soit, juridique, économique ou financière se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement.

Siège social : 3 rue Brulée, 51100 REIMS

Capital : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. BASTON Romain 3, rue Brulée 51100 REIMS

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Clause d'agrément : En cas de pluralité d'associés : la cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers, ou entre associés, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés

M2511825

FCN  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEILFCN Reims Moissons  
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018  
51686 REIMS CEDEX 2

MARRAINE  
IMMOBILIERE

Société par actions simplifiée  
au capital de 500 Euros

Siège social :  
2 Rue de Fismes - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 24 octobre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : MARRAINE IMMOBILIERE.

SIÈGE : 2 Rue de Fismes - 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 500 €.

OBJET : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'acquisition, administration et gestion de tous immeubles et biens immobiliers, destinés à être exploités ou donnés en location nue ou meublée.

- L'activité d'apporteur d'affaires, de mise en relation et d'intermédiation commerciale, notamment dans les domaines des travaux de rénovation énergétique, de l'amélioration de l'habitat, des énergies renouvelables et de l'immobilier ;

- Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, commerciales ou industrielles, pouvant se rattacher à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

PRÉSIDENT : Monsieur Maxime Brivois, demeurant Pristavni 1111/40, 170 00 Prague, République Tchèque.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2511845

FCN  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEILFCN Reims Moissons  
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018  
51686 REIMS CEDEX 2

VITEEGO

Société par actions simplifiée  
au capital de 5.000 Euros

Siège social :  
7 Rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 24 octobre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée à associé unique.

DÉNOMINATION : VITEEGO.

SIÈGE : 7 Rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 5.000 €.

OBJET : La Société a pour objet, en France et dans tous pays :

- Développement de logiciel informatique.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;

- La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

PRÉSIDENT : Monsieur Maxime Brivois, demeurant Pristavni 1111/40, 170 00 Prague, République Tchèque.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2511845

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

## JTB TRANSPORTS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 15.000 €uros  
Siège social : 4Bis Allée du Stade  
51530 OIRY - R.C.S. Reims

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à OIRY du 4 novembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : JTB TRANSPORTS.

Siège social : 4Bis Allée du Stade - 51530 OIRY.

Objet social : La Société a pour objet : l'activité de transports routier en France, le service de transport public de marchandises, la prestation de service découlant de l'exploitation de l'activité de transport routier (marchandises, génie-civil, travaux publics) en France, de manière exceptionnelle, la vente de tracteurs, d'ensembles routiers, remorques, semi-remorques, poids lourds. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 15.000 €.

Gérance : Monsieur Jérémie BOUILLON demeurant 4 Bis Allée du Stade - 51530 OIRY et Monsieur Mathieu BOUILLON demeurant 7 rue Jules Ferry - 51530 OIRY.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2511973



Office Notarial Porte du Pont  
SCP GELIN MACHET GUERDER  
Notaires associés  
7 place du Maréchal Leclerc  
51300 VITRY LE FRANCOIS

## SCI GAMAVJAV

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sylvie MACHET, Notaire associé, membre de la Société Civile Professionnelle «Véronique GELIN, Sylvie MACHET et Etienne GUERDER, notaires associés», titulaire d'un office notarial à VITRY-LE-FRANCOIS (Marne), 7 Place du Maréchal Leclerc, le 11 octobre 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: GAMAVJAV.

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : VITRY-LE-FRANCOIS (51300), 5 faubourg Léon Bourgeois.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.  
Capital social : VINGT-CINQ MILLE € (25.000,00 €)

Cessions de parts : librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérant : Monsieur Jack-André VERGNOLLE demeurant à VITRY LE FRANCOIS (51300), 5 Faubourg Léon Bourgeois.

Immatriculation : R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le notaire.

M2512048



57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

## CourtiLoc

Société par actions simplifiée  
unipersonnelle  
au capital de 500 euros  
Siège social : 56 rue des Grands  
Ayeux - 51460 COURTISOLS

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à COURTISOLS du 04/11/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Dénomination : CourtiLoc.  
Siège : 56 rue des Grands Ayeux - 51460 COURTISOLS.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 500 €.

Objet : La location et la location-bail de courte ou longue durée de voitures particulières et autres véhicules automobiles légers sans chauffeur (3,5 tonnes ou moins) ; La location et la location-bail de courte ou longue durée de camions, remorques utilitaires, et véhicules automobiles lourds sans chauffeur (plus de 3,5 tonnes) ; L'achat, la prise en crédit-bail et exceptionnellement la vente de véhicules légers (moins de 3,5 tonnes) ou lourds (plus de 3,5 tonnes) destinés à la location ou la location-bail ; L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers dont elle est propriétaire ou qu'elle pourrait acquérir ultérieurement, ainsi que tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Kevin HURPEZ, demeurant 56 rue des Grands Ayeux-51460 COURTISOLS.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Président.

M2511982

## HOLDING ALDH

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 50 avenue du Général Charles de Gaulle  
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à CHALONS-EN-CHAMPAGNE du 06/11/2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SASU  
Dénomination : HOLDING ALDH  
Siège : 50 avenue du Général Charles de Gaulle 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : la prise de participations, en France et à l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés qu'elle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts ou d'actions, souscription, apports ou autrement

Président : Alexandre DEL'HOMMEAU demeurant 50 avenue du Général Charles de Gaulle 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

La Société sera immatriculée au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

POUR AVIS Le Président

M2512118



## M.B.A.S

Société civile  
au capital de 1.000 €uros  
Siège social :  
2 Allée des Colchiques  
51260 CLESLES

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à du 04/11/2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière .

DÉNOMINATION SOCIALE : M.B.A.S.

SIÈGE SOCIAL : 2 Allée des Colchiques - 51260 CLESLES.

OBJET SOCIAL : l'acquisition d'immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et de tous autres immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, la mise à disposition éventuellement gratuite de tous immeubles dont la Société est propriétaire au profit des associés,

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE :

- Monsieur Benjamin MICHEL, né le 29 septembre 1983 à ROMILLY SUR SEINE (10) demeurant 2 Allée des Colchiques 51260 CLESLES  
Madame Marie MICHEL, née le 23 février 1992 à ROMILLY SUR SEINE (10) demeurant 2 Allée des Colchiques 51260 CLESLES .

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas.

agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2511983



3 rue Joseph Cugnot  
51430 TINQUEUX

## DK2A

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 05/11/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DK2A

Siège : CHICKEN BEST 51

Objet social : L'activité de pizzeria, restauration rapide, la livraison à domicile, la vente à emporter ou à consommer sur place de pizzas, plats chauds et froids, et boissons non alcoolisées

Siège social : 1 RUE JEANNE JUGAN, 51100 REIMS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. BEDAY Aurélien 13 rue Maillard 08270 SAULCES MONCLIN

Admission aux assemblées et droits de votes : Actionnaire au jour de l'Assemblée

Clause d'agrément : Les actions se transmettent librement

Le Président

M2512062



15 rue Clovis - 51100 REIMS  
Tél. 03 26 87 71 71  
etudeclovis@notaires.fr  
www.etude-clovis.notaires.fr

## LA PORTE DU LATRAN

## Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Patricia BOUCTON-JOLY, notaire à REIMS (51100), 15 rue Clovis, le 04/11/2025, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes

DÉNOMINATION SOCIALE : LA PORTE DU LATRAN.

FORME : société civile.

CAPITAL SOCIAL : 60.000 €, constitué exclusivement d'apports en numéraire.

SIÈGE SOCIAL : REIMS (51100), 7 rue Léon Faucher.

OBJET SOCIAL : - la propriété et la gestion d'un portefeuille de titres et valeurs mobilières par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscription de parts, d'actions, obligations et de tous titres en général ; la prise de participation par tous moyens dans toutes sociétés par voie de création de sociétés nouvelles, de souscription ou d'achat de titres sociaux, de fusion ou autrement. - l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, l'occupation à titre gratuit par le gérant, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la vente à titre exceptionnel de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ceux des parts, titres divers ou biens et droits immobiliers, devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société.

DURÉE : 99 ans.

Gérants nommés pour une durée illimitée : Laurent et Anne-Laure BISTORIN, demeurant ensemble à REIMS (51100) 7 rue Léon Faucher.

PARTS SOCIALES : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité ou du des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation au R.C.S de REIMS.

Pour avis et mention.

M2512049



15 rue Clovis - 51100 REIMS  
Tél. 03 26 87 71 71  
etudeclovis@notaires.fr  
www.etude-clovis.notaires.fr

## SARL Pharmacie de Jâlons - Frocot-Grangé

Suivant acte reçu par Maître David MENNETRET Notaire à REIMS (Marne), 15 rue Clovis, le 4 novembre 2025, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARL Pharmacie de Jâlons - Frocot-Grangé.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital social : TRENTE MILLE € (30.000,00 €).

Siège social : JALONS (51150), 34 rue Nationale.

Objet : L'activité de pharmacien d'officine et notamment la création, l'acquisition, la propriété, la jouissance, l'exploitation et l'administration d'une officine de pharmacie sise en France et présentement sise au lieu du siège social.

Durée : 99 ans.

Gérant nommé pour une durée illimitée : Madame Estelle GRANGÉ , demeurant à EPERNAY (51200), 59 rue Thiercelin-Parrichault.

Cessions de parts : En cas de pluralité d'associés, toutes opérations, notamment toutes cessions, échanges, apports à société d'éléments isolés, donations, ayant pour but ou conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs parts sociales entre toutes personnes physiques ou morales sont soumises à l'agrément de la société avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales. Toutefois, les cessions entre associés et leurs descendants ou ascendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé, sont libres.

Immatriculation au R.C.S de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis et mention.

M2512049

## MODIFICATION

## DE STATUTS

## FLOWME

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 2 000 €uros  
Siège social : 19 F RUE LEOPOLD CHARPENTIER - 51100 REIMS  
834 842 288 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 26 juin 2025, l'Associé Unique a décidé :

- de transférer le siège social du 19 F RUE LEOPOLD CHARPENTIER, 51100 REIMS au 11 RUE DE RETHEL - 51110 WARMERVILLE à compter du 26 juin 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance

M2508486

## ALICE SERVICE

SARL au capital de 3000 €  
Siège : 10 rue de l'Industrie  
51350 CORMONTREUIL  
891159972 RCS REIMS

L'AGE du 01/10/2025 a décidé de transférer le siège au 5 impasse des Mudelennes 08360 CHATEAU PORCIEN, à compter du 01/10/2025 et a étendu l'objet social aux activités d'achat et revente de produits issus de l'apiculture. Gérant : PINVIN Alexandre 6 rue des Petits Prés 08300 LE CHATELET SUR RETOURNE. Radiation au RCS de REIMS et réimmatriculation au RCS de SEDAN. M2510514

## LA BRIQUETERIE

SAS au capital de 1.600.000 €uros  
Siège social :  
4 rte de Sezanne - 51530 VINAY  
097 250 203 RCS Reims

En date du 28/10/2025 l'associé unique a désigné M<sup>me</sup> BRINDJONC Lucie, demeurant 18A route de Challanges - 21200 BEAUNE en qualité de Directeur Général à compter du même jour. Mention au RCS de REIMS. M2511872

## L.N.S.

SARL au capital de 25.499,99 €uros  
Siège social :  
30 Rue de l'Etape - 51100 REIMS  
403 032 444 R.C.S. de Reims

Aux termes de l'AGO en date du 14/10/2025 les associés ont nommé gérante M<sup>me</sup> COLLOT ORBAN Héléne, demeurant 26 allée des Promenades - 51530 OIRY en remplacement de M<sup>me</sup> LANNOIS Ella, décédée.  
Mention au R.C.S. de REIMS. M2511317

## SARL T.M.S.

EURL au capital de 20 000 €  
Siège : 40 bis rue St Léonard  
51100 REIMS  
819656745 RCS REIMS

L'AGE du 27/10/2025 a décidé :

- de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 27/10/2025 et a nommé Président M. Tony STEG, demeurant 40 bis rue Saint Léonard 51100 REIMS. Accès aux assemblées et vote : Tout associé peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions. Chaque action donne droit à une voix. Transmission des actions : Cession libre entre associés uniquement.

- et de modifier la dénomination qui devient : T.M.S.

Modification du RCS de REIMS M2511446



FCN Reims Farman  
7 rue Gabriel Voisin  
B.P. 318

51688 REIMS CEDEX 2  
Tél. : 03.26.09.24.66

## GARAGE DITTE

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée  
Au capital de 101.000 €uros  
Siège social : 93 rue Louis Pasteur  
51100 REIMS  
809 238 983 R.C.S. Reims

## Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 29 octobre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 101.000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Monsieur Bruno DITTE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Benoît DITTE, demeurant 20 rue des Remparts à CORBENY (02820).

Pour avis : Le Président.

M2511743

## SUCCESSION LANGLET

Rectificatif à l'annonce publiée dans matot-braine.fr du 29/10/2025 concernant SUCCESSION LANGLET. Il fallait lire : immatriculation au greffe de Châlons en Champagne et non de Reims. M2511979

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne



AVOCATS ASSOCIÉS

## SAS OLICOM

SAS au capital de 22 860 €  
Siège social : 3-5 impasse du Levant  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°434 274 601

## Avis de modification

En date du 29/10/2025, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social à compter du 29/10/2025

Nouvel objet social : La Société a pour objet tant en France qu'à l'étranger :- La prise de participation financière dans toutes sociétés de toute forme sociale, quel que soit l'objet de celles-ci, directement ou indirectement ;  
- Toutes prestations de services auprès d'entreprises de toutes formes et de toutes tailles :- La création, l'acquisition, l'exploitation, la vente, la prise ou la dation à bail de tous biens immobiliers ;  
- Tout investissement financier, la mise en place de contrats de capitalisation, la gestion et la valorisation d'actifs financiers, mobiliers et immobiliers, ainsi que toutes opérations s'y rattachant ;  
- La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance :- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participation sous quelque forme que ce soit.  
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.  
Modification au RCS de REIMS.  
M2511833

## FINESIH

S.A.S. au capital de 5.000 € euros  
Siège social transféré de : Z.A.C.  
10 rue de l'Aubépine  
51520 LA VEUVE  
911 301 588  
R.C.S. Châlons-en-Champagne

## Transfert du siège social et établissement principal

Suivant décisions de l'actionnaire unique du 1<sup>er</sup> septembre 2025, le siège social et établissement principal de la Société a été transféré de LA VEUVE (51520) Z.A.C. - 10 rue de l'Aubépine, à DIJON (21000), 10 A rue de la Marseillaise - Appartement n° 22 et ce, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025. Les statuts de la Société ont été modifiés en conséquence.  
Pour avis.

M2511834



## MCA HOLDING

Société à Responsabilité Limitée au capital de 490.775 € euros  
Siège social :  
63 rue d'Alsace Lorraine  
51100 REIMS  
519 065 288 RCS Reims

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 Octobre 2025, le capital a été augmenté d'une somme de 1.009.225 € pour être porté de 490.775 € à 1.500.000 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence.  
Modification au RCS de REIMS.  
M2511848

Michèle CLEMENT  
Avocat au Barreau de l'Aube  
Espace HERMES - 7 bd du 1<sup>er</sup> R.A.M.  
10000 TROYES

## ATELIER PEaux LUXE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000 € euros  
Siège Social :  
4 rue René Surelle - 51430 TINQUEUX  
922 950 423 R.C.S. Reims

Aux termes des décisions de l'Assemblée Générale du 24 Octobre 2025, il a été décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 5 des statuts.  
À compter du 24 Octobre 2025, le siège social :  
- qui était situé : 4 rue René Surelle - 51430 TINQUEUX.  
- est désormais situé : 04 Voie du Prince - 10150 LAVAL.

En conséquence, la Société, qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 922 950 423, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES désormais compétent à son égard.  
La Gérance.  
M2511880

## SOCIÉTÉ DES VIGNES VERTES

Société par Actions Simplifiée au capital de 5.224.000 € euros  
Siège social : 92 route de Damery  
51480 CUMIÈRES  
513 722 702 RCS Reims

Les associés, consultés par correspondance du 1<sup>er</sup> au 15 octobre 2025, ont décidé, par procès-verbal en date du 16 octobre 2025, de modifier la date de clôture de l'exercice social, auparavant fixée au 31 mai, pour la porter désormais au 31 décembre de chaque année.

En conséquence, l'exercice en cours aura une durée exceptionnelle de 7 mois, soit du 1<sup>er</sup> juin 2025 au 31 décembre 2025.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.  
Mention sera faite au RCS de REIMS.  
Pour avis : Le Président.  
M2511887

## B TO B STREET

Société par actions simplifiée en cours de transformation en société civile immobilière au capital de 10.000 € euros  
Siège social : 1 avenue du 106 EME RI  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
797 665 726 R.C.S.  
Chalons En Champagne

Suivant délibération en date du 7 Octobre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi, a préalablement modifié son objet social, puis décidé à l'unanimité la transformation de la Société en société civile immobilière à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.  
La dénomination de la Société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.  
Le Siège social est transféré du 1 avenue du 106 RI - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 6 avenue Jean Jaurès - 83120 STE MAXIME.  
Le capital social reste fixé à la somme de 10.000 €, divisé en 100 parts sociales de 100 € chacune.  
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :  
Objet :  
- Ancienne mention : Location d'espaces de stockage, ainsi que la location et la vente de tous articles ou matériels se rapportant directement ou indirectement aux opérations de déménagements, stockage des biens et archivage ;  
- Nouvelle mention : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement  
Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :  
Président : Monsieur François COLLET demeurant 6 Avenue Jean Jaurès - 83120 STE MAXIME.  
Sous sa nouvelle forme de société civile immobilière, la Société est gérée par Monsieur COLLET François, demeurant 6 Avenue Jean Jaurès - 83120 STE MAXIME.  
Pour avis : le président.  
M2511893

## A.R. Euro Foret

884 585 621 RCS Reims

Forme : EURL. Dénomination : A.R. EURO FORET. Capital : 3.000,00 € en 1.000 parts de 3 €. Gérant : M CIORNEI Constantin, demeurant au 17 bd Dieu Lumière - 51100 REIMS.

Par l'AGE du 13/03/2025, décide le transfert du siège :  
Ancien siège : 15 rue Chanteraine - 51100 REIMS.  
Nouveau siège : 7 rue Pierre SALMON, Centre Affaires Reims Bezanne - 51430 BEZANNES.  
Pour modification R.C.S.  
Pour avis.  
M2511856

## SCI LEDOUX

Société civile immobilière au capital de 206.000 € euros  
Siège social :  
26 rue Brûlée - 51100 REIMS  
443 528 294 RCS Reims

Aux termes des délibérations en date du 15/09/2025, l'Assemblée Générale a nommé Madame Valérie LEDOUX, demeurant 26 rue Brûlée 51100 REIMS, en qualité de gérante, à compter du 15/09/2025, pour une durée indéterminée.  
Pour avis.  
M2511900

## SCI CHANZY

Société civile immobilière au capital de 500 € euros  
Siège social : 8, rue de Reims  
51370 LES MESNEUX  
931 244 305 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 21 octobre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter du même jour, la dénomination sociale SCI CHANZY par SCI COD' Invest, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.  
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.  
Pour avis : La Gérance.  
M2511908



## MOULIN SAINT-PIERRE

Société par actions simplifiée au capital de 500.000 € euros  
Siège social :  
19 rue Nicolas Henriot - 51100 REIMS  
785 721 291 RCS Reims

En date du 27/10/2025, l'assemblée a décidé de transférer le siège social au 58 rue de Monceau - CS 48756 75380 PARIS CEDEX 08.  
La Société sera radiée au RCS de Reims et immatriculée au RCS de PARIS.  
M2511909

## PIB

Société à responsabilité limitée au capital de 1.500 € euros  
Siège social :  
12 rue Capitaine Georges Madon  
51100 REIMS  
894 286 566 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 21/10/2025, l'AGE des associés de la société à responsabilité limitée PIB a décidé de transférer le siège social du 12 rue Capitaine Georges Madon - 51100 REIMS au 7 rue Jeanne d'Arc - 51100 REIMS, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Pour avis : La gérance.  
M2511912

## AUDEO

Société par actions simplifiée au capital de 397.223 € euros  
Siège social :  
6 rue Gabriel Voisin  
51100 REIMS  
451 504 849 R.C.S. Reims

Par lettre en date du 25 septembre 2025, Monsieur Thierry AUZOLE a démissionné de son mandat de directeur général délégué de la société à effet du 12 octobre 2025.  
Mention au R.C.S. de REIMS.  
Le président.  
M2511968

## MARKS

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 44 rue Henri Lecompte, 51100 REIMS  
945 300 937 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 04/11/2025, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 44 rue Henri Lecompte 51100 REIMS au 44 rue de Trianon 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
POUR AVIS Le Président  
M2511970

## RIC SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 € euros  
Siège social : 6 rue du Commerce  
51350 CORMONTREUIL  
750 547 309 RCS REIMS

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 31 octobre 2025, il résulte que Madame Emilie BACQUET demeurant 7, rue Gérard Chardonnet 51350 CORMONTREUIL a été nommée en qualité de Directrice Générale, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2025.  
Pour avis : Le Président.  
M2511975



Société d'Avocats  
10 Boulevard Lundy - BP 2105  
51074 REIMS CEDEX

## EPERNAY INVESTISSEMENTS

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.302.324 € euros  
Siège social :  
19 rue Chocolatelle, Lieudit rue Saint Thibault - 51200 EPERNAY  
834 251 373 RCS Reims

En date du 31/10/2025, l'assemblée a nommé la société FAYET FINANCE, SAS au capital de 663.995,30 €, ayant son siège social route de Soissons - 51430 TINQUEUX, identifiée sous le numéro 337 080 048 RCS REIMS en qualité de Président, en remplacement de la société AMC INVESTISSEMENTS, démissionnaire.  
Modification au RCS de REIMS.  
M2511989



03 26 86 72 98  
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS  
http://www.cogep.fr

## SCI MJC

Société civile immobilière au capital de 1 500 euros  
Siège social : RUE DE LA SENTELLE  
51350 CORMONTREUIL  
509 476 321 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 25 juillet 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du RUE DE LA SENTELLE, 51350 CORMONTREUIL au 15 bis, route Nationale MONTCHENOT, 51500 VILLERS ALLERAND à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.  
Pour avis La Gérance  
M2511992

## MARCEAU

Société civile immobilière au capital de 1.000 € euros  
Siège social :  
15 rue Kellermann - 51800 VALMY  
823 077 532  
RCS Châlons en Champagne

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/09/2025, il résulte que le siège social a été transféré à SAINTE MENEHOUL (Mame) 11, Rue de Frigalle, à compter du 25/09/2025.  
L'article quatrième «SIEGE» des statuts a été modifié en conséquence.  
Mention au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.  
Pour avis.  
M2512010

FIDAL  
AVOCATS

Société d'Avocats  
Parc d'Affaires Reims-Champigny  
Allée Jean-Marie Amelin - CS 30002  
51886 REIMS

## FINANCIERE 2215

Société civile au capital de 113 € euros  
Siège social : 28 rue du petit Guyencourt - 51220 CORMICY  
750 019 333 R.C.S. Reims

Aux termes de décisions unanimes en date du 31/10/2025, les associés de FINANCIERE 2215 ont :

- Approuvé le projet de fusion et ses annexes, signé avec FINANCIERE HOLDING CRECHE 2215 (société civile au capital de 300 €, dont le siège social est sis 8 rue du petit Guyencourt - 51220 CORMICY, immatriculée sous le n° 819 626 862 R.C.S. REIMS), la transmission universelle du patrimoine, son évaluation ainsi que sa rémunération. Ce projet de fusion a été approuvé préalablement par l'associé unique de cette dernière société le 31/10/2025 également ;  
- Décidé d'augmenter le capital social de la société FINANCIERE 2215 d'une somme de 13 € par la création de 13 parts nouvelles de 1 € de nominal chacune, entièrement libérées, portant le capital de 100 € à 113 €, et le montant de la prime de fusion étant de 427.690,59 € ;  
- Modifié les articles 6 et 7 des statuts comme conséquence de l'opération susvisée, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

ARTICLE 6 - APPORTS  
Article 6.1 - Apports à la constitution  
Le capital social a été constitué par les apports suivants :

Apports en numéraire :  
Il est apporté en numéraire :  
- Par Monsieur Bué Hubert, la somme de 50 € ;  
- Par Madame Bué Patricia, la somme de 50 € ;  
Soit au total la somme de 100 €.

Laquelle somme a été intégralement versée au crédit d'un compte ouvert au nom de la société en formation, à la Banque du Crédit Mutuel, 8 bis rue Edouard Mignot - 51100 REIMS ainsi que les associés le reconnaissent.

Article 6.2 - Apports en cours de vie sociale

Aux termes d'un projet de fusion-absorption approuvé par les associés le 31 octobre 2025, la société FINANCIERE HOLDING CRECHE 2215 a fait apport de la totalité de son actif moyennant la prise en charge de son passif, soit un apport net de quatre cent vingt-sept mille sept cent trois euros et cinquante neuf centimes (427.703,59 €), cet apport a été rémunéré par une augmentation de capital de la société de treize euros (13 €) par la création de treize (13) parts sociales nouvelles d'un montant nominal d'un euro (1 €) chacune, numérotées 101 à 113. une prime de fusion de quatre cent vingt-sept mille six cent quatre-vingt-trois euros et cinquante neuf centimes (427.690,59 €) a été constatée et inscrite au passif du bilan de la société.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL  
Le capital social est fixé à cent-treize euros (113 €).

Il est actuellement divisé en 113 parts de 1 € de nominal chacune, numérotées 1 à 113, intégralement libérées, lesquelles sont réparties comme suit :

- Hubert BUE 23 parts (n°1 à 10 et 101 à 113) en pleine propriété et 90 parts (n° 11 à 100) en usufruit ;  
- Pierre BUE 30 parts (n°11 à 40) en nue-propriété ;  
- Charlotte BUE 30 parts (n° 41 à 70) en nue-propriété ;  
- Claire BUE 30 parts (n° 71 à 100) en nue-propriété.  
M2511993

## SCI "F.M."

SCI "F.M." Au capital de 100 € Siège social : 52100 SAPIGNICOURT 2 rue des Abreuvoirs RCS CHALONS EN CHAMPAGNE n° 449 483 163

Aux termes d'un PV AGE en date du 31/05/2008 les associés de la société ont décidé : 1°) de nommer Monsieur Noël LISAMBERT demeurant à ORCONTE 11 bis rue Denis Roche gérant de la société en remplacement de Madame Mariame BOUAZZA démissionnaire 2°) de transférer le siège social de la société du SAPIGNICOURT (52100) 2 rue des Abreuvoirs à ORCONTE (51300), 11 bis rue Denis Roche. Les statuts seront modifiés en conséquence et l'inscription modificative sera effectuée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.  
Pour Avis. La gérance.  
M2511999

M H C S  
Société anonyme  
à conseil d'administration  
au capital de 433.193.789 € euros  
Siège social : 9 avenue de Champagne  
51200 ÉPERNAY  
509 553 459 R.C.S. Reims

Suivant procès-verbal en date du 22 octobre 2025, le Conseil d'Administration a :

- Pris acte de la démission de M. Manuel REMAN de ses fonctions du président directeur général et administrateur, à effet au 1<sup>er</sup> novembre 2025 ;

- Coopté en qualité d'administrateur M. Jean-Jacques GUIJONNY, demeurant 22 avenue Montaigne - 75008 PARIS, à effet au 1<sup>er</sup> novembre 2025 ;

- Nommé en qualité de président du conseil d'administration M. Jean-Jacques GUIJONNY, demeurant 22 avenue Montaigne - 75008 PARIS, à effet au 1<sup>er</sup> novembre 2025 ;

- Nommé en qualité de directeur général délégué M. Frédéric DUFOUR, demeurant 4 rue des Crayères - 51100 REIMS.

Mention sera portée au R.C.S. de REIMS.  
Pour avis.  
M2512027



10 rue Gambetta  
51100 REIMS

## SELARL D.LEGRAS

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique de la société «SELARL D.LEGRAS», SELARL au capital de 12.800 € dont le siège social est à REIMS (51100), 10 rue Gambetta, immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 422.786.822, en date du 23/10/2025, il a été pris les décisions suivantes : Capital social : le capital social a été augmenté de 87.200 €, pour le porter de 12.800 € à 100.000 € par incorporation directe de la somme de 87.200 € prélevée sur le compte «Autres réserves» positif et par élévation de la valeur nominale des 800 parts sociales de 16 € à 125 € chacune. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Ancienne mention : 12.800 €. Nouvelle mention : 100.000 €. Mention sera faite au RCS de REIMS.  
Pour avis.  
M2512030

MSK - METALLERIE  
SERRURERIE  
KOPKO

SAS au capital de 5.500 € euros  
Siège social :  
19 av Henri Farman - 51100 REIMS  
829 202 811 R.C.S. de Reims

Le 31/10/2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 4 rue Marie Marvingt - 51450 BÉTHENY, à compter du 06/10/2025.  
Mention au R.C.S. de Reims.  
M2512031



12 rue Marguerite - 75017 PARIS  
109 rue Edmond Rostand  
51100 REIMS

## SCM V et S

Société civile de moyens au capital de 500 euros  
Siège social : 14 Rue du Maréchal Gallieni 51100 REIMS  
752 036 210 RCS REIMS

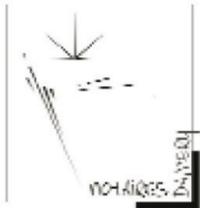
Aux termes d'une délibération en date du 7 octobre 2025, la collectivité des associés :

- a nommé en qualité de nouveaux cogérants, à compter du même jour, M<sup>mes</sup> Sophie GRANDMAIRE et M. Thomas CONILLEAU, lesquels demeurent ensemble 2 au 5 Impasse de la Motelle 51450 BETHENY, pour une durée illimitée ;

- et a pris acte de la décision prise par M<sup>me</sup> Séverine ALIX de démissionner de ses fonctions de cogérante avec effet au 31 octobre 2025.  
Pour avis : La gérance.  
M2512033

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne



**Maître Valérie COUTANT, associée de la SCP «Valérie COUTANT et Audrey LAMARQUE-TCHERTCHIAN, Notaires associées»**  
84 rue Paul Douce - CS 90018  
51480 DAMERY

### SA CHAMPAGNE VEUVE MAITRE GEOFFROY

au capital de 160.700,00 Euros  
Siège social : 116 rue Gaston Poittevin  
51480 CUMIERES  
SIREN 325 032 670 R.C.S. Reims

L'Assemblée Générale Ordinaire du 16 avril 2024 a décidé du non-renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire Cabinet FCN dont le siège est à BEZANNES (CS 50056 - 51726), 160 rue Louis Victor de Broglie, son mandat venant à expiration à l'issue de ladite assemblée.

Modification au registre du commerce et des sociétés de REIMS.  
Pour avis et mention :  
Le Président.

M2512051

### SCCV DEFI

Société civile  
au capital de 3.000 Euros  
Siège social : 2 rue Labori  
51100 REIMS  
943 866 822 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 2 rue Labori - 51100 REIMS au 7 rue Jeanne d'Arc - 51100 REIMS à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.  
Pour avis : La Gérance.

M2512070

### SOCIÉTÉ DE PROMOTION DES CHAMPAGNES DE VIGNERONS (SPCV)

S.A.S. au capital de 103.000 Euros  
17 avenue de Champagne  
51200 ÉPERNAY  
R.C.S. : Reims n° 821 655 024

#### Avis de modification

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 3 novembre 2025, Madame Estelle THIBAUT a été nommé Directrice Générale en remplacement de Monsieur Laurent PANIGAI, Directeur Général délégué, à compter du 3 novembre 2025.  
L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.  
Pour avis et mention,  
La Présidence.

M2512075

### CG CHALONS EN CHAMPAGNE

SARL au capital de 10.000 Euros  
Siège social :  
Route de Montmirail  
Lotissement les Crayères  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
512 232 992 R.C.S. de Châlons-en-Champagne

Aux termes de l'AGE en date du 10/10/2025 l'associé unique a nommé gérant M. MOCHET Jean-Paul, demeurant 165 rue de Vaugirard - 75015 PARIS en remplacement de M. GONEL Stéphane  
Mention au R.C.S. de Châlons-en-Champagne.  
M2512078

### CG CORMONTREUIL

SARL au capital de 5.000 Euros  
Siège social :  
Avenue des Goisses  
Zone des Blancs Monts  
51350 CORMONTREUIL  
533 784 203 R.C.S. de Reims

Aux termes de l'AGE en date du 10/10/2025 l'associé unique a nommé gérant M. MOCHET Jean-Paul, demeurant 165 rue de Vaugirard - 75015 Paris en remplacement de M. GONEL Stéphane  
Mention au R.C.S. de REIMS.  
M2512080

### IMMO-GI

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 6.000 Euros  
Siège social :  
1 bis allée Paul Doumer  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
911 818 391  
RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 3 novembre 2025, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social du 1 bis allée Paul Doumer - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 97 Route d'Épernay - 51510 FAGNIERES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Pour avis : La Gérance.

M2512082

### SPL «SOCIETE PUBLIQUE DES COULEURS»

Rectificatif de l'annonce n°2511705 paru le 29 octobre 2025 dans le journal matot-braine.fr

Il fallait rajouter :  
«Aux termes des délibérations du 26 mai 2025 à l'Aquarelle à Ste Menéhould, le Conseil d'administration prend acte de la fin des fonctions de Directrice Générale Déléguée de Madame Marine DAGAS.  
Mention faite au R.C.S. de Châlons en Champagne».  
Pour avis : Le Président.

M2512089

### SAS «Carpe Vivre»

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros  
Siège social : Etang la Saussaie  
51300 THIEBLEMONT-FAREMONT  
R.C.S. Châlons-en-Champagne  
911 830 883

Suivant délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 01/10/2025, il résulte qu'à compter du 01/10/2025 :  
- M. Peter ROSARIO a démissionné de ses fonctions de Directeur Général ;  
- M. Jamie FOOT a démissionné de ses fonctions de Directeur Général Adjoint.  
Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.  
Pour avis.

M2512100

### GIRARDIN

Société civile immobilière au capital de 2.000 Euros  
Siège social : 1 Bis allée Paul Doumer  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
500 965 090 R.C.S.  
Chalons En Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 06 novembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 1 Bis allée Paul Doumer - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 97 route d'Épernay - 51510 FAGNIERES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.  
Pour avis : La Gérance.

M2512125

### FUSION

## FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats  
Parc d'Affaires Reims-Champigny  
Allée Jean-Marie Amelin - CS 30002  
51886 REIMS

### FINANCIERE HOLDING CRECHE 2215

Société civile au capital de 300 €  
Siège social : 28 rue du petit Guyencourt - 51220 CORMICY  
819 626 862 RCS REIMS

Suivant décisions du 31/10/2025, l'associé unique a décidé d'approuver dans toutes ses dispositions, le projet de traité de fusion en date du 27/10/2025, aux termes duquel la Société a fait apport, à titre de fusion, à la société FINANCIERE 2215 (société civile au capital de 100 euros, dont le siège social est sis 28 rue du petit Guyencourt - 51220 CORMICY, immatriculée sous le n° 750 019 333 RCS REIMS), de l'ensemble de ses biens, droits et obligations.

En conséquence, la Société a été dissoute et liquidée de plein droit, à l'issue des décisions des associés de la société FINANCIERE 2215 ayant approuvé et constaté la réalisation de la fusion et l'augmentation de capital qui en découle, soit le 31/10/2025.  
M2511926

### CONVOCAION

### VRANKEN-POMMERY MONOPOLE

Société Anonyme au capital de 134.056.275 €  
Siège social : 51100 Reims  
5, place Général Gouraud  
348 494 915 R.C.S. Reims

#### Avis de convocation

M<sup>mes</sup> et MM. les Actionnaires sont convoqués le LUNDI 24 novembre 2025, à 15 heures, à 51100 REIMS, 5, place Général Gouraud, en Assemblée Générale Extraordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration,  
- Modification de la dénomination sociale de la Société,  
- Modification de l'article 2 des statuts en conséquence,  
- Modification des objectifs de la raison d'être,  
- Modification de l'article 3.2 des statuts en conséquence,  
- Questions diverses,  
- Pouvoirs à conférer.

Le texte des résolutions qui seront présentées à l'Assemblée Générale Extraordinaire a fait l'objet d'une publication au BALO n°126 du 20 Octobre 2025.

Un avis rectificatif a été publié au BALO n° 127 du 22 Octobre 2025, lequel ne concernait que deux erreurs matérielles du texte des modalités de participation.

MODALITES DE PARTICIPATION  
L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions.

I. Formalités préalables pour participer à l'Assemblée Générale  
Les actionnaires peuvent prendre part à cette assemblée quel que soit le nombre d'actions dont ils sont propriétaires, nonobstant toutes clauses statutaires contraires.

Il est justifié du droit de participer aux assemblées générales de la Société par l'inscription en compte des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application de l'article R.22-10-28 du Code de Commerce, au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée, soit le 20/11/2025 à zéro heure, heure de Paris :  
- Soit dans les comptes de titres nominatifs tenus pour la Société par son mandataire Uptevia (Service Assemblées Générales - Cœur Défense, 90-110 Esplanade du Général de Gaulle - 92931 Paris la Défense Cedex),  
- Soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité.

L'inscription en compte des titres

dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doit être constatée par une attestation de participation délivrée par ce dernier, le cas échéant par voie électronique dans les conditions prévues à l'article R. 225-61 du Code de Commerce, et annexée au formulaire de vote par correspondance ou de procuration (« Formulaire unique de vote »), ou encore, à la demande de carte d'admission établie au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit.

II. Modes de participation à l'Assemblée Générale  
Les actionnaires pourront choisir entre l'un des trois modes suivants pour exercer leur droit de vote en Assemblée générale :

- assister à l'Assemblée générale ;  
- donner pouvoir au Président de l'Assemblée ou à toute personne physique ou morale ;  
- voter par correspondance ou par internet.

En plus du Formulaire unique de vote papier, les actionnaires auront la possibilité de transmettre leurs instructions de vote, désigner ou révoquer un mandataire, demander une carte d'admission par Internet, préalablement à l'Assemblée sur le site VOTACCESS, dans les conditions décrites ci-après.

Le site Internet VOTACCESS pour cette assemblée générale sera ouvert à compter du 05/11/2025 à 12h (heure de Paris) jusqu'à la veille de l'Assemblée soit le 23/11/2025 à 15 heures (heure de Paris).

Afin d'éviter tout encombrement éventuel du site Internet, il est recommandé aux actionnaires de ne pas attendre la veille de l'Assemblée pour saisir ses instructions.

1. Pour assister personnellement à l'Assemblée Générale  
Les actionnaires, désirant assister à l'Assemblée, devront demander leur carte d'admission de la façon suivante :

\* Par voie électronique :  
- pour les actionnaires au nominatif pur : ils pourront accéder au site de vote via leur Espace Actionnaire à l'adresse <https://www.investors.uptevia.com/>  
Les actionnaires au nominatif pur devront se connecter à leur Espace Actionnaire avec leurs codes d'accès habituels. Après s'être connecté à leur Espace Actionnaire, ils devront suivre les indications données à l'écran afin d'accéder au site VOTACCESS et demander sa carte d'admission.

- pour les actionnaires au nominatif administré : ils pourront accéder au site de vote via le site VoteAG <https://www.voteag.com/>

Les actionnaires au nominatif administré devront se connecter à VoteAG avec les codes temporaires transmis sur le Formulaire unique de vote. Une fois sur la page d'accueil du site, ils devront suivre les indications à l'écran afin d'accéder au site VOTACCESS et demander une carte d'admission.

- pour les actionnaires au porteur : il appartient à l'actionnaire au porteur de se renseigner afin de savoir si son intermédiaire financier, qui assure la gestion de son compte de titres, est connecté ou non au site VOTACCESS et, le cas échéant, des conditions d'utilisation du site VOTACCESS.

Si l'intermédiaire financier de l'actionnaire est connecté au site VOTACCESS, l'actionnaire devra s'identifier sur le portail Internet de son intermédiaire financier avec ses codes d'accès habituels. Il devra ensuite suivre les indications données à l'écran afin d'accéder au site VOTACCESS et demander sa carte d'admission.

\* Par voie postale :  
- pour les actionnaires au nominatif : l'actionnaire au nominatif devra compléter le Formulaire unique de vote, joint à la convocation qui lui sera adressé, en précisant qu'il souhaite participer à l'Assemblée générale et obtenir une carte d'admission puis le renvoyer daté et signé à l'aide de l'enveloppe T jointe à la convocation ;

- pour les actionnaires au porteur : l'actionnaire au porteur devra demander à son intermédiaire financier, qui assure la gestion de son compte de titres, qu'une carte d'admission lui soit adressée.

Les demandes de carte d'admission par voie postale devront être réceptionnées par Uptevia, trois jours avant l'Assemblée, au plus tard, selon les modalités indiquées ci-dessus.

Les actionnaires, n'ayant pas reçu leur carte d'admission dans les deux jours ouvrés, précédant l'Assemblée générale, sont invités à :

- Pour les actionnaires au nominatif, se présenter le jour de l'Assemblée générale, directement aux guichets spécifiquement prévus à cet effet, munis d'une pièce d'identité ;  
- Pour les actionnaires au porteur, demander à leur intermédiaire financier de leur délivrer une attestation de participation permettant de justifier de leur qualité d'actionnaire au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée.

2. Pour voter par procuration ou par correspondance

A défaut d'assister personnellement à cette assemblée, les actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- adresser une procuration au Président de l'Assemblée générale ;  
- donner une procuration à toute personne physique ou morale de son choix dans les conditions prévues aux articles L. 22-10-39 et L. 225-106 I du Code de Commerce ;  
- voter par correspondance ;  
Selon les modalités suivantes :

\* Par voie électronique :  
- pour les actionnaires au nominatif pur : ils pourront accéder au site de vote via leur Espace Actionnaire à l'adresse <https://www.investors.uptevia.com/> ;  
Les actionnaires au nominatif pur devront se connecter à leur Espace Actionnaire avec leurs codes d'accès habituels. Après s'être connecté à leur Espace Actionnaire, ils devront suivre les indications données à l'écran afin d'accéder au site VOTACCESS et voter ou désigner ou révoquer un mandataire.

- pour les actionnaires au nominatif administré : ils pourront accéder au site de vote via le site VoteAG <https://www.voteag.com/> ;  
Les actionnaires au nominatif administré devront se connecter à VoteAG avec les codes temporaires transmis sur le Formulaire unique de vote. Une fois sur la page d'accueil du site, ils devront suivre les indications à l'écran afin d'accéder au site VOTACCESS et voter ou désigner ou révoquer un mandataire.

- pour les actionnaires au porteur : il appartient à l'actionnaire au porteur de se renseigner afin de savoir si son intermédiaire financier, qui assure la gestion de son compte de titres est connecté ou non au site VOTACCESS et, le cas échéant, des conditions d'utilisation du site VOTACCESS. Si l'intermédiaire financier est connecté au site VOTACCESS, l'actionnaire devra s'identifier sur le portail Internet de son intermédiaire financier avec ses codes d'accès habituels. Il devra ensuite suivre les indications données à l'écran afin d'accéder au site VOTACCESS et voter, ou désigner ou révoquer un mandataire ;

Si l'intermédiaire financier de l'actionnaire n'est pas connecté au site VOTACCESS, il est précisé que la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire peut toutefois être effectuée par voie électronique conformément aux dispositions de l'article R. 22-10-24 du Code de commerce, en envoyant un courriel à l'adresse électronique suivante : [ct-mandataires-assemblees@uptevia.com](mailto:ct-mandataires-assemblees@uptevia.com). Ce courriel doit comporter en pièce jointe une copie numérisée du Formulaire unique de vote dûment rempli et signé.

Les actionnaires au porteur doivent également joindre à leur envoi l'attestation de participation établie par leur intermédiaire habilité. Seules les notifications de désignation ou de révocation de mandats dûment signées, complétées, réceptionnées et confirmées au plus tard la veille de l'Assemblée, à 15 heures (heure de Paris) pourront être prises en compte.

\* Par voie postale :  
- pour les actionnaires au nominatif : l'actionnaire au nominatif devra compléter le Formulaire unique de vote, joint à la convocation qui lui sera adressé, puis le renvoyer daté et signé à l'aide de l'enveloppe T jointe à la convocation ;

- pour les actionnaires au porteur : l'actionnaire au porteur devra demander le Formulaire unique de vote à son intermédiaire financier, qui assure la gestion de son compte de titres, puis lui renvoyer daté et signé. Ce dernier se chargera de le transmettre à Uptevia accompagné d'une attestation de participation.

Les Formulaires unique de vote par voie postale devront être réceptionnés par Uptevia, trois jours avant l'Assemblée, au plus tard, selon les modalités indiquées ci-dessus.

Ilest précisé que, pour toute procuration sans indication de mandataire, le Président de l'Assemblée générale émettra un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration et un vote défavorable pour tous les autres projets de résolutions.

Les Formulaires unique de vote sont adressés automatiquement aux actionnaires inscrits en compte nominatif pur ou administré par courrier postal.

Pour les propriétaires d'actions au porteur, les Formulaires uniques de vote leur seront adressés sur demande réceptionnée par lettre simple par Uptevia - Service Assemblées Générales - Cœur Défense, 90-110 Esplanade du Général de Gaulle - 92931 Paris la Défense Cedex au plus tard six jours avant la date de l'assemblée.

Les actionnaires qui auront envoyé une demande de carte d'admission, un pouvoir ou un formulaire de vote par correspondance ne pourront plus changer de mode de participation à l'Assemblée générale.

III. - Questions écrites  
Les actionnaires peuvent poser

des questions écrites à la société conformément aux articles L. 225-108 et R. 225-84 du Code de Commerce. Ces questions doivent être adressées au siège social de la société, par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : VRANKEN-POMMERY MONOPOLE - 5, place Général Gouraud - 51100 Reims, ou par voie électronique à l'adresse suivante [comfi@vrankenpommery.fr](mailto:comfi@vrankenpommery.fr), au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée générale. Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

IV. - Droit de communication  
Conformément à la loi, l'ensemble des documents qui doivent être communiqués à cette assemblée générale, seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège social de la société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE et sur le site internet de la société <https://www.vrankenpommery.com> ou transmis sur simple demande adressée à Uptevia.

V. - Retransmission audiovisuelle

Conformément à l'article R22-10-29 -1 du Code de commerce, l'Assemblée fera l'objet, dans son intégralité, d'une retransmission audiovisuelle en direct disponible via le lien suivant : <https://www.vrankenpommery.com/finance/assemblee-generale/>. Un enregistrement de l'Assemblée sera consultable sur le site internet de la Société au plus tard 7 jours ouvrés après la date de l'Assemblée et pendant au moins 2 ans à compter de sa mise en ligne.

Le Conseil d'Administration  
M2511474

### CÉRÉALES RECHERCHE DÉVELOPPEMENT C.R.D.

Union de Coopératives Agricoles à capital variable  
Siège Social : 2 rue Clément Ader  
51100 REIMS  
Agrément : N 2652  
413 385 527 R.C.S. Reims

### Convocation à l'assemblée generale ordinaire du 26 novembre 2025

Les associés coopérateurs sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 26 novembre 2025 à 8h au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'administration aux associés sur l'exercice 2024/2025 ;  
- Présentation des comptes sociaux au 30 juin 2025 ;  
- Rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes sociaux ;  
- Approbation des comptes et quittus aux administrateurs ;  
- Affectation du résultat de l'exercice ;  
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;  
- Constatation de la variation du capital souscrit ;  
- Renouvellement du quart sortant du Conseil d'administration ;  
- Indemnité compensatrice de temps passé par les administrateurs ;  
- Budget de formation des administrateurs ;  
- Pouvoirs.

Les associés coopérateurs sont informés qu'ils ont la possibilité, à partir de ce jour, de prendre connaissance des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration, des rapports des commissaires aux comptes et du texte des résolutions proposées, au siège social de C.R.D. : 2 rue Clément Ader - 51100 REIMS.

Pour avis :  
Le Conseil d'administration.  
M2512034

**NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE : DÉPOSEZ DÉSORMAIS EN TOUTE AUTONOMIE VOS ANNONCES sur [annonces.matot-braine.fr](https://annonces.matot-braine.fr)**

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

### POURSUITE D'ACTIVITE

#### ZOI

SASU au capital de 1.000 €uros  
Siège social :  
18 Route Nationale 31  
Le Mas des Oliviers - 51140 MUIZON  
903 284 115 RCS Reims

Par décision de l'associée unique du 31/10/2025, il a été décidé en application de l'article L225-248 Ccom, de la continuation de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.  
Modification au RCS de REIMS.  
M2511981

#### COLIBRI

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 €uros  
Siège social :  
39 rue du Général Sarraill  
51100 REIMS  
982 266 256 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 30.06.2025, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La présidente.

M2512059

#### JANJO

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 €uros  
Siège social :  
1 rue de l'Arbalète - 51100 REIMS  
978 099 794 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 30.06.2025, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La présidente.

M2512060

### AMORE DI SICILIA

SAS au capital de 100 €uros  
Siège social :  
25 rue des vieilles postes  
51470 SAINT MEMMIE  
982 330 185 R.C.S. de  
Châlons En Champagne

Aux termes de l'AGO en date du 30/10/2025 les actionnaires ont décidé la continuation de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Mention au R.C.S. de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE.  
M2512071

### DISSOLUTION

#### DE SOCIETE

#### SCI D3

SCI au capital de 2 000 €  
Siège social :  
10 Impasse de la Caurette  
51140 MONTIGNY SUR VESLE  
RCS de REIMS n°922 536 883

#### Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 11/09/2025 a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 11/09/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateurs M. LANDRIEUX PIERRE, demeurant 10 Impasse de la Caurette 51140 MONTIGNY SUR VESLE et M. SARAZIN Etienne, demeurant 24 Rue des Augustins 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2510015

### SAHARA MARKET

Société par actions simplifiée  
Au capital de 5 000 euros  
Siège social : 11 Place Pierre de Fermat - 51100 REIMS  
889 251 724 RCS REIMS

Du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 5 septembre 2025,  
Il résulte :  
- la décision de prononcer la dissolution anticipée de la Société,  
- la désignation de Monsieur Omar LATIF en qualité de liquidateur,  
- et a fixé le siège de la liquidation au 11 Place Pierre de Fermat 51100 REIMS

Les modifications seront effectuées au registre du commerce et des sociétés de Reims.

Pour avis : Le Président

M2510817

### NOMODOS

Société d'Avocats  
10 Boulevard Lundy - BP 2105  
51074 REIMS CEDEX

### LA FRATRIE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 4.000 €uros  
Siège social : VIPALUX - Zone Industrielle Farman Pompele  
Rue André Rieg - 51100 REIMS  
807 742 804 R.C.S. Reims

L'Assemblée du 30/10/2025 a décidé la dissolution de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour. L'assemblée a nommé en qualité de liquidateurs pour la durée de la liquidation : Christian DENIEAU, demeurant à REIMS (51100), 27 rue Paul Adam. Le siège de liquidation a été fixé au siège social.

Modification au R.C.S de REIMS.  
M2511843

### BRASSERIE VEITH

SASU au capital de 2.000 €uros  
Siège social :  
33 rue de Tambour - 51100 REIMS  
RCS Reims n° 981 189 533

L'assemblée générale extraordinaire du 31/10/2025 a décidé la dissolution de la société à compter du 31/10/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M.VEITH Basile demeurant au 33 rue de Tambour - 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation au 33 rue de Tambour - 51100 REIMS.  
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.  
M2511859

### JMCD

Société civile immobilière en liquidation  
au capital de 20 000 euros  
Siège social : 21 rue Jean Moulin  
51480 DAMERY  
Siège de liquidation : 21 rue Jean Moulin 51480 DAMERY  
532 561 552 RCS REIMS

#### Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 octobre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Danielle DEREGNAUCOURT, demeurant 21 rue Jean Moulin 51480 DAMERY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 21 rue Jean Moulin 51480 DAMERY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2511866

### CTB

SARL au capital de 7.500 €uros  
Siège social :  
12 rue Edouard Vaillant - 51100 REIMS  
351 413 935 RCS de Reims

Aux termes de l'AG Mixte en date du 30/09/2025 les associés ont décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. BRACHET BORIS, demeurant 12 rue Edouard Vaillant 51100 REIMS, et fixé le siège de liquidation au siège social.  
Mention au RCS de REIMS.  
M2511878

### BOULANGERIE -PATISSERIE LEFORT

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros  
Siège social : 4, rue de l'Université,  
51100 REIMS  
848 450 730 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 31/10/2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Julien LEFORT, demeurant 40 rue Jacques Audiberti 51350 CORMONTREUIL, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 40 rue Jacques Audiberti 51350 CORMONTREUIL.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Reims, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur

M2511898

### CERF CONSULTING

SARL au capital de 15.000 €uros  
Siège social :  
14 rue Perseval - 51100 REIMS  
RCS Reims 840 025 845

L'assemblée générale extraordinaire du 03/11/2025 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 03/11/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Madame DE CORNULIER LUCINIÈRE CECILE, demeurant 14 rue Perseval - 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce REIMS.

CECILE DE CORNULIER LUCINIÈRE.

M2511913

### HOT SERVICES

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 1.000 €uros  
Siège social : 3 ruelle des Prêtres  
51220 MERFY  
Siège de liquidation :  
3 ruelle des Prêtres  
51220 MERFY  
914 717 079 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 05/11/2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Maxence HOT, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 3 ruelle des Prêtres - 51220 MERFY C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2512046

  
société d'avocats  
10 rue Gambetta  
51100 REIMS

### WELLNESS NATURAL

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 31/10/2025 de la société WELLNESS NATURAL, SAS au capital de 5.000 € dont le siège social est à REIMS (51100), 27 rue de Vesle Passage du Commerce, immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 827.850.538, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/10/2025 et sa mise en liquidation. Madame Muriel CHAUMONT, épouse FAGNOT, demeurant à REIMS (51100), 20 rue Mansuy, a été nommée en qualité de Liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à REIMS (51100), 20 rue Mansuy, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS. Mention sera faite au RCS de REIMS.  
Pour avis.  
M2511925

### BOUGY-MORISSET

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 8 000,00 €uros  
Siège social : 27 Chemin des Forges  
51370 LES MESNEUX  
RCS Reims 341 505 329

Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2025,

L'assemblée générale extraordinaire décide de la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2025, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Guy BOUGY demeurant chemin des Forges 51370 LES MESNEUX, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au «chemin des Forges 51370 LES MESNEUX»

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatives à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Reims, en annexe au R.C.S.

Pour avis : Le liquidateur

M2511935

### SCI FRANSYL

SCI au capital de 3.048,98 €uros  
Siège social : 16 rue werle  
51100 REIMS  
394 070 247 R.C.S. de Reims

Aux termes de l'AGE en date du 02/06/2025 les associés ont décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour, nommé liquidateur M. BEAUFEYREY Jean-François, demeurant 16 rue Werle - 51100 REIMS, et fixé le siège de liquidation au siège social.  
Mention au R.C.S. de Reims.  
M2512041

### SOGAREV

S.A.S. au capital de 30.000 €uros  
Siège social :  
17-19 avenue de Champagne  
51200 EPERNAY  
R.C.S. Reims 792 148 207

#### Dissolution anticipée

Le 31 octobre 2025, l'associé unique a décidé la dissolution de la société à compter du 31 octobre 2025 et sa mise en liquidation amiable.

Il a nommé Monsieur Étienne BENEDETTI, demeurant 39 rue Frédéric Plomb - 51200 EPERNAY, en qualité de liquidateur.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés au siège social de la société.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2512047

### SARL MIZON FRERES

Société à responsabilité limitée  
au capital de 100.000 €uros  
35 boulevard des fosses de ronde  
51150 AMBONNAY  
SIRET : 431 766 716 00028

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 3 novembre 2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter du 30 novembre 2025. L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Monsieur MIZON Philippe demeurant 6 rue Jean Moulin - 51150 AMBONNAY.

Tous pouvoirs sont donnés au liquidateur pour effectuer les opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au 6 rue Jean Moulin - 51150 AMBONNAY.

Mention de ces modifications sera faite au R.C.S. de Reims

Le Liquidateur,  
Monsieur MIZON Philippe.

M2512066

### Octav Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

### SCI BFB

Société civile en liquidation  
au capital de 200 €uros  
Siège social/ siège de liquidation :  
9 Rue Renée Vivien  
51450 BETHENY  
485 019 434 RCS Reims

#### Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 07/09/2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Chahid BEN FAKIR, demeurant 9 Rue Renée Vivien - 51450 BETHENY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 9 Rue Renée Vivien - 51450 BETHENY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis.

M2512079

### FYCOM

Société à responsabilité limitée en liquidation  
Au capital de 1.000 €uros  
Siège social : 25 rue Albert Collet  
51430 TINQUEUX  
Siège de liquidation :  
25 rue Albert Collet  
51430 TINQUEUX  
914 968 292 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 15 Octobre 2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Fathi DANIELEWSKI, demeurant 25 rue Albert Collet - 51430 TINQUEUX, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 25 rue Albert Collet - 51430 TINQUEUX.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2512087

### MBS TRANSPORT

#### Avis rectificatif

Suite à l'annonce M°2511644 parue le 29 octobre 2025, il convenait de lire « Siège social : 77 Route d'Épernay - 51510 FAGNIÈRES » au lieu de « Siège social : 2 Chemin de Châlons - 51510 FAGNIÈRES ».

Pour avis : Le liquidateur.

M2512095

### CLOTURE

#### DE LIQUIDATION

### AC2S expertise

AUDIT COMPTABILITÉ CONSEIL  
Expert-comptable  
à CHALONS EN CHAMPAGNE

### VINIFIA

EURL au capital de 1 500 €  
Siège social : 5 rue Lochet  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
n°841 638 810

#### Avis de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire du 15/10/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M<sup>me</sup> LANGE Hélène de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/10/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.  
M2511109

### AGL IMMO

SARL au capital de 99 €uros  
Siège social : 46 RUE JEANNE D ARC  
51100 REIMS  
RCS de Reims n°819 882 200

#### AVIS DE LIQUIDATION

L'assemble générale du 30/06/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M<sup>me</sup> GARITAN ANNE de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Le liquidateur

M2511371

### Octav Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

### SNC GAIGNER

Société en nom collectif  
au capital de 8.100 €uros  
SOCIETE EN LIQUIDATION  
Siège social : 4 Place René Clair  
51100 REIMS  
Siège de liquidation :  
15 Clos des Oliviers  
13260 CASSIS  
509 295 572 R.C.S. Reims

L'Assemblée Générale réunie le 23/10/2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Nicolas GAIGNER, demeurant 15 Clos des Oliviers - 13260 CASSIS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis.

M2511837

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne / Ardennes / Aube / Aisne



## SNC GIGNER

Société en nom collectif  
au capital de 8.100 Euros  
Société en liquidation  
Siège social : 4 Place René Clair  
51100 REIMS  
Siège de liquidation :  
15 Clos des Oliviers  
13260 CASSIS  
509 295 572 R.C.S. Reims

L'Assemblée Générale réunie le 23/10/2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Nicolas GAIGNER, demeurant 15 Clos des Oliviers - 13260 CASSIS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.  
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.  
Pour avis.

M2511862

## SAHARA MARKET

Société par actions simplifiée  
Au capital de 5.000 Euros  
Siège social :  
11 Place Pierre de Fermat  
51100 REIMS  
889 251 724 RCS Reims

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale en date du 9 octobre 2025, la collectivité des associés a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur, Monsieur Omar LATIF pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes du liquidateur seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.  
Pour avis.

M2511875

## MG Immobilier

SCI au capital de 100 Euros  
Siège social :  
20 rue Roland Dorgeles  
51220 CAUROY LÈS HERMONVILLE  
989 655 485 RCS de Reims

Aux termes de l'AGE en date du 02/11/2025 les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. Belet Grégory, demeurant 20 rue Roland Dorgeles - 51220 CAUROY LÈS HERMONVILLE pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 04/11/2025.  
Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.  
Radiation au RCS de REIMS.  
M2511879

## LES LOUPS

Société par actions simplifiée  
en liquidation  
Au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
4 rue Bernard Palissy - 51500 TAISSY  
Siège de liquidation :  
4 rue Bernard Palissy - 51500 TAISSY  
953 832 763 RCS Reims

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 1<sup>er</sup> septembre 2025 au siège social situés 4 rue Bernard Palissy à TAISSY a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Nuno-Dinis RAMOS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.  
Pour avis : Le Liquidateur.

M2511884



## XAPA

Société par actions simplifiée  
unipersonnelle en liquidation  
au capital de 3 000 euros  
Siège social : 54 Avenue de Rethel  
51420 WITRY LES REIMS  
953 600 830 RCS REIMS

Avis de clôture  
de liquidation

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 03/11/2025 le compte définitif de liquidation a été approuvé, Monsieur Xavier DONNENFELD a été déchargé de son mandat de liquidateur, et a reçu quitus de sa gestion, enfin, il a été constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.  
Les comptes de liquidations seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Reims.  
Mention sera faite au RCS de Reims.  
Pour avis Le Liquidateur.

M2511911

## EARL «GORGERY»

Société en liquidation  
Capital social : 96.000 Euros  
Siège social : Hautefeuille  
51210 MONTMIRAIL  
R.C.S. Reims 413 630 542

Aux termes d'une délibération en date du 31/07/2025, la l'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de Monsieur Jean-Claude GORGERY, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.  
Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.  
Pour avis : Le Liquidateur.

M2511918



## SCI EGOISTE

Société civile immobilière en liquidation  
au capital de 900 Euros  
Siège social/siège de liquidation :  
17 Rue Pierret - 51100 REIMS  
892 351 305 RCS Reims

Avis de clôture  
de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 30 octobre 2025 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Guillaume LEGIEDA, déchargé de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.  
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.  
Pour avis.

M2511928

ELKA TRANSPORT  
ET LOGISTIQUE

SASU en liquidation  
au capital de 3.600,00 Euros  
Siège social : 23 rue Henri Barbusse  
51100 REIMS  
914 099 411 R.C.S. de Reims

En date du 01/12/2024, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 01/12/2024.  
Radiation au R.C.S. de REIMS.  
M2512021



## WATTIGNY 01

Société civile immobilière en liquidation  
au capital de 1.600 €  
Siège social : Domaine des Rozais  
51500 RILLY LA MONTAGNE  
Siège de liquidation : Domaine des  
Rozais 51500 RILLY LA MONTAGNE  
395 053 317 RCS REIMS

Avis de clôture de  
liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 16 octobre 2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Chrystelle BEGIN de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.  
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.  
Pour avis : Le liquidateur.

M2512023

## BOSPHORE 34

Société par actions simplifiée  
en liquidation  
Au capital de 5.000 Euros  
Siège de liquidation :  
3 allée des coquilles  
51100 REIMS  
925 156 036 R.C.S. Reims

L'Associé unique a approuvé, en date du 03/10/2025, le compte définitif de liquidation, déchargé M. Levent AGCAKOC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.  
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.  
Pour avis : Le Liquidateur.

M2512045

## BOUGY-MORISSET

Société à responsabilité limitée  
au capital de 8.000,00 Euros  
Siège social : 27 chemin des Forges  
51370 LES MESNEUX  
R.C.S. Reims 341 505 329

L'assemblée générale réunie le 31 octobre 2025 approuve le compte définitif de liquidation, décharge Monsieur Guy BOUGY, demeurant chemin des Forges - 51370 LES MESNEUX de son mandat de liquidateur, donne à ce dernier quitus de sa gestion, et constate la clôture de la liquidation à compter de ce jour.  
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au R.C.S.  
Pour avis : Le liquidateur.

M2512052

EARL «LE  
MOIGNE»

Société en liquidation  
Capital social : 8.000 Euros  
Siège social :  
12 Grande Rue  
51800 SAINT MARD SUR AUVE  
RCS Châlons en Champagne  
429 339 088

Aux termes d'une délibération en date du 17 octobre 2025, Madame Corinne LE MOIGNE, demeurant 12 Grande-Rue - 51800 SAINT MARD SUR AUVE, associée unique et liquidatrice, après lecture de son rapport, a approuvé les comptes de liquidation avec effet au 31 août 2025, donné quitus à la liquidatrice, l'a déchargée de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.  
Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.  
Pour avis : La Liquidatrice.

M2512072

## BERNARD VANIER

Société par actions simplifiée en  
liquidation  
Au capital de 5 000 euros  
Siège social : 11 Rue Longjumeau  
51500 VILLERS AUX NOEUDS  
Siège de liquidation :  
11 Rue Longjumeau  
51500 VILLERS AUX NOEUDS  
494 941 750 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2025 à 15h au siège de liquidation, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Bernard VANIER demeurant 11 rue Longjumeau 51500 VILLERS AUX NOEUDS de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.  
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Reims, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateur

M2512073

## FYCOM

Société à responsabilité limitée en  
liquidation  
Au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 25 rue Albert Collet  
51430 TINQUEUX  
Siège de liquidation :  
25 rue Albert Collet  
51430 TINQUEUX  
914 968 292 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 15 Octobre 2025 au 25 rue Albert Collet - 51430 TINQUEUX, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, Monsieur Fathi DANIELEWSKI, demeurant 25 rue Albert Collet - 51430 TINQUEUX, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.  
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.  
Pour avis : Le Liquidateur.

Pour avis :  
Me Christelle LAGACHE-GÉ,  
notaire

M2512088

## TRANSMISSION

## UNIVERSELLE

## DE PATRIMOINE



Société d'Avocats  
Société d'Avocats  
10 Boulevard Lundy - BP 2105  
51074 REIMS CEDEX

## S.O.G.I.M.

Société Civile Immobilière  
au capital de 243.308,63 Euros  
Siège Social :  
27 Rue d'Orfeuil  
51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE  
321 783 532  
R.C.S. Châlons en Champagne

Suivant déclaration en date du 30/10/2025, l'associé unique, la société «S.O.G.E.X.», SARL au capital de 100.000 € ayant son siège social à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 23-25-27, rue d'Orfeuil, identifiée sous le n° 315 998 120 RCS CHALONS EN CHAMPAGNE, a décidé de dissoudre, la société S.O.G.I.M. en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code de Commerce et aux conditions fixées par ce texte. Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société S.O.G.I.M. à la société «S.O.G.E.X.»  
Les créanciers sociaux pourront faire opposition dans le délai de trente jours à compter de la publication de l'avis au BODACC

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.  
M2511877

## CHANGEMENT DE

## REGIME MATRIMONIAL



OFFICE NOTARIAL  
DE GUEUX  
Mes PIERLOT, ROGÉ,  
LAGACHE-GÉ et CROZAT  
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX  
03.26.03.61.61

## EPOUX TRUC

Suivant acte reçu par Maître Christelle LAGACHE-GÉ, notaire associé à GUEUX, Marne, le 31 octobre 2025, Monsieur Gilles, Joseph, Paul TRUC, retraité, et Madame Annick, Yvonne, Rose SCULFORT, retraitée, demeurant ensemble à BEZANNES (51430), 24 grande rue, mariés sous le régime de la communauté d'acquêts, à défaut de contrat de mariage, préalablement à leur union célébrée à la mairie de BEZANNES (51430), le 8 septembre 1973, ont décidé d'adopter le régime de la communauté universelle de biens meubles et immeubles, présents et à venir.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Christelle LAGACHE-GÉ, notaire associé à GUEUX, Marne, 23 avenue de Reims.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'adoption du régime matrimonial au tribunal judiciaire.

Pour avis :  
Me Christelle LAGACHE-GÉ,  
notaire

M2511899



Etude de Maîtres  
Jeremy MARSAN  
et Vincent REGNAULD  
Notaires Associés  
à BLANCS COTEAUX VERTUS  
(Marne)  
52 rue Jean le Bon

BRISSON/  
CLEMENTInsertion - Aménagement  
de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me REGNAULD, Notaire à BLANCS-COTEAUX-VERTUS, le 28 octobre 2025, a été effectué un aménagement de régime matrimonial avec apport de biens propres à la communauté.

ENTRE :  
Monsieur Jérôme Fernand Robert BRISSON et Madame Alexandra Lucette Elisabeth CLEMENT, demeurant à BUSSY-LETTREE (51320), 25 chemin des Hauts Cidex 230 ter.

Monsieur est né à CHALONS-SUR-MARNE (51000) le 14 mai 1977,  
Madame est née à REIMS (51100) le 11 octobre 1973.

Mariés à la mairie de BUSSY-LETTREE (51320) le 5 juin 2004 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.  
Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.  
Pour insertion : Le notaire.

M2511920

## EPOUX D'ANNA

Insertion - Changement  
de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Nadège LECOMTE-HANOTEAU, Notaire associée de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «C&G», titulaire d'un Office notarial à LEVALLOIS PERRET (92300), 44 avenue Georges Pompidou, CRPCEN 92066, le 4 novembre 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Alain D'ANNA et Madame Jacqueline MASLOFF? demeurant à EPERNAY (51200)? 21 avenue Paul Bert.

Monsieur né à CRETEIL (94000) le 16 mars 1960 ;

Madame née à PARIS (12<sup>e</sup>) le 17 juin 1960.

Mariés à PARIS (19<sup>e</sup>) le 27 juillet 1985 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.

M2511996

## AVIS

## ADMINISTRATIF

COMMUNAUTE  
URBAINE DU  
GRAND REIMSMise à jour du Plan Local  
d'Urbanisme de REIMS

Par arrêté en date du 27/10/2025, la communauté urbaine du Grand Reims a mis à jour le PLU de REIMS par l'annexion des servitudes suivantes American Memorial Hospital et la maison Margotin à REIMS (Marne) au titre des monuments historiques et instaurant leurs périmètres de protection (servitude d'utilité publique AC1), et la modification du périmètre d'isolement de l'usine Vandemoortele au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

Ledit arrêté sera publié électroniquement sur le site internet du Grand Reims et de la Ville de Reims durant deux mois.  
M2511639

COMMUNAUTE  
URBAINE DU  
GRAND REIMS

## Commune de GUEUX

Mise en compatibilité,  
modalités de concertation

Par arrêté n°CUGR-DUPAACV-2025-002 en date du 6 juin 2025, la Communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la mise en compatibilité du PLU de Gueux avec une déclaration de projet.

Dans le cadre de cette procédure, une concertation est assurée selon les modalités définies par décision du Bureau communautaire du 6 novembre 2025 :

- mise à disposition du public d'un registre d'observations en mairie de Gueux ;

- mise à disposition du public des éléments du dossier sur le site internet de la Communauté urbaine du Grand Reims ;

- parution d'articles d'information dans le bulletin communautaire et sur le site Internet de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Celle-ci se déroulera du 14 novembre 2025 au 28 novembre 2025.

Le Président de la Communauté Urbaine du Grand Reims

M2512110

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne / Ardennes

COMMUNAUTE  
URBAINE DU  
GRAND REIMSMise à jour du Plan Local  
d'Urbanisme de REIMS

Par arrêté en date du 27/10/2025, la communauté urbaine du Grand Reims a mis à jour le PLU de TINQUEUX par l'annexion d'une servitude « AC1 Stand de tir » au titre des monuments historiques et le périmètre de ses abords.

Ledit arrêté sera publié électroniquement sur le site internet du Grand Reims et de la Ville de Tinqueux durant deux mois.  
M2511640

Communauté  
d'Agglomération  
Epernay, Coteaux  
et Plaine de  
Champagne

## Avis d'enquête publique

Projet de zonage  
assainissement sur le  
territoire de la commune  
d'Athis

Par un arrêté communautaire n°2025-804 en date du 16 octobre 2025, le Président de la Communauté d'Agglomération Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'élaboration du zonage d'assainissement sur le territoire de la commune d'Athis.

A cet effet, Monsieur Jean-Fabrice DEVUNS a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur et Madame Dominique COURTOISON, Commissaire-Enquêtrice suppléante par une décision du 17 septembre 2025 de Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif de Châlons en Champagne.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Athis du 19 novembre 2025 à partir de 09h00 (début de l'enquête) au 19 décembre 2025 jusqu'à 17h00 (clôture de l'enquête).

Durant l'enquête, le dossier sera déposé et consultable :

- à la Mairie de la commune d'Athis aux jours et heures d'ouverture de la Mairie, soit les lundi et mardi de 8h30 à 11h45, les jeudi et vendredi de 14h à 17h ainsi que le samedi de 8h30 à 11h45 en version papier et sur tablette, où chacun pourra prendre connaissance des dossiers et consigner ses observations ;
- sur le site internet de la communauté d'agglomération Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne : [www.epernay-agglo.fr](http://www.epernay-agglo.fr) ;
- sur une tablette disposée à la Mairie de la commune d'Athis pendant la durée de l'enquête (dossier dématérialisé).

Afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public et de recueillir ses observations éventuelles, le commissaire-enquêteur recevra à la Mairie d'Athis :

- Le mercredi 19 novembre 2025 de 9h à 12h, ouverture de l'enquête ;
- Le samedi 6 décembre 2025 de 9h à 12h ;
- Le vendredi 19 décembre 2025 de 14h à 17h, clôture de l'enquête.

La Direction Eau et Assainissement de l'Agglomération d'Epernay peut être sollicitée de toutes demandes d'informations (03.26.56.54.25).

Les intéressés pourront consigner leurs observations, propositions et contre-propositions sur le registre, ouvert à cet effet en mairie d'Athis aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, et durant les permanences du Commissaire enquêteur, ou les adresser pendant toute la durée de l'enquête :

- par correspondance, à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur, à la Mairie d'Athis (1 rue Camille Soudant - 51150 ATHIS), commune siège de l'enquête, qui les insérera au registre d'enquête ;
- par mail à l'adresse suivante [enquete.zonage.athis@epernay-agglo.fr](mailto:enquete.zonage.athis@epernay-agglo.fr).

Les observations numériques seront également consultables sur le site [www.epernay-agglo.fr](http://www.epernay-agglo.fr).

A l'issue de l'enquête publique, le rapport énonçant les conclusions motivées sera tenu à la disposition du public à la Communauté d'agglomération Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne et sera consultable pendant un an sur le site internet de la Communauté d'agglomération, [www.epernay-agglo.fr](http://www.epernay-agglo.fr).  
M2511154

## AVIS DIVERS

## Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

## PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT :  
3 rue des S. Jacques T4 au RDC  
66,40 m<sup>2</sup> Carrez - lot 21 cave - DPE : D  
94 500 € - réf : ER.01749

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA. Renseignements : 07 85 64 76 66

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : Par mail. Offre et prix soumis à condition de ressources\*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.  
M2511990

## Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

## PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT :  
132 rue Brossolette T2 au 8<sup>ème</sup> étage  
50,10 m<sup>2</sup> Carrez - lot 159 - DPE : D 96  
500 € - réf : ER.08966

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA. Renseignements : 06 37 03 55 14

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : Par mail. Offre et prix soumis à condition de ressources\*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.  
M2512081

## SUCCESSION

## VACANTE

## SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 03/03/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> TANET Raymonde décédée le 23/03/2024. Réf. 0808155819. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2511938

## SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 09/10/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> ROGER Paulette décédée le 06/03/2025. Réf. 0808156270. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2511939

## SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. BOUSREZ Serge décédé le 17/07/2021 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808138690.  
M2511948

## TRIBUNAL

## DE CHALONS

## EN CHAMPAGNE

Extrait des minutes  
du greffe du tribunal  
judiciaire de CHALONS  
EN CHAMPAGNE

Par jugement en date du 21 octobre 2025, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation judiciaire de la

**SCEA DES AILLEUX**  
05 rue d'Ardeuil - 51800 GRATREUIL,  
N° RG 18/00041, inscrite au R.C.S. de  
CHALONS EN CHAMPAGNE sous le  
numéro 512 558 388.

Pour extrait conforme,  
LE GREFFIER

M2511846

EXTRAIT DES MINUTES  
DU GREFFE DU  
TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE CHALONS EN  
CHAMPAGNE

Par jugement en date du 21 octobre 2025, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation judiciaire de

**Anny GARNOTEL épouse  
SCHIDLowsky**  
20 rue grande étape - 51000  
CHALONS EN CHAMPAGNE, N° RG  
23/00429.

Pour extrait conforme,  
Le Greffier.

M2511852

TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE CHALONS EN  
CHAMPAGNE

Conformément à l'article R.643-6 du Code de commerce, le greffier du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE avertit les créanciers et l'adjudicataire ou l'acquéreur du dépôt au greffe de l'état de collocation dressé par Maître Isabelle TIRMANT, 34 rue des moulins - 51100 REIMS ès qualités de liquidateur dans l'affaire de liquidation judiciaire de

**M. Thierry RASSIGOT**  
(N°RG 18/01678), demeurant 18 rue  
François Arnauld - 51480 FLEURY LA  
RIVIERE.

Toute personne peut prendre connaissance de cet état.

Conformément à l'article R.643-11 du code de commerce, les contestations sont formées dans le délai de trente jours à compter de l'insertion au B.O.D.A.C.C avisant du dépôt, par déclaration au greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2511994

## TRIBUNAL

## DE COMMERCE

## DE REIMS

## LIQUIDATION

## JUDICIAIRE

Jugement du  
31 octobre 2025

**SARL CIDEO BRANDING**, rue de l'Industrie, la Citadelle, 51160 Ay-Champagne, RCS Reims 432 031 631. Réalisation production vente de tout ce qui concerne audiovisuel multimédia et communication commercialisation distribution représentation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes, et mettant fin à la mission de l'administrateur Selarl Cardon Bortolus (maître Benjamin Cardon) 49 avenue Salvador Allende 77100 Meaux.  
M2511861

Jugement du  
04 novembre 2025

**SARL LVA LABONDE LA FORESTIERE**, 5 hameau la Chalmelle, 51120 La Forestière, RCS Reims 822 113 676. Lieu de vie et d'accueil pour jeunes confiés par l'aide sociale à l'enfance. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 8 septembre 2025, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis boulevard Foch BP 10199 51057 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.  
M2512000

**SAS HOT PIZZA 51**, 7 place du Docteur Huguier, 51120 Sézanne, RCS Reims 981 624 844. Restauration rapide, pizza, sur place ou emporter, sans alcool. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 septembre 2025, désignant liquidateur SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.  
M2512001

**SARL LE FOURNIL DE LOUIS**, 11 rue de l'Eglise, 51700 Châtillon-sur-Marne, RCS Reims 817 877 681. Boulangerie pâtisserie viennoiserie chocolaterie traiteur épicerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 24 juillet 2025, désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.  
M2512002

**LIGUE (nom d'usage LEFEVRE) Thierry Arnel**, 90 rue Cernay, 51100 Reims, RCS Reims 904 591 559. Vente de produits cosmétiques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 4 mai 2024, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.  
M2512003

**MICLAUS Florin**, 9 Rue Desire Seguin, 51350 Cormontreuil. Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 4 mai 2024, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.  
M2512007

**SAS GAMBETTA BARBERSHOP**, 88 rue Gambetta, 51100 Reims, RCS Reims 853 327 138. Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 4 mai 2024, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.  
M2512008

Recevez désormais  
GRATUITEMENT  
votre justificatif  
numérique par mail



## REDRESSEMENT

## JUDICIAIRE

Jugement du  
04 novembre 2025

**SAS WYMEE RECRUTEMENT ET CONSULTING INTERNATIONAL (WYMEE)**, Immeuble le Cristal, 9-11 Rue Gaston Boyer, 51100 Reims, RCS Reims 849 243 076. Conseil pour les affaires recrutement et autres activités de prestations informatiques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 4 mai 2024, désignant mandataire judiciaire SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.  
M2512024

**SARL EURL DOUMANE**, 1 Grande Rue, 51210 Morsains, RCS Reims 911 426 989. Fonderie d'art fabrication de sculptures en bronze vente de matériel de fonderie et de matériaux pour fonderie achat vente de sculptures édition. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 11 septembre 2025, désignant mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis boulevard Foch BP 10199 51057 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.  
M2512025

**LEFEVRE (nom d'usage LEFEVRE) Xavier Frédéric**, 42 rue Coquebert, 51100 Reims, RCS Reims 798 361 168. Boulangerie pâtisserie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 10 octobre 2025, désignant mandataire judiciaire SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.  
M2512026

**RICCIARDI Mikele**, 29 Rue de Neufchatel, 51100 Reims. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 9 juillet 2025, désignant mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis boulevard Foch BP 10199 51057 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.  
M2512058

## TRIBUNAUX

## DE COMMERCE

## EXTERIEURS

Jugement du  
08 septembre 2025

**SAS ARTCREALOISIRS**, 104 bis rue des Montpains, 58000 Nevers, RCS Nevers 451 851 299. Achat vente de tous produits destinés aux arts, aux loisirs, à la décoration, prestations de services et formation. Jugement du Tribunal de Commerce de Nevers en date du 08/09/2025 prononçant la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
M2511903

Jugement du  
24 octobre 2025

**SAS FAST RETAILING FRANCE**, 151 Rue Saint-Honoré, 75001 Paris 1<sup>er</sup> Arrondissement, RCS Paris 482 065 786. La fabrication, la confection, l'achat, la vente au détail ou non de tous vêtements, articles de confection, d'habillement et accessoires, la bonneterie, la lingerie, la maille, la maroquinerie ; et en général l'équipement de la personne ; la retouche de tous vêtements et toutes confections en tous genres et toutes matières et de tout ce qui concerne le prêt-à-porter en général et ses accessoires de toutes sortes et de toutes natures ; l'import-export, le négoce en gros et en détail de tous les produits mentionnés ci-dessus et de tous produits annexes tels que bijoux fantaisie, accessoires de mode et habillement, cadeaux gadgets, confection, connexes ou susceptibles de favoriser l'essor de la société, Jugement du Tribunal des Activités Économiques de Paris en date du 24/10/2025 arrêté le plan de cession au profit de : SAS M.O.C., Sarl amh, SARL AAK HOLDING. Sous le n° P202502565.  
M2511902

## GERANCE

## FIN DE GERANCE

C.S.F./MD  
DISTRIBUTION  
DISTRIBUTION

Suivant un acte sous seing privé en date du 7 Octobre 2025,

Il a été mis fin au contrat de location gérance consenti à compter du 4 novembre 2020, par la société C.S.F., Société par Actions Simplifiée au capital de 100.347.710 €, ayant son siège social ZI Route de Paris - 14120 MONDEVILLE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 440.283.752.

MD DISTRIBUTION DISTRIBUTION, Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 €, ayant son siège social à BLAGNY (08110), 5561 Route Nationale immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN sous le numéro 889.519.013

Portant sur un fonds de commerce de type supermarché, sis et exploité à BLAGNY (08110), 5561 route Nationale, sous l'enseigne CARREFOUR MARKET et cela à compter du 31 octobre 2025.  
M2511871

## Ardennes

## CONSTITUTION

## DE SOCIETE

## CTA RA

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REVIN du 1<sup>er</sup> novembre 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes

FORME : société civile immobilière.  
DENOMINATION : CTA RA.  
SIEGE SOCIAL : REVIN (Ardennes) 1 rue Jean Moulin.

OBJET : L'acquisition, la gestion, l'administration et la vente de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial et industriel, ainsi que l'emprunt de fonds et le cautionnement hypothécaire de toutes opérations, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et nécessaires à la réalisation de ces objectifs.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.  
GERANCE : Monsieur Alexis RIMBEAUX, demeurant à TREMBLOIS LES ROCROI (Ardennes) 1, Chemin de Crèvecoeur.

AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins 50% des parts sociales.

IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de SEDAN.  
Pour avis : Le représentant légal.  
M2511723

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

### Ardennes



#### CHERE COLETTE

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros  
Siège social : 14 rue des Ferronniers 08000 WARCO

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à WARCO (08000) du 31/10/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : CHERE COLETTE  
Siège : 14 rue des Ferronniers 08000 WARCO

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sedan

Capital : 5 000 euros  
Objet : La vente d'objets et de mobiliers décoratifs, articles de mode, bijoux fantaisies, jouets.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.  
Président : Monsieur Baptiste CIOCCOLINI, demeurant 14 rue des Ferronniers à 08000 WARCO.  
M2511795

#### OFFICE NOTARIAL MOUZON NOTAIRE ASSOCIE

43 rue M<sup>me</sup> de Sévigné  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

#### SC LISA

Aux termes d'un acte authentique reçu le 03/11/2025 par Maître Alexandre MOUZON, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) - 43 rue Madame de Sévigné, il a été constituée une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SC LISA  
Objet social : - L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue propriété ou usufruit, dont elle est propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement. ; - La mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis. Pour la réalisation de cet objet ou pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèque ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet. Et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutilités à la Société au moyen de vente, échange ou apport en Société. -La mise à disposition à titre gratuit de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés au profit d'un ou des associés et à charge pour eux de régler l'ensemble des frais, charges et impositions relatifs à leur occupation. - L'acquisition et la gestion de valeurs mobilières, actions, parts sociales, parts d'intérêts. Et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la SOCIETE.

Siège social : 15 boulevard Gambetta, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
Capital : 1 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN  
Gérance : M. HARIR Ahmed 19 avenue Jean Jaurès 08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
Alexandre MOUZON

M2511892

#### ATTEGIA

Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 Euros  
Siège social : 29 rue de la Retourne 08310 MONT SAINT REMY

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 30 octobre 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.  
DÉNOMINATION SOCIALE : ATTEGIA.

SIÈGE SOCIAL : 29 rue de la Retourne - 08310 MONT SAINT REMY.  
OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toute société ou tout groupement et de tout droit portant sur ces valeurs et titres ;

L'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ;  
La coordination et le contrôle, notamment budgétaire et financier, des sociétés du groupe ainsi formé ;  
La réalisation à titre purement interne au groupe, des services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers ;  
L'acquisition et la propriété en directe de tout immeuble ;  
Le conseil, l'assistance, la formation, la réalisation d'études, de veille, d'audits, d'analyses ou de prestations, dans tous les domaines, notamment de la finance, du droit, de l'économie, des affaires privées, des affaires publiques, du commerce, de l'éducation, de l'environnement, de l'organisation, du management et de la gestion commerciale, administrative ou technique ;  
La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.  
CAPITAL SOCIAL : 100.000 €. GÉRANCE : Monsieur Emmanuel BEAUDON, demeurant 29 rue de la Retourne - 08310 MONT SAINT REMY. Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.  
M2511802

#### SC «DELPI»

Par acte sous seing privé en date du 14 octobre 2025, il est constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : SC.  
Dénomination : «DELPI».  
Siège social : 6 rue des Tavernes - 08270 VIEL SAINT REMY.

Objet social : La société a pour objet la prise de participation dans d'autres sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole ou viticole, et la gestion de ces participations et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.  
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.  
Capital social : 1.000 € divisé en 100 parts de 10 €.

Cession de parts sociales Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des ¾ des voix exprimées.  
Gérance : Monsieur Pierre DELVAUX, demeurant 6 rue des Tavernes - 08270 VIEL SAINT REMY, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.  
Immatriculation : au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN

Pour avis : La Gérance.  
M2512123

#### CHIFFONS MICROFIBRE

Par acte SSP du 30/10/2025 il a été constitué une SASU dénommée : CHIFFONS MICROFIBRE. Siège social : 42 rue de l'Europe - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES Capital : 500€  
Objet : Commerce de textile sur éventaires et marchés Président : M<sup>me</sup> GAULIER Christel, 42 rue de l'Europe - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN.  
M2511822



Corinne MANFAIT  
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes  
109 avenue Jean Monnet  
51430 BEZANNES

#### LSG

Société civile immobilière au capital de 1.500 Euros  
Siège social : 11 rue de la Brebis 08300 BARBY  
En cours d'immatriculation

Suivant acte sous seing privé en date à BARBY (Ardennes) du 23 octobre 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LSG.  
FORME : Société civile immobilière.  
SIEGE : BARBY (08300), 11 rue de la Brebis.

OBJET : La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers.  
DUREE : 99 ans.  
CAPITAL : 1.500 € (apports en numéraire).

GÉRANCE : M. Téó L'HERBIER et M<sup>me</sup> Louisa SEMBENI GUILLOUX, demeurant ensemble à IVRY-SUR-SEINE (94200), 57 rue Jean Le Gallou.  
CESSIONS DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés. En toutes autres hypothèses, les parts ne pourront être cédées qu'avec l'agrément donné par un ou plusieurs associés disposant du droit de vote et représentant plus de la moitié du capital social.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : M2511974

#### ARES IMMO

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 10.000 Euros  
Siège social : 34 rue Saint Michel - 08200 SEDAN

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEDAN du 24 octobre 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.  
DÉNOMINATION : ARES IMMO.  
SIÈGE : 34 rue Saint Michel - 08200 SEDAN.

DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.  
CAPITAL : 10.000 €.

OBJET : L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle est propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ; L'achat et la rénovation de bâtiments en vue de leur mise en location ; La location meublée ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutilités à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.  
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.  
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Nicolas VERDBOIS demeurant Avenue Montjoie 229 à BRUXELLES (1180).  
Directeurs généraux :  
- Monsieur Alexandre GILAIN demeurant Rue de la Régence 23 à IXLLES (1050) ;  
- Monsieur Valentin LECLERCQ demeurant Grande Rue 12 à BETHENY (51450).

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : Le président.  
M2512061



#### RATADAM

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 23 rue Notre Dame 08400 FALAISE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FALAISE du 31/10/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.  
DÉNOMINATION : RATADAM.  
SIÈGE : 23 rue Notre Dame - 08400 FALAISE.

DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.  
CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : La prise de participations dans toutes les entités juridiques, par tous moyens, et sous quelque forme que ce soit, l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de sociétés et tous droits portant sur ces valeurs ou titres ; L'animation des sociétés qu'elle contrôle, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ; La coordination et le contrôle notamment budgétaire et financier, des sociétés du groupe ;

La réalisation, à titre purement interne au groupe, de services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers, ou immobiliers, la refacturation desdits services ;

Toutes avances, cautions, ouvertures de crédits et tous prêts à ses filiales avec ou sans garantie ; La propriété, l'administration gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers moyens, et sous quelque forme que ce soit.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Alexandre ADAM.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : Le Président.  
M2512063

#### PETIT COURT

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 4.000 Euros  
Siège social : 19 avenue Charles de Gaulle - 08300 RETHEL

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Rethel du 03 novembre 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.  
Dénomination : PETIT COURT.  
Siège : 19 avenue Charles de Gaulle - 08300 RETHEL.

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.  
Capital : 4.000 €.

Objet : Acquérir, détenir, gérer et céder sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement des participations ou intérêts de quelque nature que ce soit, dans toute société ou entité, commerciale ou civile, de droit français ou étranger, ayant pour activité le développement et/ou l'exploitation de projets de production d'énergies renouvelables et plus particulièrement d'énergie éolienne.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.  
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Nicolas VERDBOIS demeurant Avenue Montjoie 229 à BRUXELLES (1180).  
Directeurs généraux :  
- Monsieur Alexandre GILAIN demeurant Rue de la Régence 23 à IXLLES (1050) ;  
- Monsieur Valentin LECLERCQ demeurant Grande Rue 12 à BETHENY (51450).

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : Le Président.  
M2512104



#### CLÈVES PATRIMOINE

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros  
Siège social : 26 avenue Forest 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHARLEVILLE-MEZIÈRES (08000) du 31 octobre 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière  
Dénomination sociale : CLÈVES PATRIMOINE  
Siège social : 26 avenue Forest, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, d'échange, d'apport, d'édification ou autrement ;

Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutilités à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société ; L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ; La gestion de sa trésorerie et la réalisation de placements de trésorerie ou de placements financiers, dans le respect du caractère civil de la Société, notamment pour la souscription ou l'acquisition de valeurs mobilières, produits de placements, instruments financiers ou contrats de capitalisation, pour autant que ces opérations demeurent accessoires et réalisées dans l'intérêt exclusif de la gestion du patrimoine social ; Et généralement toutes opérations économiques, juridiques, civiles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social, ou à tous objets similaires, connexes, complémentaires ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés  
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire  
Gérance : Monsieur Michaël LA MARÇA demeurant à CHARLEVILLE-MEZIÈRES (08000), 26 avenue Forest.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.  
M2512107

#### GRAND COURT

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 4.000 Euros  
Siège social : 19 avenue Charles de Gaulle - 08300 RETHEL

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Rethel du 03 novembre 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.  
Dénomination : GRAND COURT.  
Siège : 19 avenue Charles de Gaulle - 08300 RETHEL.

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.  
Capital : 4.000 €.

Objet : Acquérir, détenir, gérer et céder sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement des participations ou intérêts de quelque nature que ce soit, dans toute société ou entité, commerciale ou civile, de droit français ou étranger, ayant pour activité le développement et/ou l'exploitation de projets de production d'énergies renouvelables et plus particulièrement d'énergie éolienne.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.  
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Nicolas VERDBOIS demeurant Avenue Montjoie 229 à BRUXELLES (1180).  
Directeurs généraux :  
- Monsieur Alexandre GILAIN demeurant Rue de la Régence 23 à IXLLES (1050) ;  
- Monsieur Valentin LECLERCQ demeurant Grande Rue 12 à BETHENY (51450).

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : Le Président.  
M2512108

#### MODIFICATION DE STATUTS

#### SARL LA SUCRERIE

Société à responsabilité limitée au capital de 91.000 Euros  
5 route de Laon  
08190 SAINTGERMAINMONT  
R.C.S. Sedan 903 184 182

Par AGE en date du 29/10/2025, il a été décidé la modification de l'objet social de la manière suivante :

Restauration, bar, traiteur, vente à emporter, organisation d'événements festifs, location de salle, hébergement. L'article 2 des statuts a été modifié.  
M2510277

#### ALICE SERVICE

SARL au capital de 3000 Euros  
Siège : 10 rue de l'Industrie 51350 CORMONTREUIL 891159972 RCS Reims

L'AGE du 01/10/2025 a décidé de transférer le siège au 5 impasse des Mudelennes 08360 CHATEAU PORCIEN, à compter du 01/10/2025 et a étendu l'objet social aux activités d'achat et revente de produits issus de l'apiculture. Gérant : PINVIN Alexandre 6 rue des Petits Prés 08300 LE CHATELET SUR RETOURNE. Radiation au RCS de REIMS et réimmatriculation au RCS de SEDAN. M2510515

#### P. WARSMANN ET FILS

Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros  
Siège social : 55 avenue du Général de Gaulle - 08200 SEDAN  
R.C.S. Sedan 491 880 530

Aux termes d'une délibération en date du 20/10/2025 :

- La collectivité des associés a nommé M. Pierre-Jean WARSMANN, demeurant à (75001) PARIS, 645 rue des Lombards, gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de M. Pierre WARSMANN, décédé ;
- A décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

A compter du 01/10/2025, le siège social :

- qui était à (08200) SEDAN, 55 avenue du Général Marguerite ;
- est désormais à (75001) PARIS, 64 rue des Lombards.

En conséquence, la Société, qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN sous le numéro 491 880 530, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, désormais compétent à son égard. La gérance.  
M2511419

#### EOLE DU CHEMIN DES CRETES

Société anonyme au capital de 37.000 Euros  
Siège social : 19 avenue Charles de Gaulle - 08300 RETHEL  
821 594 355 R.C.S. Sedan

Suivant délibération du Conseil d'Administration en date du 10 mars 2025 Monsieur Gauthier DE POTTER, demeurant Drève du Sénéchal 25 - 1180 BRUXELLES, a été nommé en qualité de président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur, en remplacement de Monsieur Jean-Noël TOURY, qui a atteint la limite d'âge prévue statutairement.  
Pour avis : Le Conseil d'Administration.  
M2511987

#### SCI FAM

SCI au capital de 3 048,98 €  
Siège social : RUE DE LA SUCRERIE zI DU FOIRALL  
08300 SAULT LES RETHEL  
RCS de SEDAN n°327 214 979

#### Transfert de siege

L'AGE du 08/10/2025 a décidé le transfert du siège social au 29 BOULEVRAD ROBERT MASSON, 08300 SAULT LES RETHEL à compter du 08/10/2025.  
Mention : RCS de SEDAN  
LA GERANCE  
M2511621

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Ardennes



### ESPACE HABITAT

Société anonyme d'habitations à loyer modéré à directoire et conseil de surveillance au capital de 1.245.184 Euros  
Siège social :  
7 avenue du Maréchal Leclerc à CHARLEVILLE MEZIERES (08000)  
R.C.S. Sedan 785 420 407

### Modification de la composition du conseil de surveillance

Aux termes de la réunion du conseil de surveillance de la société en date du 27 juin 2025, Monsieur Alain DERVAUX demeurant à VILLE SUR LUMES (08440), a été nommé à titre provisoire, à compter du même jour, membre du Conseil de Surveillance en remplacement de Monsieur Christophe CRESPIN, démissionnaire.  
Cette nomination fera l'objet d'une ratification lors de la prochaine assemblée générale de la société.  
Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.  
Pour avis : Le représentant légal.  
M2511832

### «SCI BLANPAIN»

Société Civile Immobilière au capital de 30.489,80 Euros  
SIÈGE SOCIAL :  
FLIZE (08160) - Rue du Château  
RCS Sedan : 404 707 358

Selon procès-verbal de décisions unanimes des associés en date du 24 octobre 2025, le siège social a été fixé à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 22 avenue Jean Jaurès.  
SIÈGE SOCIAL :  
ANCIENNE MENTION : le siège social est fixé à FLIZE (08160) rue du Château.  
NOUVELLE MENTION : le siège social est fixé à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) 22 avenue Jean Jaurès.  
Pour insertion.  
M2511888

### Mes Wilfried ROSSIGNOL et Damien DELEGRANGE

Notaires associés  
8 Place Charlemagne  
08130 ATTIGNY

### SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE REMOISE DE LA PORTE DE PARIS

Société Civile au capital de 45.734,70 €  
Siège social (transféré) : 45, Rue du Colonel Fabien - 51100 REIMS  
R.C.S. : REIMS 409 435 021

### Transfert du siège social et prorogation de la durée de la société

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18 janvier 2025, enregistré au SPFE des ARDENNES en date du 31 mars 2025, sous les références 0804P01 2025N 00258, les associés ont transféré le siège social au 3 Rue du Pont Vert, 08130 TOURTERON, chez Mr et Mme Jean-Luc PILLIAIRE-LENOBLE dans le ressort du R.C.S. de SEDAN.  
Objet social : La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'un immeuble sis à REIMS (51), 39/41 rue du colonel Fabien.  
Les associés ont prorogé la durée de la société jusqu'au 30 novembre 2085.  
Pour avis. La Gérance.  
M2511910

**GAEC DE BAZANCOURT**  
Agréé sous le n° 83-254  
Société civile au capital de 159.375 Euros  
328 768 890 RCS SEDAN  
Ferme de Bazancourt  
08240 BELLEVILLE ET CHATILLON SUR BAR

### Avis de modifications

Par acte SSP du 15/10/2025, enregistré à CHARLEVILLE-MEZIERES (08) le 27/10/2025, Dossier 2025/00019390, il a été décidé, à compter du 01/11/2025, la démission des fonctions de gérant de M. et Mme Philippe et Florence CORNET-HENRIET, le transfert du siège social 4 ferme de Bazancourt, CHATILLON SUR BAR 08240 BELLEVILLE ET CHATILLON SUR BAR et la prorogation de la durée de vie sociétaire à 99 ans à compter de son immatriculation au RCS soit à compter du 24/01/1984.  
Pour avis, la gérance.  
M2511932

### E.A.R.L. «MATTON-BOYARD»

au capital de 326.500 Euros  
4 rue de l'Eglise  
08350 VILLERS SUR BAR  
RCS Sedan 943 351 569

Aux termes d'un acte reçu par Me Victoria BOCQUILLON-AUBOIN, notaire à SEDAN (08200) le 3 novembre 2025, contenant cession de parts sociales de l'E.A.R.L. «MATTON-BROYARD» par Madame Valérie BROYARD à Monsieur Quentin MATTON, Aide familiale, demeurant à VILLERS SUR BAR (08350), 4 rue de l'Eglise, né à SEDAN (08200), le 11 novembre 1993, a été nommé gérant, pour une durée indéterminée, avec prise d'effet immédiat, en lieu et place de Madame Valérie BROYARD, associée minoritaire,  
Mention sera faite au RCS de SEDAN.  
Pour insertion :  
Me Victoria BOCQUILLON-AUBOIN.  
M2511963



### GARAGE DE LA CAMPAGNE

Société à responsabilité limitée au capital de 72.000 Euros  
Siège social : 638 rue Waldeck Rousseau - 08500 REVIN  
493466908 R.C.S. Sedan

L'AGE du 01/10/2025 a décidé de transférer le siège social au 342 chemin des écuries - 83550 VIDAUBAN et de remplacer la dénomination sociale par « JPA RACING », à compter de ce jour et de modifier en conséquence les 3 et 4 des statuts.  
La Société, immatriculée au R.C.S. de SEDAN sous le numéro 493 466 908 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du R.C.S. de DRAGUIGNAN.  
Gérance : Monsieur Jérôme POULAT, demeurant 342 chemin des écuries - 83550 VIDAUBAN.  
M2512010

### GFR DU DOMAINE

Groupement Foncier Rural au Capital Social de 424.000 Euros  
Siège Social :  
08240 - TAILLY  
RCS Sedan 483 083 895

Suivant décisions en date du 1<sup>er</sup> Janvier 2025, les associés ont :  
- constaté la fin de mission de Maître Stéphane VERMUE, représentant de la SELARL V&V ASSOCIES administrateur provisoire qui assurait la mission de gérant jusqu'au 31 Décembre 2024.  
- Constaté la reprise des fonctions de gérant Monsieur Patrick DARODES DE TAILLY suite à cette fin de mission à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2025.  
Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.  
La Gérance.  
M2512067

**IDEA**  
Expertise comptable  
15 rue du Président Kennedy  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
Tél. : 03.24.59.70.41

### AMBULANCES DES 2 VALLEES

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 8.000 Euros  
Siège social :  
5 rue de l'Industrie  
08120 BOGNY SUR MEUSE  
392 750 196 R.C.S. Sedan

### Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 5/11/2025, l'associée unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.  
La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.  
Le capital social reste fixé à la somme de 8.000 €.  
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.  
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.  
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
Sous sa forme à responsabilité limitée, la société était gérée par Monsieur Anthony Simon.  
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : Président de la Société : Monsieur Anthony Simon, demeurant 50 rue de Mézières - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.  
Pour avis : La gérance.  
M2512056

### POURSUITE D'ACTIVITE

**FCN**  
EXPERTISE AUDIT CONSEIL  
Nord Ardennes  
4 rue Claude Chrétien  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

7 rue Pasteur - BP 14  
08800 MONTHERME  
30 rue Contamine  
08600 GIVET

### SAB-AUTOLOC

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros  
Siège social :  
21 avenue Jules Lartigue  
08600 GIVET  
932 436 892 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 23/10/2025, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.  
Pour avis : Le Président.  
M2511465



### SOCIETE NOUVELLE ACTM

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros  
Siège social : 70 faubourg Sainte Geneviève - 08210 MOUZON  
812 984 987 RCS Sedan-08200

Aux termes d'une décision en date du 20 Octobre 2025, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.  
Pour avis : Le Président.  
M2511883

**IDEA**  
Expertise comptable  
15 rue du Président Kennedy  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
Tél. : 03.24.59.70.41

### LES MAISONS DE LUCYA

Société par actions simplifiée au capital de 100 Euros  
Siège social : 17 rue des Paquis  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
984 340 422 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 29/10/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.  
Pour avis : La présidente.  
M2511931

### DISSOLUTION

### DE SOCIETE

**Octav**  
Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

### LES FILLES

Société en liquidation Société civile immobilière au capital de 5000 Euros  
Siège social :  
18 Place de la Halle - 08200 SEDAN  
Siège de liquidation :  
11 Avenue Danton - 08500 REVIN  
822 899 647 RCS Sedan

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/10/2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.  
Elle a nommé comme co-liquidatrices Madame Julie PIZZUTO, demeurant 11 Avenue Danton - 08500 REVIN, et Madame Delphine TUOT, demeurant 40 Rue Bridier - 08200 SEDAN pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et les a autorisées à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.  
Le siège de la liquidation est fixé au 11 Avenue Danton - 08500 REVIN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.  
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.  
Pour avis.  
M2511847

### AGRUME

AGRUME, EURL au capital de 1.000 €, siège social : 26 avenue Georges Corneau - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, 992 027 284 R.C.S. SEDAN. Par délibération en date du 03/11/2025 de l'Associé unique, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. A été nommé liquidateur M. BOUDALIA Sacha, demeurant 14 rue olympique de gouges - 92600 ASNIERES SUR SEINE. Le siège de la liquidation est fixé au 26 avenue Georges Corneau - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.  
M2511953

### SOCIETE ARDENNAISE DE RENOVATION ET D'AMENAGEMENT DE L'HABITAT

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 5.000 Euros  
Siège social :  
1 Grande Rue - 08450 LA BESACE  
Siège de liquidation :  
20 lotissement du Bon Tin  
08260 MAUBERT FONTAINE  
900 613 811 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 31 août 2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 31 août 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.  
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jérôme BUTRYN, demeurant 20 lotissement du Bon Tin - 08260 MAUBERT FONTAINE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.  
Le siège de la liquidation est fixé 20 lotissement du Bon Tin - 08260 MAUBERT FONTAINE.  
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.  
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.  
Pour avis : Le liquidateur.  
M2512044

### CLOTURE

### DE LIQUIDATION

**FCN**  
EXPERTISE AUDIT CONSEIL  
Nord Ardennes  
4 rue Claude Chrétien  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

7 rue Pasteur - BP 14  
08800 MONTHERME  
30 rue Contamine  
08600 GIVET

### SARL CORINNE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 2.000 Euros  
Siège de liquidation : 1 bis Place Aristide Briand - 08170 FUMAY  
538 886 953 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 3 novembre 2025 au 1 bis Place Aristide Briand - 08170 FUMAY, l'Associée Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Corinne NICOLAY, demeurant 60 Place Aristide Briand - 08170 FUMAY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.  
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.  
M2511905

**Octav**  
Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

### LAJ MENAGER

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 7.000 Euros  
Siège social :  
12 quai d'Orfeuill - 08300 RETHEL  
Siège de liquidation :  
4 bis rue Léontine Weick  
Appartement 21 - 08300 RETHEL  
537 592 792 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 04/11/2025, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Sylvain JAMBILLE, demeurant 4 bis rue Léontine Weick, Appartement 21 - 08300 RETHEL de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.  
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.  
Pour avis.  
M2511986

### PEPINIERES DE SAINT LAMBERT

SARL au capital de 40.000 Euros  
Siège social :  
08130 ST LAMBERT ET MONT DE JEUX  
997 655 816 R.C.S. Sedan

Par délibération en date du 15 janvier 2025 de l'Assemblée Générale Extraordinaire, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat le liquidateur, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de la société seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.  
M2512112



**FCM**  
Expertise-Comptable

### GALWIN

Société en nom collectif en liquidation Au capital de 1 000 euros  
Siège de liquidation :  
2 place Anatole France  
08300 RETHEL  
882 914 591 RCS SEDAN

### Cloture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 06/11/2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Christine WINKLER, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 06/11/2025.  
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du TC de SEDAN, en annexe au RCS.  
M2512114

### ANNONCES LEGALES

03 26 40 21 31  
annoncelegale.pamb  
@legalnet.org

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Ardennes / Aube

## TRIBUNAUX

## JUDICIAIRE

Avis de dépôt par le mandataire judiciaire au Greffe du Tribunal judiciaire de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 29 octobre 2024 de l'état de collocation concernant l'immeuble appartenant à

**Madame Natacha NGAKUNA E'SIM-NZIAM** sis à RIS-ORANGIS (91521), 42 rue Edmond Bonté, cadastré section AD 265, constituant les lots numéros 59, 8 et 10 de la copropriété, où les contestations seront recevables dans le délai de 30-jours à compter de la date de la présente publication par déclaration au Greffe du Tribunal judiciaire devant lequel s'est déroulée la procédure collective conformément à l'article 148 du Code de commerce.

1<sup>ère</sup> insertion annonce n° 2595 BODACC A n° 20240206 le 23/10/2024 remplacée par l'annonce n°2641 du BODACC A n°20250199 publié le 14/10/2025.

Le 29.10.2025  
Le Greffier des Procédures Collectives, Delphine RABIER  
M2512014

Avis de dépôt par le mandataire judiciaire au Greffe du Tribunal judiciaire de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 29 octobre 2024 de l'état de collocation concernant l'immeuble appartenant à

**Madame Natacha NGAKUNA E'SIM-NZIAM** sis à Ris-Orangis (91521), 4B route de Grigny, cadastré section AE 1446, constituant le lot n° 9 de la copropriété, où les contestations seront recevables dans le délai de 30 jours à compter de la date de la présente publication par déclaration au Greffe du Tribunal judiciaire devant lequel s'est déroulée la procédure collective conformément à l'article 148 du Code de commerce.

1<sup>ère</sup> insertion annonce n° 2595 BODACC A n° 20240206 le 23/10/2024 remplacée par l'annonce n°2641 du BODACC A n°20250199 publié le 14/10/2025.

Le 29 octobre 2025  
Le Greffier des Procédures Collectives, Delphine RABIER  
M2512015

Avis de dépôt par le mandataire judiciaire au Greffe du Tribunal judiciaire de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 18 juillet 2025 de l'état de collocation concernant un ensemble immobilier situé à FLEIGNEUX (08200) constitué :

- D'une parcelle de terrain, lieudit « Balerresse » cadastrée section ZD 40 ;
- D'un ensemble de bâtiments d'exploitation, lieudit « Clos Golichard » cadastrée section ZD 24 et lieudit « Balerresse » cadastré sections ZD 38 et ZD 39.

Appartenant à **Monsieur Emilie FREY** activité : Elevage d'autres bovins et de buffles (SIREN 877 769 182), 3 route de Sedan - 08200 FLEIGNEUX, où les contestations seront recevables dans le délai de 30 jours à compter de la date de la présente publication par déclaration au Greffe du Tribunal judiciaire devant lequel s'est déroulée la procédure collective conformément à l'article 148 du Code de commerce.

1<sup>ère</sup> insertion au BODACC An° 20230222 le 17 novembre 2023 annonce n° 1696.

Le 29 octobre 2025  
Le Greffier des Procédures Collectives, Delphine RABIER  
M2512016

**Matot Braine** PETITES AFFICHES

**NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE :**

**Formulaire d'annonce**

**Devis et attestation de parution immédiats,**

**Paielement en ligne...**

**DÉPOSEZ DÉSORMAIS EN TOUTE AUTONOMIE VOS ANNONCES sur [annonces.matot-braine.fr](https://annonces.matot-braine.fr)**

## CHANGEMENT DE

## REGIME MATRIMONIAL

**SCP «Corinne VILLEMIN et Christelle JANIK»**  
Notaires Associés  
80 rue Jules Fuzelier  
08700 NOUZONVILLE

## EPOUX PAJUS

Aux termes d'un acte reçu par Maître Christelle JANIK Notaire à NOUZONVILLE (08700) 80, rue Jules Fuzelier (CRPCEN 08005), le 4 novembre 2025, à la requête des époux : Monsieur Bleon PAJUS et Madame Noëlle Michèle BOUCHER, demeurant ensemble à BOGNY SUR MEUSE (08120), 59, rue Léon Bosquet, nés, l'époux KAJAN, ELBASAN, ALBANIE, le 20 mars 1998, et l'épouse à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), le 19 février 1997.

Mariés à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) le 13 octobre 2018, et actuellement soumis au régime de la communauté de biens réduite aux acquêts.

Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, sont convenus dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial.

Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la SEPARATION DE BIENS, tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Christelle JANIK, notaire à NOUZONVILLE (08700), 80, rue Jules Fuzelier.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.  
M2512019

## SUCCESSION

## VACANTE

## SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 14/10/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> DUPONT Marie-Christine décédée le 05/03/2025. Réf. 0808155660. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2511940

## SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 14/10/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> PEREZ Anne décédée le 04/03/2024. Réf. 0808155658. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2511941

## SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 14/10/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. CECCHI Rene décédé le 18/03/2025. Réf. 0808155672. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2511942

## SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 14/10/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> POULAIN Andree décédée le 10/06/2025. Réf. 0808155678. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2511943

## SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 14/10/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. LAMIRAL Pierre décédé le 14/07/2024. Réf. 0808155683. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2511944

## SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 14/10/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> LALLEMENT Monique décédée le 09/12/2023. Réf. 0808155669. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2511945

## SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 14/10/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> VALMIER Eva décédée le 21/10/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808141009.  
M2511949

## SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> HERBIN Evelyne décédée le 01/10/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808148539.  
M2511950

## SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> LAVILLE Brigitte décédée le 13/11/2014. Réf. 0808155656. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2511954

## SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 14/10/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> LAMIRAL Brigitte décédée le 13/11/2014. Réf. 0808155656. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2511954

## SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. GUENOT Denise décédé le 29/06/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808144064.  
M2511955

## SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. MILLION Sylvie décédée le 24/12/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808152521.  
M2511958

## SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. PIQUET Bernard décédé le 23/01/2025 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808152633.  
M2511959

## SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. NOLLEAU Gerard décédé le 15/11/2024 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808149468.  
M2511960

## Aube

## VENTE CESSION

## ATTRIBUTION D'APPORTS

**Michèle CLEMENT**  
Avocat au Barreau de l'Aube  
Espace HERMES - 7 bd du 1<sup>er</sup> R.A.M.  
10000 TROYES

## HV TERRASSEMENT/ PIROIT

Aux termes d'un acte sous seing privé du 23 Octobre 2025, enregistré au SPFE de l'Aube, le 24 Octobre 2025, Dossier 2025 00025702 référence 1004P01 2025 A 01892,

- La Société HV TERRASSEMENT, ayant son siège social 17 rue Saint Roch - 10260 VILLEMORVILLE, immatriculée au R.C.S. sous le numéro 488 936 345 R.C.S. TROYES, représentée par la SELARL CARDON & BORTOLUS, prise en la personne de Maître Alexandre BORTOLUS es qualités d'Administrateur Judiciaire de ladite société,

A venu à :

- La Société PIROIT, ayant son siège social 13 rue Des Dahlias - 10260 SAINT PARRÉS LES VAUDES, immatriculée au RCS sous le numéro 387 676 190 R.C.S. TROYES, représentée par M. Bernard PIROIT, Président. Les éléments d'actif dépendant du fonds de commerce de l'entreprise HV TERRASSEMENT immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 488 936 345 et situé 17 rue Saint Roch - 10260 VILLEMORVILLE.

Le cessionnaire a eu la pleine propriété à compter du 23 Octobre 2025, étant précisé qu'il en a eu la jouissance avec le transfert des risques y attachés depuis le 26 Juillet 2025. La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix global de SOIXANTE SEIZE DEUX CENT SEIZE € ET TRENTE NEUF CENTS (76.216,39 €) hors droits et taxes. Il est précisé qu'il s'agit d'une vente effectuée dans le cadre de la cession d'entreprise conformément aux dispositions du Titre IV du Livre Sixième du Code de Commerce qui dérogeant aux dispositions des articles L141-2 et suivants du même Code et, qu'en conséquence, le prix sera réparti par le liquidateur en fonction du passif définitivement admis et selon les rangs du privilège.

Pour insertion.  
M2511858

**M<sup>e</sup> COSSARD - MARTIN - DAMAY**  
30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704  
10001 TROYES CEDEX  
Tél. : 03.25.82.66.55

**MESSINA / SNC VILLIERS MESSINA**

Suivant acte reçu par Me Charlotte DAMAY CENSIER, le 28 octobre 2025, M. Dominique Jean Damien MESSINA, demeurant à TROYES (10) 101 Rue Etienne Pédrón, né à TROYES (10), le 4 janvier 1962,

A venu à La SNC VILLIERS MESSINA, dont le siège est à TROYES (10), 55 rue Etienne Pédrón, SIREN 991 755 109 RCS TROYES,

Le fonds de commerce de café, presse, Pari Mutuel Urbain, loterie nationale auquel est attaché la gérance d'un débit de tabac sis à TROYES (10) 55 rue Etienne Pédrón, connu sous le nom commercial AU SOLEIL LEVANT, et pour lequel il est immatriculé au RCS de TROYES, sous le n° 390 661 411.

Prix : 220.000,00 €.

Entrée en jouissance : 28 octobre 2025. Oppositions à la SELARL OFFICE 30 VH NOTAIRES à TROYES (10) 30 boulevard Victor Hugo dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour insertion : Bertrand-Hugues MARTIN.  
M2511869

**Notaires**

**SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN, Éric VUILLEMIN et Marcellin LEDEUR**  
Notaire associés  
9 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

M<sup>me</sup> LANZA / L'ATELIER FLORAL

## Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte authentique reçu le 17/10/2025 par Maître Marcellin LEDEUR, Notaire à ROMILLY SUR SEINE CEDEX (10102) - 9B, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, BP 67, enregistré au SIE TROYES, le 23/10/2025, dossier : 2025 N, bordereau : 1165, M<sup>me</sup> LANZA Mélanie, demeurant 7 rue Magenta 10100 ROMILLY SUR SEINE, a cédé à L'ATELIER FLORAL, SARL au capital de 5 000 €, ayant son siège social 7 rue Magenta 10100 ROMILLY SUR SEINE, immatriculé au RCS de TROYES sous le n°988 445 193, un fonds de commerce : de fleuriste, exploité sis 7 rue Magenta, 10100 ROMILLY SUR SEINE, moyennant le prix de 20 000 €, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 14.900,00 €
- aux éléments corporels pour 5.100,00 €

La date d'entrée en jouissance est fixée au 17/10/2025.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège de l'étude de Me LEDEUR Marcellin, notaire à ROMILLY SUR SEINE CEDEX (10102) - 9B, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, BP 67, où domicile a été élu à cet effet.

Me LEDEUR  
M2511823

**OFFICE VICTOR HUGO**  
NOTAIRES ASSOCIÉS

M<sup>e</sup> COSSARD - MARTIN - DAMAY

30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704  
10001 TROYES CEDEX  
Tél. : 03.25.82.66.55

## SARL LUZNAK JEROME EMILIE / SAS Milot-Matteo-Bouill'o de Troy

Suivant acte reçu par Me Bertrand-Hugues MARTIN, le 28 octobre 2025, La SARL LUZNAK JEROME EMILIE, dont le siège est à SAINT-JULIEN-LES-VILLAS (10), 13 avenue de la Gare, SIREN 880254347 R.C.S. TROYES.

A venu à La SAS (à associé unique) Milot-Matteo-Bouill'o de Troy, dont le siège est à SAINTE-SAVINE (10), 2 rue Neuve de la République, Egt.3 App. Porte G, SIREN 941430142 R.C.S. TROYES.

Le fonds de commerce de restauration traditionnelle exploitation de tous restaurants, bars, brasseries sis à SAINT JULIEN LES VILLAS (10), 13 avenue de la Gare, connu sous le nom commercial LE SANCEEN.  
Prix : 73.000,00 €.

Entrée en jouissance : 28 octobre 2025.

Oppositions à la SELARL OFFICE 30 VH NOTAIRES à TROYES (10) 30 boulevard Victor Hugo dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour insertion : Bertrand-Hugues MARTIN.  
M2511870

## GERANCE

## FIN DE GERANCE

## QUICK GESTION/ TROYES SAINT SULPICE

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/11/2025, la société QUICK GESTION, SAS, siège social sis 45 avenue Victor Hugo, Bâtiment 264 - 93300 AUBERVILLIERS, 842 864 613, R.C.S. Bobigny, a confié en location gérance à la société TROYES SAINT SULPICE, SAS, siège social sis 5 rue de Monceau - 75008 Paris, 992 987 883 R.C.S. Paris, le fonds de commerce de restauration rapide sous enseigne «Quick» sis Rue de la Gare, RN 19 - 10600 Barberey-Saint-Sulpice, à compter du 01/11/2025 jusqu'au 31/10/2034. Il ne pourra pas être reconduit tacitement.

Pour avis.  
M2512116

## CONSTITUTION

## DE SOCIETE

## SCI L&amp;L

Par acte SSP du 3 octobre 2025, il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCI L&L.  
SIÈGE SOCIAL : 6 route de Plancy - 10170 MÉRY SUR SEINE.

DURÉE : 99 ans.  
CAPITAL : Cent euros (100,00 €).

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous terrains, appartements, immeubles et droits immobiliers ; La réalisation de tous travaux, notamment de construction, rénovation, aménagement sur ces biens ou droits immobiliers ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilités à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

GERANCE : Madame Lindsay BOSC CILIONE, demeurant 6 route de Plancy - 10170 MÉRY SUR SEINE et Monsieur Ludovic BOSC, demeurant 6 route de Plancy - 10170 MÉRY SUR SEINE.

CLAUDE D'AGREMENT : Cession libre entre associés. Cession soumise à agrément dans les autres cas.  
Immatriculation au R.C.S. de TROYES.  
M2510589

**Groupe Prier**

Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

## RL

Société civile immobilière au capital de 2 000 euros  
Siège social : 7 impasse des quatre saisons, 10450 BREVIANDES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BREVIANDES du 29 octobre 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière  
Dénomination sociale : RL  
Siège social : 7 impasse des quatre saisons, 10450 BREVIANDES

Objet social : l'acquisition d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement des immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire  
Gérance : Madame Elise LEFRANC demeurant 7 impasse des quatre saisons, 10450 BREVIANDES,

Monsieur Antoine REMY demeurant 7 impasse des quatre saisons, 10450 BREVIANDES,  
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis La Gérance  
M2511714

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Aube

### SCI MMSHR INVESTMENT

#### Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 09/10/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI MMSHR INVESTMENT  
Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Siège social : 4 RUE PIERRE ET MARIE CURIE, 10400 NOGENT SUR SEINE

Capital : 1 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES

Gérance : M. AIT AMEUR MOHAMED 4 RUE PIERRE ET MARIE CURIE 10400 NOGENT SUR SEINE

AIT AMEUR MOHAMED  
M2511876

### NeoVision Holding

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à STE MAURE le 1<sup>er</sup> novembre 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : NeoVision Holding  
Siège : 3 rue Champs Saint-Père, 10150 STE MAURE

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
Capital : 1 000 euros

Objet : consulting dans le milieu sportif, réalisation de prestations et formations dans le domaine du sport, réalisation de cours et formations en langues étrangères, la prise de participations directes ou indirectes dans toutes entreprises et sociétés, la réalisation de toutes prestations de services aux entreprises, conseils, gestion commerciale et administrative, la gestion du personnel et de la politique de développement, l'animation des sociétés faisant partie du groupe, l'acquisition, l'administration et la gestion de tous placements financiers de toutes natures tels que notamment les valeurs mobilières, les titres et les droits sociaux, l'acquisition, la gestion et l'administration de tout bien immobilier.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Mehdi DIFALLAH, demeurant 3 rue Champs Saint-Père, 10150 STE MAURE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : Le Président.

M2511916

### XT CREATION

Par acte SSP du 25/09/2025, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : XT CREATION.  
Objet social : Travaux de peinture, parquet, agencements d'intérieur et extérieur, décorations.

Siège social : 12 rue Henri Vincenot - 10000 TROYES.  
Capital : 1.000 €.

Durée : 99 ans.  
Président : M. THEVENIN Xavier, demeurant 12 rue Henri Vincenot - 10000 TROYES.

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Cause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

Immatriculation au R.C.S. de TROYES.  
M2512028



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.46.30

### HOLD & BUILD

#### Avis de constitution

Suivant acte ssp en date à TROYES (10000) du 01/11/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : HOLD & BUILD.  
FORME : Société à responsabilité limitée.

CAPITAL : 50.000 €.  
SIÈGE SOCIAL : 114 avenue Pasteur - 10000 TROYES.

OBJET : L'acquisition, la détention, la gestion, la cession ou la prise de toute participation ou d'intérêts, de quelque manière que ce soit, à titre minoritaire ou majoritaire, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciale, civile, financière, agricole, immobilière ou autres. L'exercice de tous mandats sociaux et l'exécution des prestations de direction y associées.

L'animation de ses filiales et participations à travers la participation active à la politique du groupe et le contrôle de ses filiales et participations. L'exercice de tous mandats sociaux et l'exécution des prestations de direction y associées.

Toutes prestations de services, conseils, études, assistances à ses filiales et participations sur les plans administratif, juridique, comptable, technique, commercial, financier ou autres. L'acquisition, la cession, la prise à bail, la location, la gestion à des fins patrimoniales de tout actif mobilier ou immobilier, de tout compte d'instrument financier, contrat de capitalisation, parts de fonds commun de placement ou SICAV, actions, obligations, parts de fonds professionnel de capital investissement, parts de FCPI ou OPC, parts de SCPI, et de tout placement financier, en pleine propriété, en usufruit ou en nue-proprété. Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement.

La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

GÉRANT : Monsieur Nicolas PERNOT DU BREUIL, demeurant 114 avenue Pasteur - 10000 TROYES.

La Société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2511961



s'occupe de vos annonces dans toute la France

annoncelegale.pamb  
@legalnet.org

03 26 40 21 31



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.46.30

### HOLDING GIROST

#### Avis de constitution

Suivant acte ssp en date à GERAUDOT (10220) du 24/10/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : HOLDING GIROST.  
FORME : société à responsabilité limitée.

CAPITAL : 1.000 €.  
SIÈGE SOCIAL : Rue du Fort Saint Georges - D43 - 10220 GERAUDOT.

OBJET : L'acquisition, la détention, la gestion, la cession ou la prise de toute participation ou d'intérêts, de quelque manière que ce soit, à titre minoritaire ou majoritaire, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciale, civile, financière, agricole, immobilière ou autres. L'exercice de tous mandats sociaux et l'exécution des prestations de direction y associées.

L'animation de ses filiales et participations à travers la participation active à la politique du groupe et le contrôle de ses filiales et participations. Toutes prestations de services, conseils, études, assistances à ses filiales et participations sur les plans administratif, juridique, comptable, technique, commercial, financier ou autres. L'acquisition, la cession, la prise à bail, la location, la gestion à des fins patrimoniales de tout actif mobilier ou immobilier, de tout compte d'instrument financier, contrat de capitalisation, parts de fonds commun de placement ou SICAV, actions, obligations, parts de fonds professionnel de capital investissement, parts de FCPI ou OPC, parts de SCPI, et de tout placement financier, en pleine propriété, en usufruit ou en nue-proprété. Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement.

La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

GÉRANTE : Madame Alison GIROST, demeurant Rue du Fort Saint Georges - 10220 GERAUDOT.

La société sera immatriculée au RCS de TROYES.

Pour avis.

M2512083



TANGRAM  
NOTAIRES

### NST EXPERTISES

Suivant acte reçu par Maître Nicolas BRUNEAU, notaire à TROYES, le 5 novembre 2025, a été constituée une E.U.R.L. dénommée «NST EXPERTISES».

SIÈGE SOCIAL : TROYES (10000), 1 rue Paul Dubois.

CAPITAL SOCIAL : 5.000,00 € divisé en 500 parts sociales de 10,00 € chacune.

OBJET SOCIAL : la Société a pour objet, en France et à l'étranger la réalisation de prestations de services et de travaux liés à l'immobilier et notamment les diagnostics et audits suivants : DPE (Diagnostic de Performance Énergétique) ; Audit énergétique ; Amiante (diagnostic amiante avant travaux ou avant démolition, contrôle périodique amiante, examen visuel après travaux de désamiantage) ; Surface habitable ; Superficie Loi Carrez ; Gaz ; Électricité ; Diagnostic plomb (CREP) ; Diagnostic mûrues ; ERP (ex ESRIS, ex ERNMT) ; Assainissement collectif.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES.

GERANCE : Monsieur Nicolas STEMPIEN, demeurant à AIX-VILLEMAUR-PALIS (10160), 23 rue Joseph Anglade.

Pour avis : Maître Nicolas BRUNEAU.  
M2512084



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.46.30

### SGHOPE

#### Avis de constitution

Suivant acte ssp en date à FOUCHERES (10260) du 05/11/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SGHOPE  
Forme : société à responsabilité limitée

Capital : 2 000 €  
Siège social : 5 Faubourg de Champagne - 10260 FOUCHERES

Objet : L'acquisition, la détention, la gestion, la cession ou la prise de toute participation ou d'intérêts, de quelque manière que ce soit, à titre minoritaire ou majoritaire, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciale, civile, financière, agricole, immobilière ou autres. L'exercice de tous mandats sociaux et l'exécution des prestations de direction y associées.

L'animation de ses filiales et participations à travers la participation active à la politique du groupe et le contrôle de ses filiales et participations. Toutes prestations de services, conseils, études, assistances à ses filiales et participations sur les plans administratif, juridique, comptable, technique, commercial, financier ou autres. L'acquisition, la cession, la prise à bail, la location, la gestion à des fins patrimoniales de tout actif mobilier ou immobilier, de tout compte d'instrument financier, contrat de capitalisation, parts de fonds commun de placement ou SICAV, actions, obligations, parts de fonds professionnel de capital investissement, parts de FCPI ou OPC, parts de SCPI, et de tout placement financier, en pleine propriété, en usufruit ou en nue-proprété. Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement.

La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Gérant : Monsieur Sébastien FAUSEL, demeurant 5 Faubourg de Champagne - 10260 FOUCHERES

La société sera immatriculée au RCS de TROYES.

Pour avis

M2512091



annonces.  
matot-braine.fr  
Votre solution 100 % digitale !



VOS DEVIS ET ATTESTATION DE PARUTION INSTANTANÉS, 24h/24 et 7j/7



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.46.30

### 2L GESTION

#### Avis de constitution

Suivant acte ssp en date à LA RIVIERE DE CORPS (10440) du 05/11/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : 2L GESTION  
Forme : société à responsabilité limitée

Capital : 2 000 €  
Siège social : 9 Square Bonlieu - 10440 LA RIVIERE DE CORPS

Objet : L'acquisition, la détention, la gestion, la cession ou la prise de toute participation ou d'intérêts, de quelque manière que ce soit, à titre minoritaire ou majoritaire, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciale, civile, financière, agricole, immobilière ou autres. L'exercice de tous mandats sociaux et l'exécution des prestations de direction y associées.

L'animation de ses filiales et participations à travers la participation active à la politique du groupe et le contrôle de ses filiales et participations. Toutes prestations de services, conseils, études, assistances à ses filiales et participations sur les plans administratif, juridique, comptable, technique, commercial, financier ou autres. L'acquisition, la cession, la prise à bail, la location, la gestion à des fins patrimoniales de tout actif mobilier ou immobilier, de tout compte d'instrument financier, contrat de capitalisation, parts de fonds commun de placement ou SICAV, actions, obligations, parts de fonds professionnel de capital investissement, parts de FCPI ou OPC, parts de SCPI, et de tout placement financier, en pleine propriété, en usufruit ou en nue-proprété. Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement.

La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Gérante : Madame Laetitia LECLERC, demeurant 9 Square François Bonlieu - 10440 LA RIVIERE DE CORPS

La société sera immatriculée au RCS de TROYES.

Pour avis

M2512090



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.46.30

### D2M HOLDING

#### Avis de constitution

Suivant acte ssp en date à TROYES (10000) du 05/11/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : D2M HOLDING  
Forme : société à responsabilité limitée

Capital : 2 000 €  
Siège social : 16 Bis, rue Maurice Boucher - 10000 TROYES

Objet : L'acquisition, la détention, la gestion, la cession ou la prise de toute participation ou d'intérêts, de quelque manière que ce soit, à titre minoritaire ou majoritaire, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous

quelque forme que ce soit, industrielle, commerciale, civile, financière, agricole, immobilière ou autres. L'exercice de tous mandats sociaux et l'exécution des prestations de direction y associées. L'animation de ses filiales et participations à travers la participation active à la politique du groupe et le contrôle de ses filiales et participations. Toutes prestations de services, conseils, études, assistances à ses filiales et participations sur les plans administratif, juridique, comptable, technique, commercial, financier ou autres. L'acquisition, la cession, la prise à bail, la location, la gestion à des fins patrimoniales de tout actif mobilier ou immobilier, de tout compte d'instrument financier, contrat de capitalisation, parts de fonds commun de placement ou SICAV, actions, obligations, parts de fonds professionnel de capital investissement, parts de FCPI ou OPC, parts de SCPI, et de tout placement financier, en pleine propriété, en usufruit ou en nue-proprété. Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement.

La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Gérant : Monsieur Dany DE MOURA PINA, demeurant 16 Bis, rue Maurice Boucher - 10000 TROYES

La société sera immatriculée au RCS de TROYES.

Pour avis

M2512092

## MODIFICATION DE STATUTS



Groupe Prieur  
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

### SCI DES 3i

Société civile immobilière au capital de 1.500 Euros  
Siège social : 6 rue Carré 10000 TROYES  
842 764 649 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 30 mai 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 6, rue Carré - 10000 TROYES au 57 Rue Notre-Dame des Prés - 10120 ST ANDRE LES VERGERS à compter du 30 mai 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : La Gérance.

M2507101



Groupe Prieur  
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

### SCI DES 3i-TOURS

Société civile immobilière au capital de 1.500 Euros  
Siège social : 6 rue Carre 10000 TROYES  
890 542 400 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 30 mai 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 6 rue Carre - 10000 TROYES au 57 Rue Notre-Dame des Prés - 10120 ST ANDRE LES VERGERS à compter du 30 mai 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : La Gérance.

M2507102

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Aube



## P3H INNOVATION

Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros  
Siège social : 23 avenue des feuillâtes  
10430 ROSIERES PRES TROYES  
988 341 079 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 28 octobre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée P3H INNOVATION a décidé de transférer le siège social du 23 avenue des feuillâtes, 10430 ROSIERES PRES TROYES au 88 rue Émile Zola 10000 TROYES à compter du 28 octobre 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2511704

## NATING

SAS au capital de 41 860 813,50 euros  
ZI Fonderie 10700 TORCY LE PETIT  
951 929 025 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération du Comité Stratégique en date du 11 Septembre 2025, il résulte que M Frédéric BROGNART a été nommé en qualité de Directeur Général à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 2025.

Pour avis, le Président

M2511766

## POLIBAMA

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros  
Siège social :  
2 rue Paul Fournier  
10400 NOGENT SUR SEINE  
820 661 213 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 16/10/2025, l'associé unique a décidé :  
- De transférer le siège social du 2 rue Paul Fournier - 10400 NOGENT SUR SEINE au 40 rue de l'Europe - 10400 NOGENT SUR SEINE à compter du 16/10/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2511831

BIJOUTERIE  
HORLOGERIE  
DRYATE

Société par actions simplifiée au capital de 7 622,45 euros  
Siège social :

AV CHARLES DE REFUGE  
CTRE COMMERCIAL CARREFOUR,  
10120 SAINT-ANDRE-LES-VERGERS  
391 370 988 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 septembre 2025 et d'une décision du président en date du 30 septembre 2025, il résulte que :

Monsieur Patrick RENAULT, demeurant 6 rue Jeanne d'Arc, 10180 Saint-Lyé a été nommé en qualité de Président en remplacement de Madame Anne RENAULT, démissionnaire.

Madame Anne RENAULT, demeurant 6 rue Jeanne d'Arc, 10180 Saint-Lyé, a été nommé en qualité de Directeur Général.

Pour avis : Le Président.

M2511838

RETOUCHE  
STEPHANE

SARL au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
81 bis boulevard de Dijon  
10800 SAINT JULIEN LES VILLAS  
524 115 896 R.C.S. Troyes

Aux termes de décisions en date du 1<sup>er</sup> octobre 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 81 bis boulevard de Dijon - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS, au Centre Mac Arthur Glen, Village de Marques, Voie du Bois - 10150 LAVAU, à compter de la même date et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Inscription modificative au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : La Gérance.

M2511882

## B&amp;C ASSURANCES

SARL au capital de 700 Euros  
Siège social :  
69 avenue du général gallieni  
10300 SAINT SAVINE  
R.C.S. de Troyes n°810 592 030

## Transfert de siège

L'AGE du 01/10/2025 a décidé le transfert du siège social au 9 rue Gustave Eiffel - 10430 ROSIERES PRES TROYES à compter du 01/10/2025.

Mention : R.C.S. de TROYES.

Lucie Breitrner

M2511890



## CARDOSO

Société civile immobilière,  
Au capital de Mille Euros (1 000 €),  
Siège social : 3 rue du Moulinet  
10150 PONT SAINTE MARIE  
RCS de Troyes 843 279 100

## Avis de modification

Les AGE du 30/09/2025 : ont constaté le retrait et la démission de gérance de Serge GAIOLA de la société ; ont constaté le changement d'adresse de Bruna CARDOSO au 1 E sentier des Gravières 10 000 TROYES ; ont transféré le siège social au 3 RUE DU MOULINET 10 150 PONT SAINTE MARIE de la société, ont décidé de prendre pour nouvelle dénomination sociale : CARDOSO.

Pour avis, la gérante

M2511895

## Michèle CLEMENT

Avocat au Barreau de l'Aube  
Espace HERMES - 7 bd du 1<sup>er</sup> R.A.M.  
10000 TROYES

ATELIER PEAUX  
LUXE

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 10.000 Euros  
Siège Social :  
4 rue René Surelle - 51430 TINQUEUX  
922 950 423 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 24 Octobre 2025, l'Associée Unique de la Société ATELIER PEAUX LUXE, ayant pour Gérante M<sup>me</sup> Véronique GRANATA, demeurant 57 Rue de la République - 10390 VERRIERES,

A décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 5 des statuts.

Ainsi, à compter du 24 Octobre 2025, le siège social :  
- qui était situé : 4 rue René Surelle 51430 TINQUEUX  
- est désormais situé : 04 Voie du Prince 10150 LAVAU

En conséquence, la Société, qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 922 950 423, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES désormais compétent à son égard.

La Gérance.

M2511901

## EST-ELEC

Société à responsabilité limitée au capital de 38.119,88 Euros  
Siège social :  
10 rue Claude Chappe  
10150 PONT SAINTE MARIE  
418 431 748 R.C.S. Troyes

L'AGM du 27/10/2025 a décidé de transformer la société de SARL en SAS, et de nommer Président, Monsieur Mathieu HENNEQUIN, né le 12 Juin 1985 à Corbeil Essonnes, de nationalité française, demeurant au 9 Grande Rue 91150 ROINVILLIERS, en remplacement de Monsieur Didier HENNEQUIN.

Mention au RCS de TROYES.

M2511914

LES  
VIN'THOUSIASTES

Société par actions simplifiée  
Capital social variable :  
68.000,00 Euros  
Siège social :  
Les Huats - 10350 SAINT FLAVY  
R.C.S. Troyes 982 963 084

Suivant acte reçu par Me MATHIEU, Notaire à ESSOYES (10), le 31/12/2024, a été constatée une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles d'un montant de trois cent quarante mille euros (340.000,00 €).

Le nouveau capital est de quatre cent huit mille euros (408.000,00 €).

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour insertion, le Notaire.

M2511962

CHAMPAGNE  
DE LA ROCHE

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
Route de Molesme - Ferme de la Roche  
10340 LES RICEYS  
792 593 386 RCS Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 1<sup>er</sup> Février 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SARL CHAMPAGNE DE LA ROCHE a décidé de transférer le siège social du Route de Molesme - Ferme de la Roche - 10340 LES RICEYS au 2 rue Saint Jean - 10340 LES RICEYS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis :La gérance.

M2511976



155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

## DRP TAXI

EURL au capital de 3 000 €  
Siège social : 19 Rue des Laboueurs  
10150 LAVAU  
RCS de TROYES n°987 731 395

## Transfert de siège

En date du 17/09/2025, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 55 Rue Brocard, 10000 TROYES à compter du 17/09/2025.

Mention : RCS de TROYES

M2512039

## Contrée du Moulin

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 Euros  
Siège social : 9 Grande Rue  
10140 CHAMP SUR BARSE  
901 303 099 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2025, l'Assemblée Générale des associés, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : Le Président.

M2511889



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.46.30

## ASTURAT

Société à responsabilité limitée au capital social de 7.500 Euros  
Siège social :  
SAINT BENOIT SUR SEINE (10180)  
22 rue de Thurey  
909 412 363 R.C.S. Troyes

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16 octobre 2025, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 11 rue des Bouleaux - 10150 CRENEY PRES TROYES à compter du 16 octobre 2025.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2512054

DAVIS ACOUSTICS  
SA

SA au capital de 360.000 Euros  
Siège social :  
70 rue de la Paix - 10000 TROYES  
338 556 301 RCS de Troyes

L'AGE du 26/05/2025 a pris acte de la cessation des fonctions des Commissaires Aux Comptes Titulaire et Suppléant respectivement, FIDUS SOCIETE ANONYME et et M. LEBEGUE Eric.

Modification du RCS de TROYES.

M2512064

## POURSUITE D'ACTIVITE



155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

## ITFAK

SARL au capital de 7 622,45 €  
Siège social : 33 Rue de la Cité  
10000 TROYES  
RCS de TROYES n°352 867 105

L'AGE du 15/09/2025 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de TROYES.

M2509708



155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

LA MAISON  
DE REINA

SAS au capital de 150 €  
Siège social : 22 Rue de la Paix  
10000 TROYES  
RCS de TROYES n°890 561 244

Avis de poursuite  
d'activité

L'AGE du 15/09/2023 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de TROYES.

M2510916



155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

## HOLDING HONNET

SARL au capital de 50 000 €  
Siège social : 7 Rue de la Cordelière  
10320 BOUILLY  
RCS de TROYES n°978 500 197

Avis de poursuite  
d'activité

L'AGE du 20/10/2025 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de TROYES.

M2511066

## LPAT

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 Euros  
Siège social :  
7 Bis, route de Thennelières  
10410 Villechétif  
812 502 862 RCS Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2025, l'Associé unique, statuant en application de l'article L.223 -42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La gérance

M2511886



28 boulevard du 14 Juillet  
10000 TROYES

## SARL FAMILY

Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 Euros  
Siège social :  
119 ter avenue Gallieni  
10300 SAINT SAVINE  
489 231 050 RCS Troyes

L'assemblée du 17/10/2025 a décidé conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS de TROYES.

M2511972

## DISSOLUTION

## DE SOCIETE

SCV R.DUMONT  
ET FILS

Société civile au capital de 232 000 €  
Siège social : rue de Champagne  
10200 CHAMPIGNOL LEZ  
MONDEVILLE  
RCS de TROYES n°326 697 455

## Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 29/10/2025 a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 31/10/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. DUMONT Bernard, demeurant 1 rue de Laferté 10200 CHAMPIGNOL LEZ MONDEVILLE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

M2511037

SarI  
LE GRAND LAC

Sarl en liquidation au capital de 197.000 Euros  
Siège social : 53 rue de l'école militaire  
10500 BRIENNE LE CHATEAU  
392 160 420 R.C.S. Troyes

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 13 octobre 2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 13 octobre 2025 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Eddy ESCURE, demeurant 1 rue d'Arcis - 10500 BRIENNE LE CHATEAU, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 53 rue de l'École Militaire - 10500 BRIENNE LE CHATEAU, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2511835



## ZAY

Société civile de construction vente en liquidation au capital de 1.000 Euros  
Siège social : TROYES 10000  
6 rue Grégoire Pierre Herluison  
Siège de liquidation : 6 rue Grégoire Pierre Herluison - 10000 TROYES  
852 836 717 R.C.S. Troyes

Avis de dissolution  
anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 octobre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Dominique BEGUINOT, demeurant 82 Edouard Vaillant - 10000 TROYES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 6 rue Grégoire Pierre Herluison - 10000 TROYES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2511849



4 Rue Aristide Briand  
10000 TROYES

NEGOCE  
MACHINES

SARL au capital de 9000 Euros  
Siège social : 17 rue notre dame  
10700 Champigny-sur-Aube  
424 600 559 RCS de Troyes

Aux termes de l'AGE en date du 31/10/2025 les associés ont décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M<sup>me</sup> SASSON Valérie, demeurant 9 bis rue Bobierre de Vallière 92340 Bourg-la-Reine, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au RCS de Troyes

M2511891

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Aube / Aisne



## PROMO CITY

Société civile immobilière de construction-vente en liquidation  
Au capital de 1.000 Euros

Siège social :  
6 rue Grégoire Pierre Herluison  
10000 TROYES

Siège de liquidation :  
6 rue Grégoire Pierre Herluison  
10000 TROYES  
752 253 310 R.C.S. Troyes

## Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 octobre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Dominique BEGUINOT, demeurant 82 rue Edouard Vaillant - 10000 TROYES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 6 rue Grégoire Pierre Herluison - 10000 TROYES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2511927

## CLOTURE

## DE LIQUIDATION



**SCP MANDRON-MAILLARD-BELLET**  
Notaires associés  
15 Quai Lafontaine - 10000 TROYES

## SCI TRI.CA

Société civile immobilière  
au capital 100,00 Euros

Siège social :  
SAINT ANDRE LES VERGERS  
(10120)

8 rue Montaigne  
R.C.S. de Troyes 444 679 872

Lors de l'assemblée générale extraordinaire des associés des 2, 12, 17, 21 et 30 juillet 2025, enregistrée au SPFE de l'AUBE, le 04/09/2025, référence 1004P01 2025 N01028 il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le liquidateur.

M2512057

## AVIS DIVERS

## Monsieur Pascal DASEN

Avis de saisine de légataire universel  
Délai d'opposition

Suivant testament olographe en date du 01 mars 2016, Monsieur Pascal DASEN, né à TROYES (10000), le 10 juillet 1964.

Décédé à CUSSANGY (10210) le 07 juin 2025 a consenti des legs universels.

Consécutivement à son décès, le testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes d'un procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître GUYLAINE SAUDANNALLET, Notaire associé de la société civile professionnelle dénommée « GUYLAINE SAUDAN-NALTET ET ANTHONY FOUDRAIN NOTAIRES ASSOCIES » titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à ERVY LE CHATEL (10130), Place de la Mairie, référence CRPCEN : 10015, le 16 septembre 2025 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

L'opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître SAUDAN-NALTET susnommé dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis : Le notaire.

M2511867

## SUCCESSION

## VACANTE

## SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. MAURICE Jacques décédé le 07/07/2013 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218085797. M2511947

## SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> GOULAB Nadine décédée le 11/08/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218148309. M2511951

## SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> FEFF Lucienne décédée le 27/12/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218152640. M2511952

## SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. POUTRAIN Alain décédé le 04/02/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218147402. M2511957

## Aisne

## VENTE CESSION

## ATTRIBUTION D'APPORTS

IMMO SERVICES/  
CARJEUNES

Par acte SPP en date à PARIS du 15 octobre 2025, enregistré au SPFE AISNE le 22 octobre 2025 (dossier 2025 00036145, référence 0204P01 2025 A 01226), la société « IMMO SERVICES », SAS au capital de 5.000 € dont le siège social est situé : 107 boulevard des Etats-Unis - 60200 COMPIEGNE, R.C.S. de COMPIEGNE N° 831 961 677, a cédée à la société « CARJEUNES », SAS au capital de 10.000 €, dont le siège social est situé : 13 rue des Cordeliers - 02200 SOISSONS, R.C.S. de SOISSONS N° 991 024 316, le fonds de commerce de « ETUDES - DIAGNOSTICS - EXPERTISES DANS L'IMMOBILIER », sis et exploité : 13 rue des Cordeliers - 02200 SOISSONS, et ce, moyennant le prix de vente : 66.000€. Jouissance : 15 octobre 2025, les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales auprès de SELARL CPNC AVOCATS, Société d'Avocats à la Cour, située : 18 rue de Marignan - 75008 PARIS, pour la correspondance et au fonds vendu pour la validité. M2511969

TRANS WORLD  
FINANCES/HAVEZ  
LEVAGE

Dans l'annonce référence n° 2509683, parue le 15 septembre 2025, il convenait de lire : OPPOSITIONS : Les oppositions seront reçues au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances à la SELARL DE LA PORTE MARS, 5 Boulevard Desaubeau - 51100 REIMS, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite vente au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour avis.

M2511991

## CONSTITUTION

## DE SOCIETE

## NOMDOS

Société d'Avocats  
10 Boulevard Lundy - BP 2105  
51074 REIMS CEDEX

## LPM'

Par acte SSP du 27/10/2025, il a été constitué une Société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : LPM'  
CAPITAL : 250.001 €. APPORTS EN NATURE : néant.  
SIÈGE SOCIAL : 18 Bis rue Romanette - 02000 LAON.  
DURÉE : 99 années.

OBJET : prise de participations dans le capital de sociétés exerçant une activité commerciale au sens des articles 34 ou 35 du Code général des impôts, industrielle, artisanale, libérale, agricole ou financière, à l'exclusion de toute activité de gestion de son propre patrimoine mobilier ou immobilier.

GÉRANT : M Emmanuel CERVI, demeurant au 18 bis rue Romanette - (02000) LAON.

Immatriculation au RCS de SAINT-QUENTIN. M2511860



FCN Reims Moissons  
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018  
51686 REIMS CEDEX 2

## DL SOLUTIONS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 29 Rue du Bois Robinet  
02190 VILLENEUVE SUR AISNE

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLENEUVE SUR AISNE du 28 octobre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.  
DÉNOMINATION SOCIALE : DL SOLUTIONS.  
SIÈGE SOCIAL : 29 Rue du Bois Robinet - 02190 VILLENEUVE SUR AISNE.

OBJET SOCIAL : La Société a pour objet :

- Le nettoyage et entretien de tous locaux, bâtiments et surfaces, qu'ils soient à usage professionnel, industriel, commercial ou particulier ; les prestations de nettoyage après sinistres, travaux, chantiers ou événements ; les activités de débarras, de désinfection, ainsi que toutes prestations d'entretien et nettoyage courant et de remise en état.

- Les travaux non conventionnés de la vigne incluant : habillage, tirage, dégorgeage, vendanges, liage, ébourgeonnage, relevage, palissage et tout travail de manutention ou d'entretien lié à la culture de la vigne et à la vinification.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €. GÉRANCE : Madame Lois KOVACS épouse DE LIMA, demeurant 29 Rue du Bois Robinet - 02190 VILLENEUVE SUR AISNE.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-QUENTIN.

Pour avis : La gérance.

M2511840

## MODIFICATION

## DE STATUTS

MARQUISE  
VINTAGE

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 5 000 Euros  
Siège social : 82 Rue du Pont  
02310 SAULCHERY  
531 971 554 RCS Soissons

Aux termes d'une décision en date du 14 octobre 2025, l'Associée Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de développement commercial international et d'export, d'œnotourisme et d'accompagnement d'étudiant aux USA, et, en conséquence, de modifier l'article 2 des statuts

Pour avis : La gérance

M2510997

## BEFORE CAFE

SARL au capital de 1 000 €  
Siège social : 25 rue Saint Jean  
02000 LAON  
RCS de SAINT-QUENTIN  
n°813 374 402

## Avis de modification

L'AGE du 24/10/2025 a décidé à compter du 24/10/2025 de nommer en qualité de co-gérant M. PIERRET Alexandre, demeurant 4 et 4Bis place Robert Aumont 02000 LAON en remplacement de M. TERLAUD Alexandre, co-gérant, pour cause de démission.

Modification au RCS de SAINT-QUENTIN. M2511278



FCN Saint-Quentin  
14, rue Jacques Lescot  
02100 Saint-Quentin  
Tel : 03 23 06 64 32

SCI DU BAS DE  
LAMUGRAS

SCI capital de 304,90 Euros  
Siège social :  
20 rue Voltaire - 02100 ST QUENTIN  
351 938 907 R.C.S. St Quentin

En date du 18/03/2025, l'AGO a pris acte du décès de M<sup>me</sup> Noëlle HUBAU, gérante, intervenu le 6 janvier 2025, et décide de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis : La gérance.

M2511729

SUCCESSION  
LANGLET

Rectificatif à l'annonce n° M2511673 publiée dans matot-braine.fr du 29/10/2025 concernant SUCCESSION LANGLET. Il fallait lire : immatriculation au greffe de CHÂLONS EN CHAMPAGNE et non REIMS. M2511977

## DISSOLUTION

## DE SOCIETE



FCN Saint-Quentin  
14, rue Jacques Lescot  
02100 Saint-Quentin  
Tel : 03 23 06 64 32

## T.S.F

Société civile immobilière  
en liquidation  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
20 rue Dachery  
02100 ST QUENTIN  
Siège de liquidation :  
2 rue d'en Haut - 02420 JONCOURT  
537 792 988 R.C.S. St Quentin

Avis de dissolution  
anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 juin 2025 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Sylvie FROSSARD, demeurant 2 rue d'en Haut - 02420 JONCOURT, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 rue d'en Haut - 02420 JONCOURT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de ST QUENTIN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2511744

PHARMACIE  
DU CLOITRE

Société en nom collectif en liquidation  
au capital de 732.578,41 Euros  
Siège social : 1 rue du Cloître  
02160 BEAURIEUX  
381 119 197 R.C.S. Saint Quentin

Par décisions en date du 04/11/2025, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 04/11/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M<sup>me</sup> Véronique GRUMELART, pour toute la durée de la liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 1 rue du Cloître - 02160 BEAURIEUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINT QUENTIN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis.

M2512012

COMMISSAIRES  
PRISEURSVENTES  
AUX ENCHÈRESCONSTITUTION  
DE SOCIÉTÉAUGMENTATION  
DE CAPITALTRANSFERT  
DE SIÈGE SOCIALCHANGEMENT  
DE GÉRANTCESSION DE FONDS  
DE COMMERCEAPPEL D'OFFRES  
MARCHÉS PUBLICSGREFFE  
DU TRIBUNAL DE  
COMMERCE

annoncelegale.pamb

@forumeco.com

03 26 40 21 31

**Nouveauté.** La berline compacte et sa déclinaison break bénéficient d'une cure de jeunesse touchant le design avec une face avant renouvelée et une autonomie électrique améliorée.

# Peugeot 308 : un nouveau visage



L'élégant break SW profite lui aussi du rajeunissement de la gamme 308.



Peugeot a complètement remodelé la proue des 308 berline et break avec une calandre se fondant dans le bouclier.

Peu importe la ride ! Et pourtant, quatre ans après son lancement commercial, Peugeot a décidé de rajeunir la gamme 308, constituée d'une berline à l'allure dynamique et d'un break SW d'une rare élégance. Sans doute faut-il chercher la raison de ce lifting dans les chiffres de vente de la compacte du Lion. Si elle reste en tête des immatriculations de son segment sur le marché national, elle souffre face aux SUV qui cannibalisent chaque jour davantage les modèles classiques. En 2024, elle totalisait 37 254 ventes pour 2,2% de part de marché. Ses positions se sont affaiblies au premier semestre avec un taux de pénétration réduit à 1,9%. Très loin des résultats du duo de SUV Peugeot, les 2008 et 3008.

Pour relancer les 308 berline et break, le constructeur s'est focalisé sur le design de la proue avec un changement radical. Exit les deux griffes lumineuses verticales dont le constructeur avait fait un

marqueur identitaire fort, place à un ensemble calandre-bouclier qui semble ne faire qu'un, liés par de multiples traits verticaux. Au centre de la calandre, le blason Peugeot peut désormais être rétro-éclairé, la nouvelle mode qui sévit chez les designers automobiles...

La gamme 308 se distingue également par un tout nouveau « regard », avec un bloc feux de jour-clignotants et des optiques de phare inédits. Les premiers intègrent les trois griffes en biais, la signature lumineuse de la marque, alors que les feux de route (et de croisement) sont implantés plus bas, émigrant au sommet des ouïes latérales en forme de trapèze et sont presque invisibles à l'arrêt. Selon les finitions, ils adoptent une technologie Full LED ou Matrix LED en haut de gamme.

Par comparaison, l'évolution de la poupe apparaît limitée. Pas certain qu'au jeu des « 7 erreurs » on sortirait gagnant. Les retouches

majeures portent sur le bouclier arrière et l'intérieur des blocs-feux. On note par ailleurs l'adoption de nouvelles jantes en alliage de 17 ou 18 pouces selon les versions et l'arrivée de deux nouvelles teintes de carrosserie. À bord, le tour des nouveautés est tout aussi rapide. Le I-cockpit, exclusif à la marque, évolue peu, si ce n'est par l'adoption sur certaines versions d'un nouveau graphisme en 3D du combiné d'instrumentation numérique. Il est vrai que, tant esthétiquement que qualitativement, l'aménagement intérieur est toujours dans le coup et n'avait pas besoin d'être remanié.

## PLUS D'AUTONOMIE ÉLECTRIQUE

L'étendue des motorisations disponibles constitue un des points forts de la gamme 308. Essence, diesel, micro hybride ou hybride rechargeable, 100% électrique : le choix des propositions est un des plus complets du segment. Pour la

seconde phase de la vie de la 308, le constructeur a amélioré les performances des versions électrifiées. L'adoption d'une batterie plus puissante (51 à 55,4 kWh utiles) sous 400 volts permet au bloc électrique de 156 ch de disposer d'une autonomie conventionnelle portée à 450 km. Un gain de 34 km. Pour récupérer de 10% à 80% de marge, il faut 32 minutes sur une borne publique de 100 kW.

La motorisation hybride rechargeable, associant un quatre cylindres 1,6l turbo essence de 150 ch à un moteur électrique de 92 kW pour une puissance cumulée de 195 ch, dispose désormais d'une batterie de 17,2 kWh lui permettant de parcourir jusqu'à 85 km en mode exclusivement électrique. Une progression de 25 km. Le temps de recharge est limité à 125 minutes sur une prise de 7,4 kW.

La gamme des motorisations est complétée par une version hybride de 145 ch accouplée à une boîte

automatique à double embrayage à 6 rapports. Peugeot met en avant des normes de consommation conventionnelles limitées (4,7l à 5l) et un temps de circulation en mode 100 % électrique jusqu'à 50 % dans la circulation urbaine.

Des valeurs intéressantes si elles sont confirmées en utilisation réelle. Le constructeur maintient à son catalogue une offre diesel sous la forme d'un quatre cylindres 1,5l Blue HDI de 130 ch, accouplé à une boîte automatique EAT8 : un choix pertinent pour les gros rouleurs à la recherche d'une routière de qualité, sobre et disposant d'une grande autonomie.

De quoi permettre à la gamme 308 de tirer son épingle du jeu dans la catégorie des compactes. L'enjeu n'est pas négligeable avec plus de deux millions de voitures immatriculées en Europe...

DOMINIQUE MAREE

## Moteurs thermiques : la fin en 2035 ?

L'interdiction de vendre des voitures à moteur thermique en 2035 est remise en cause par les constructeurs automobiles européens qui jugent cette échéance irréaliste.

Chaque jour ou presque, une nouvelle voix venue de l'industrie automobile s'élève pour dénoncer les effets dévastateurs de l'interdiction définitive programmée en 2035 de vendre voitures à moteur essence et diesel ou hybrides. Une décision prise par l'Union Européenne à laquelle ont souscrit dans un premier temps la plupart des constructeurs européens. Certains avaient même annoncé à grand renfort de communication exclure de lancer des nouveautés utilisant les énergies fossiles dès 2026 pour arrê-

ter définitivement toute production en 2030, devant l'échéance fixée par l'Europe.

Les uns après les autres font désormais machine arrière, jugeant cette date butoir irréaliste. De nombreuses marques ont d'ailleurs donné un coup de frein à leurs projets 100% électriques pour réorienter partiellement leurs investissements vers des motorisations essence « propres ».

Que s'est-il passé expliquant cette volte-face ? D'abord, la progression, de loin inférieure aux prévisions,

des ventes de voitures exclusivement électriques. A contrario des hybrides qui gagnent des parts de marché significatives. Les acheteurs hésitent devant les tarifs trop élevés des modèles à batterie, leur autonomie insuffisante sauf en haut de gamme et le développement du nombre de points de recharge publique trop lent. À ces réticences des clients, s'ajoute la férocité de la concurrence chinoise qui menace de tailler en pièces l'industrie automobile européenne avec des prix de ventes ultra compétitifs,

liés aux généreuses subventions étatiques dont bénéficient les voitures chinoises. Sans remettre en cause le principe de verdir le parc automobile européen, les grands constructeurs du Vieux continent réclament davantage de flexibilité pour atteindre l'objectif final de sortie des énergies fossiles. Autre demande : la mise en place à l'échelon européen de dispositifs et d'incitations financières pour dynamiser le marché des 100% électriques.

Cependant, quelques constructeurs de modèles électriques, des

fabricants de batteries et des opérateurs de recharge européens, ont exprimé leur refus de ne pas respecter l'échéance de 2035, mettant en avant leurs investissements colossaux et la menace pesant sur les 150 000 emplois du secteur. Mais comme l'a prophétisé il y a déjà plusieurs années Carlos Tavares, l'ancien PDG de Stellantis : « On ne peut pas forcer les clients à acheter des voitures dont ils ne veulent pas. » Une incontournable réalité.

D.M.

**Nathalie Kastler.** Après un parcours de 35 ans dans la formation et l'insertion professionnelle, elle est devenue le 13 octobre 2025, la nouvelle directrice départementale d'Alméa Ardennes.

# La formation en fil rouge



A la tête d'Alméa Ardennes, Nathalie Kastler entend répondre aux besoins des entreprises locales.

L'AFPA de Montcy-Notre-Dame et deux à Charleville-Mézières. »

## UNE SOLIDE EXPERIENCE DE TERRAIN

Diplômée en études supérieures en économie, option comptabilité, par le biais du CNAM, Nathalie Kastler démarre sa carrière professionnelle en mars 1990 dans le giron de F.O.R.G.E. (Formation Orientation Recrutement Gestion d'Entreprise), une structure comptant trois antennes à Charleville-Mézières, Sedan et Revin et spécialisée dans les formations tertiaires. « J'y enseignais la bureautique et la comptabilité. Avant sa fermeture en 2003, j'étais devenue responsable pédagogique. » Elle intègre ensuite Aksis en tant que conseillère en insertion professionnelle et travaille durant un an à Vireux-Molhain pour la cellule de reclassement de Cellatex. Profitant de cette expertise, elle entre en 2004 au sein du cabinet Entreprendre Conseil, société dépendant de l'UIMM, où elle devient consultante des cellules de reclassement de deux entreprises : la Société Ardennaise d'Usinage à Warcq et la fonderie Grandry qui fabriquait à Charleville-Mézières des pièces de robinetterie et du matériel de travaux publics.

« En parallèle de cette mission, comme Entreprendre Conseil avait été le lauréat d'un marché départemental, j'ai dû, avec un autre collègue, remplir le même rôle en apportant notre soutien aux licenciés économiques de tous les secteurs ardennais. Soit un portefeuille de 150 personnes que nous accompagnions dès qu'ils recevaient leur notification de licenciement économique en les aidant dans leurs démarches et

pour la formation professionnelle (pour l'industrie) tout en jouant le rôle de conseillère en insertion professionnelle en accompagnant des demandeurs d'emploi en quête de stages. En 2010, voulant ajouter une corde à son arc, Nathalie Kastler décide de se former en ressources humaines à l'UIMM Paris afin de pouvoir, par la suite, faire du consulting en entreprise. Ce qui l'amènera, c'était son objectif, à intervenir dans ce domaine pour les entreprises métallurgiques dans leurs problématiques RH.

« Ensuite, en 2016, à la demande de Lionel Vuibert, alors délégué général de l'UIMM, j'ai assuré la direction de Social Champagne Ardenne, structure d'insertion, où j'encadrais 14 travailleurs sociaux travaillant pour les bénéficiaires du RSA. Tout en soutenant les demandeurs d'emploi désirant se remettre à niveau par une formation qualifiante ». À l'arrêt de l'accompagnement social chez Social Champagne Ardenne, Nathalie Kastler quitte pour la première fois son département en 2021 pour rejoindre la Haute-Marne et devenir directrice de site du pôle Formation UIMM de Saint-Dizier.

« En travaillant toujours entre la formation et le consulting, j'ai eu la chance de faire une carrière rêvée grâce à des opportunités et des rencontres qui m'ont permis d'avancer et d'accomplir une belle progression en effectuant ce que je voulais faire en grande autonomie ». À la tête d'Alméa Ardennes depuis le 13 octobre 2025, Nathalie Kastler entend désormais répondre aux besoins des entreprises locales, développer la filière photovoltaïque entamée il y a quelques mois dans les locaux de l'AFPA à Montcy-Notre-Dame et maintenir l'apprentissage à un haut niveau malgré un contexte de plus en plus difficile en raison de la baisse des prises en charge des opérateurs de compétence agréés (OPCO). « Mais il y a un beau challenge à relever avec cet outil ». Depuis 2024, Alméa a aussi ajouté une formation supplémentaire et innovante à son large panel

« liée aux métiers de l'eau, à Sedan, dans les locaux de Veolia où ont été créés des plateaux techniques pour accueillir de futurs techniciens d'exploitation pour le traitement des eaux. Nous y formons un mixte d'apprentis et d'employés de collectivités locales ».

En 2025, afin de répondre à la demande du marché, le centre

ardennais a ouvert de nouvelles sections : le BP Boulanger, le BP Arts du Service Commercialisation, le CAP Production et Service en Restauration et le BP JEEPS ASEC (jeunesse, éducation populaire, sport et animation socio-éducative et culturelle). Pour faire tourner cet établissement qui propose aussi des formations sur mesure et personnalisées pour des clients privés et des entreprises ou en réponse à des appels d'offres, Alméa dispose d'un budget annuel de cinq millions d'euros.

PASCAL REMY

Acteur majeur et incontournable de la formation en alternance dans le Grand Est, Alméa Formations Interpro vient d'embaucher une nouvelle responsable départementale en la personne de Nathalie Kastler, 57 ans. Originaire de Sedan, elle dirige dorénavant une équipe de 44 salariés et une dizaine de prestataires externes exerçant sur des thématiques spécifiques.

Tous mettent leur énergie au service des apprentis, stagiaires, étudiants et demandeurs d'emplois passant leur BTS, CAP, Brevet professionnel, certification de spécialités, titre à finalité professionnelle et bac pro. Alméa Ardennes a en effet l'ambition de former de façon adaptée les artisans de demain dans 21 métiers

liés à l'alimentation, l'hôtellerie, les services et l'animation.

« En travaillant toujours entre la formation et le consulting, j'ai eu la chance de faire une carrière rêvée grâce à des opportunités et des rencontres qui m'ont permis d'avancer et d'accomplir une belle progression. »

« Nos activités sont structurées autour d'un écosystème comprenant le CFA Interpro, un pôle Ingénierie et Formation Continue et le Campus by Alméa, un tiers-lieu connecté de formations à distance. Actuellement, nous avons 425 apprenants en formation continue sur quatre sites ardennais : un à Sedan, un à

dans leurs recherches jusqu'au retour à l'emploi ou en leur trouvant des formations répondant à leur profil ».

## RESSOURCES HUMAINES, INSERTION ET CONSULTING

À cette époque, la Sedanaise œuvre aussi comme formatrice en comptabilité à l'AFPI ( Association

## 1968

Naissance le 24 juillet à Sedan.

## 1990

Démarre dans la vie par un contrat de qualification chez F.O.R.G.E. comme formatrice.

## 2004

Embauchée chez Entreprendre Conseil qu'elle dirigera en 2023.

## 2016

Responsable formation puis directrice Social Champagne Ardenne.

## 2021

Dirige le site Pôle Formation UIMM de Saint-Dizier.

## 2025

Le 13 octobre, prends la tête d'Alméa Ardennes comme directrice.



Retrouvez tous nos portraits sur [matot-braine.fr](https://matot-braine.fr)

